

COLLECTION DES RAPPORTS

PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES, CONGE PARENTAL, AIDES AU LOGEMENT, AIDES AUX GRANDS ENFANTS

Etat de l'opinion en 2018

Rapport d'étude réalisé pour la CNAF

Solen BERHUET
Patricia CROUTTE
Sandra HOIBIAN
Sophie LAUTIE

■ NOVEMBRE 2018



Sommaire

Sommaire 2

Synthèse - Un soutien exigeant aux politiques familiales 4

Les Français et la protection sociale en 2018 : un soutien un peu plus bienveillant	4
Mais, de plus en plus dominé par l'idée qu'il existe des fraudes	5
Une envie de redistribution plus à l'avantage des classes moyennes	6
Une attente de simplification du système	7
Une appétence pour les aides en nature et l'accompagnement des personnes	8
Des aides qui préservent le libre arbitre : le cas de l'individualisation des aides aux jeunes adultes et celui du congé parental	9
La mise en place des reformes suscitent des réticences dans l'opinion	11

Avant-Propos 13

1. Début 2018 : une opinion quelque peu rassérénée 15

1. Les besoins de changement ont été, pour partie, comblés	15
2. Un soutien plus affirmé au système de protection sociale.....	16
3. Les perspectives économiques s'améliorent	18
4. La peur du chômage recule, laissant la place à des préoccupations liées au vivre ensemble	19
5. De timides préoccupations pour la pauvreté.....	20

2. Les aides en faveur des plus démunis 23

1. L'opinion est plutôt satisfaite de la fusion réalisée entre le RSA activité et la prime pour l'emploi	23
2. Les Français sont plutôt favorables aux hypothèses de fusion des différents minima sociaux	25

3. Les grands principes du système des prestations familiales 29

1. Depuis 2013, l'opinion a basculé et pense dorénavant que les aides aux familles avec enfants sont suffisantes	29
2. Comment aider les familles ? Les Français continuent à réclamer en priorité des prestations en nature	30
3. Le possible accompagnement par des travailleurs sociaux des familles en difficulté, même mieux connu qu'en 2014, reste encore ignoré du plus grand nombre	33
3. Le système des prestations familiales sacrifierait les classes moyennes	35
4. Les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations des allocataires, alors même que la fraude est supposée d'ampleur	38
5. Un système jugé trop complexe et peu transparent sur le calcul des prestations.....	43

<u>4.</u>	<u>Politiques et prestations petite enfance : le cas du congé parental</u>	<u>46</u>
1.	L'opinion opte davantage pour des durées courtes ou fractionnables pour l'interruption d'activité pour garder son jeune enfant	48
2.	Un souhait de congés plus courts et mieux rémunérés	49
3.	Les Français sacralisent le libre arbitre de chaque famille s'agissant de l'interruption ou de la diminution de l'activité	53
<u>5.</u>	<u>Pension alimentaire et familles monoparentales</u>	<u>57</u>
1.	L'opinion est partagée quant à la mise sous condition de ressources de l'allocation de soutien familial	57
2.	Près d'une personne sur deux sait que la CAF intervient en cas de non-paiement de la pension alimentaire	58
<u>6.</u>	<u>Le cas des jeunes adultes</u>	<u>60</u>
1.	L'accent est mis sur la poursuite des études, via le développement des bourses pour les étudiants	62
2.	L'instauration de la garantie jeune : un satisfecit, surtout si les moyens alloués en formation et insertion sont à la hauteur des besoins	68
3.	Les aides aux grands enfants : quel mode de calcul et quel destinataire ?	71
<u>7.</u>	<u>La réforme des aides au logement</u>	<u>75</u>
1.	La baisse des aides au logement en cas de loyer trop élevé : un dispositif moins bien perçu qu'en 2016	76
2.	La baisse des APL est plutôt mal vécue, car perçue notamment comme annonciatrice d'autres baisses et peu susceptible de faire baisser les loyers	80
	<u>ANNEXE 1 : les questions insérées par la CNAF dans l'enquête 2018</u>	<u>84</u>
	<u>ANNEXE 2 : les tableaux croisés complémentaires</u>	<u>89</u>

Synthèse - Un soutien exigeant aux politiques familiales

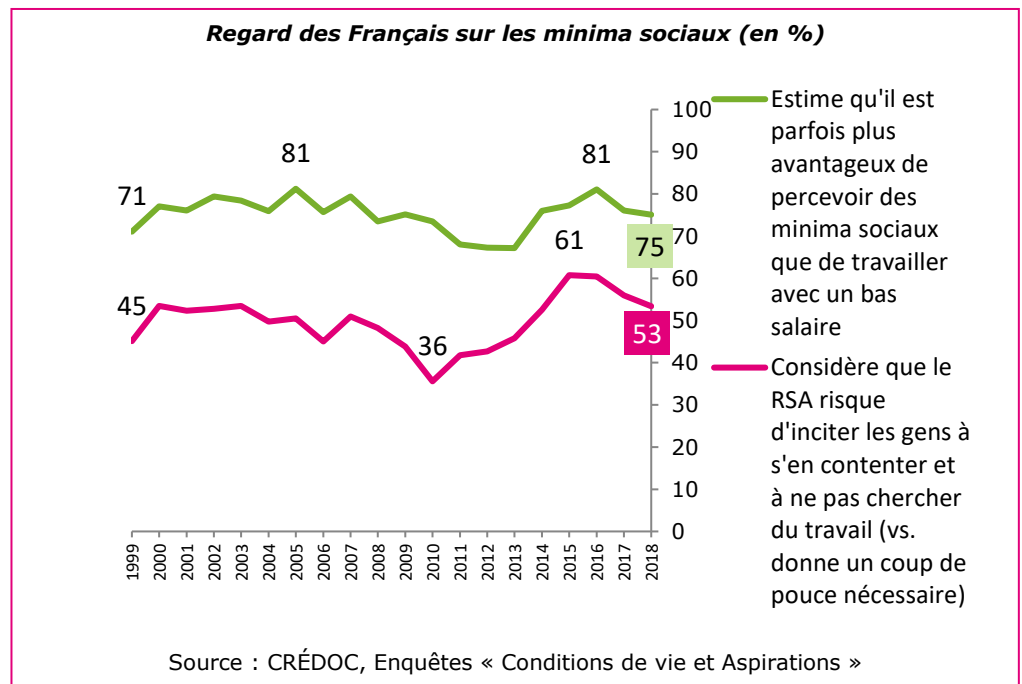
Dans un contexte de début d'année plus positif, lié à un début de reprise économique, des espoirs fondés dans le renouveau politique et la détente des inquiétudes concernant le financement de la protection sociale, les Français affirment un soutien plus **bienveillant** à la fois aux personnes les plus démunies et aux mécanismes de protection sociale. Restant toutefois convaincus qu'il existe des **abus, et des perdants du système (les classes moyennes)** ils n'en montrent pas moins une attitude exigeante vis-à-vis de la politique familiale. **Plusieurs évolutions sont attendues** dans le sens de la **simplification** du système, **d'une redistribution plus orientée vers les classes moyennes**, de la mise en place de **contrôles** accrus pour limiter les abus. Sur le fond, les politiques **d'accompagnement** des familles, ainsi que **l'individualisation** des prestations rencontrent un écho grandissant dans une société qui, plus généralement, valorise le libre arbitre de chacun. En particulier, les dispositifs visant à **aider directement les jeunes** dans leur processus d'autonomie (garantie jeunes, aides au logement) sont plébiscités.

Les Français et la protection sociale en 2018 : un soutien un peu plus bienveillant

Les dix dernières années ont été marquées à la fois par une crise économique d'une ampleur et durée sans précédent, de nombreux signes de défiance vis-à-vis du système médiatique et politique et une envie de changement et de réforme radicale pressante¹.

Début 2018, les signes de reprise économique et la forte transformation politique liée à l'élection présidentielle (renouvellement des forces politiques en présence, transformation du

parlement) impulsent une nouvelle dynamique qui se traduit notamment par un bond de la confiance dans le gouvernement. Plus globalement, l'enquête Conditions de vie montre que, au début 2018, le regard porté sur **l'action publique est plus bienveillant** que les années passées : par exemple, la justice est vue d'un œil plus favorable (32% des Français estiment qu'elle fonctionne bien ou assez bien contre 26% en 2017, soit 6 points d'augmentation) et l'école, dont le fort capital sympathie n'avait pas évité une récente défiance à son égard, retrouve du crédit dans l'opinion (70%, +4 points).



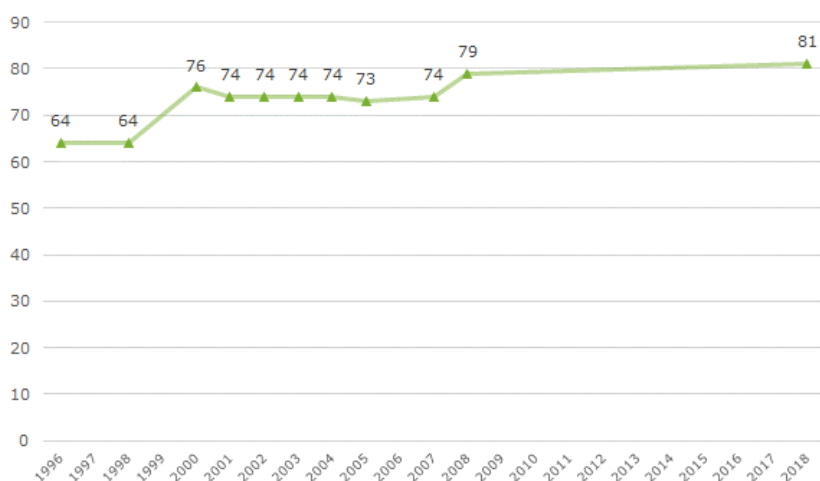
¹ Lucie Brice, Patricia Croutte, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller, 2017 : L'émancipation, Note de conjoncture sociétale du CREDOC, avril 2017

La protection sociale est prise dans ce mouvement. Au lendemain de la crise, les Français s'étaient progressivement **distancés** du modèle social, avec une remise en cause grandissante du ciblage et de l'efficacité des aides sociales². Ceci s'expliquait en particulier par une montée des inquiétudes concernant le **financement** de la sécurité sociale³, alors que la question de la dette publique apparaissait de manière récurrente dans le débat public. Au début 2018, différents indicateurs vont dans le sens d'un **plus grand soutien** accordé aux politiques sociales. Les Français estiment davantage que **les pouvoirs publics font « ce qu'ils doivent »** pour les plus démunis (40%, +7 points), **tandis que reculent les critiques** : les opinions selon lesquelles les pouvoirs publics n'en « font pas assez » (44%, - 4 points) ou qu'ils en « font trop » (14%, - 3 points) perdent du terrain. Dans le même temps, l'impression que **les minima sociaux peuvent avoir un effet désincitatif à l'emploi est en net recul depuis 2015**, même si elle reste majoritaire dans la population : l'opinion qu'il est parfois plus avantageux de les percevoir plutôt que de travailler avec un bas salaire est en recul (75%, - 6 points par rapport à 2015) ; l'idée que la perception du RSA peut inciter à ne pas rechercher de travail est un peu moins présente (53%, - 8 points depuis 2014). Enfin, **les Français sont un peu plus nombreux à appeler à un renforcement des aides à destination des familles** (36%, soit + 6 points par rapport à 2015).

Mais, de plus en plus dominé par l'idée qu'il existe des fraudes

Même si l'on constate une forme de **détente des inquiétudes concernant le financement de la**

Est « d'accord » avec l'idée que les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations individuelles des allocataires



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

protection sociale (DREES 2017) les Français restent pour autant **attachés à mieux contrôler les dépenses sociales**. Le consensus est en effet fort autour de deux idées. Tout d'abord, plus de trois personnes sur quatre (77%) sont persuadées qu'**il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales** » (+ 4 points par rapport à 2010). Ensuite, 81% souscrivent à l'idée que les CAF **ne contrôlent pas suffisamment** les situations individuelles des allocataires. Depuis vingt ans, cette opinion est de plus en plus présente dans la population, **gagnant 17 points sur la période**. Et la

part de personnes qui en sont « tout à fait convaincue » est désormais majoritaire (48%) comme si les opinions qui avaient gagné les esprits à la faveur de la **crise** (+5 points entre 2007 et 2008) avaient du mal à s'effacer. Il est très fréquent que ces deux opinions se rencontrent : 7 personnes sur 10 pointent donc à la fois une fraude massive des allocataires et un laxisme dans le contrôle de la part de l'institution. Ce sentiment est extrêmement répandu, en nette augmentation, et majoritaire dans tous les groupes de population, **en déconnexion** avec la politique de contrôle, et les cas de fraude réellement constatés. La CAF estime ainsi que **près d'un allocataire sur deux a fait l'objet**

² Régis Bigot, Patricia Crouette, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, Jörg Müller, « Début 2014 : ne compter que sur soi », *Note de conjoncture sociétale du CREDOC*, avril 2014

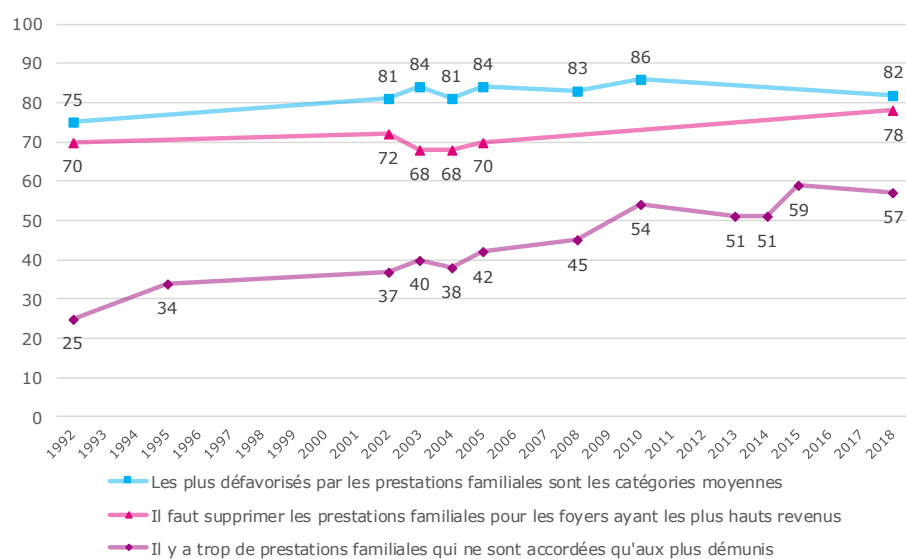
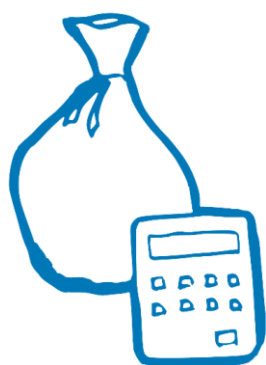
³ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jörg Müller, 2015, *Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années*, Rapport réalisé à la demande l'Institut Montparnasse, laboratoire d'idée fondé par la MGEN, et Terra Nova

d'un contrôle et si on observe en effet une progression des faits de fraude depuis 2012 (le nombre de cas aurait été multiplié par trois pour s'établir à 45 100 faits en 2017), il s'agit essentiellement selon l'administration d'un effet « des progrès de la détection par les CAF » et non le reflet d'une augmentation des délits. Le rapport de la Caf montre par ailleurs que les situations de fraude relevées concernent très rarement les prestations familiales (8%). Ce qui correspond donc finalement à une **situation très marginale** au regard des 6,8 millions de familles bénéficiant d'au moins une prestation familiale (0.05%). La montée en puissance de cette opinion s'inscrit plus généralement dans une progression de la défiance en autrui, constatée dans la population française ces dernières années.

Une envie de redistribution plus à l'avantage des classes moyennes

Aux yeux des Français, le système des prestations familiales a le défaut de **défavoriser les classes moyennes** (82%) : l'idée recule de quelques points par rapport à 2010, mais reste très largement ancrée. Elle fait écho à de nombreux travaux du CREDOC ayant mis en lumière le sentiment de « **sur-place** » à l'œuvre au sein des classes moyennes, en liaison avec l'augmentation des coûts du logement et la difficulté d'accès à la propriété de celles-ci⁴. Les classes moyennes ont le sentiment d'être à la fois privées d'aides et d'allocations qui ne seraient versées qu'aux plus démunis, et dans le même temps sont de plus en plus critiques vis-à-vis des impôts et taxes qu'elles supportent⁵.

Les opinions émises sur le système des prestations familiales depuis 1992
(En % de tout-à-fait d'accord et assez d'accord)



On comprend dès lors qu'une grande majorité de Français se déclare favorable à l'idée de **supprimer les prestations familiales aux familles ayant les plus hauts revenus** : 78% des personnes interrogées sont d'accord avec cette idée, qui a toujours dominé dans l'opinion et a gagné 8 points par rapport à 2005. 75% des personnes qui vivent dans un foyer avec des hauts revenus sont globalement d'accord avec l'idée de supprimer les prestations aux plus fortunés.

Et en parallèle, l'idée selon laquelle **trop de prestations familiales ne seraient versées qu'aux plus démunis** est également désormais très présente dans le corps social (57% de suffrages, en très léger recul de 2 points par rapport à 2015). Cette idée, minoritaire avant 2010, est donc en hausse sur le long terme : la proportion n'était que de 25% en 1992.

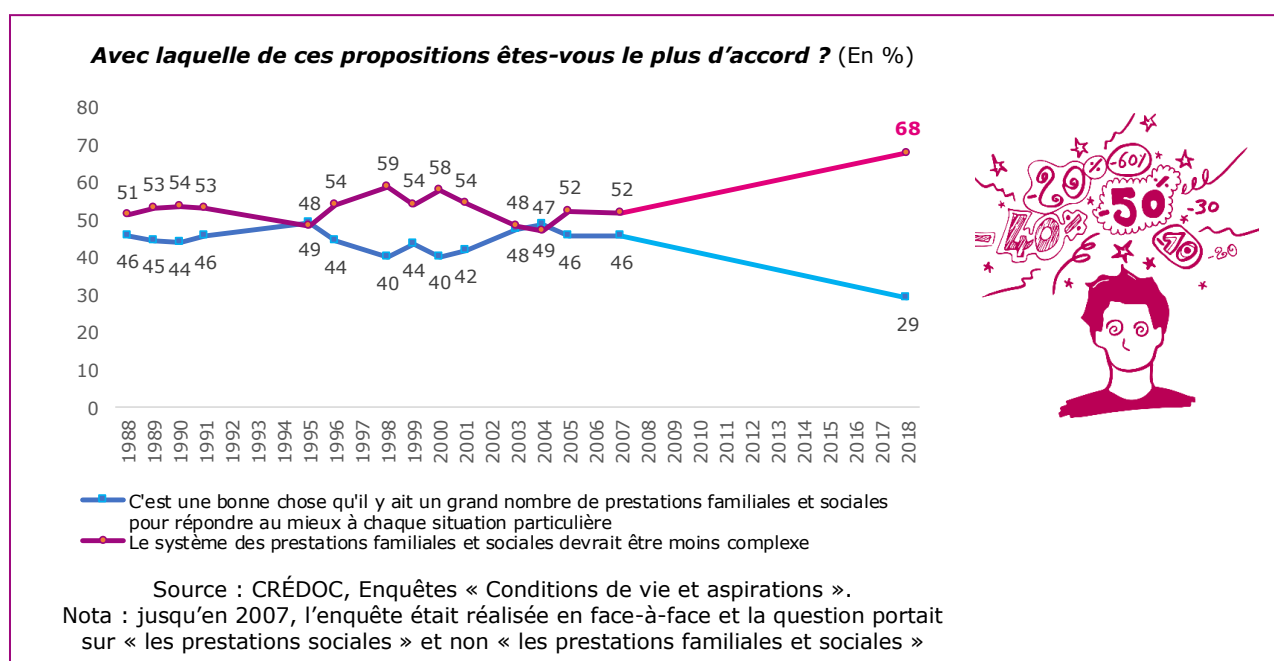
⁴ Régis Bigot, Les classes moyennes sous pression, Consommation et modes de vie n°219, mars 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/219.pdf>

⁵ Ibid.

Une attente de simplification du système

Un autre sentiment largement répandu dans l'opinion est celui de **l'opacité du système**, notamment s'agissant des modes de calcul des prestations. On constate en effet une très forte **montée de l'incompréhension** devant la façon dont sont calculées les prestations (+ 10 points). Jamais la critique à ce sujet n'avait été aussi massive puisque 83% des répondants sont désormais concernés. C'est un consensus massif et partagé : dans les différents groupes, de 78% à 88% des individus souscrivent à cette idée et les allocataires eux-mêmes n'y échappent pas (84%).

Une franche majorité se dégage également pour dénoncer un système de prestations familiales et sociales **trop** complexe (68%). Cette idée a quasiment toujours prévalu dans l'opinion face à son pendant (le fait que ce soit une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations pour répondre au mieux à chaque situation particulière), mais **jamais avec autant d'écart**.



Probablement pour pallier ce manque de lisibilité, l'opinion est très favorable aux mesures œuvrant pour une simplification du système. Ainsi, **la fusion du RSA avec la prime pour l'emploi** recueille un taux de satisfaction de 65%. Et, lorsqu'on soumet de possibles scénarii de fusions d'autres aides avec le RSA, l'opinion répond plutôt favorablement. Trois possibilités de fusions sont ainsi évoquées et elles recueillent toutes **l'assentiment d'une majorité** de personnes démontrant, au-delà des réponses aux différentes propositions testées, **un soutien au principe de simplification et fusion des aides**. Toutefois la fusion des aides (RSA, aides au logement et ASS) avec les minima liés à la vieillesse et au handicap (minimum vieillesse, allocation supplémentaire invalidité et allocation adulte handicapé) est moins consensuelle, l'adhésion variant quasiment du simple au double : de 36% pour les moins de 25 ans à 65% pour les plus âgés. De façon systématique, plus les enquêtés sont âgés et disposent d'un niveau de vie élevé, et plus la réaction est favorable aux différentes hypothèses de fusion des aides. A l'inverse, on constate que **les personnes qui sont bénéficiaires d'une intervention de la CAF**, quelle que soit la prestation versée, **sont moins convaincues** de leur bien-fondé.

Une appétence pour les aides en nature et l'accompagnement des personnes

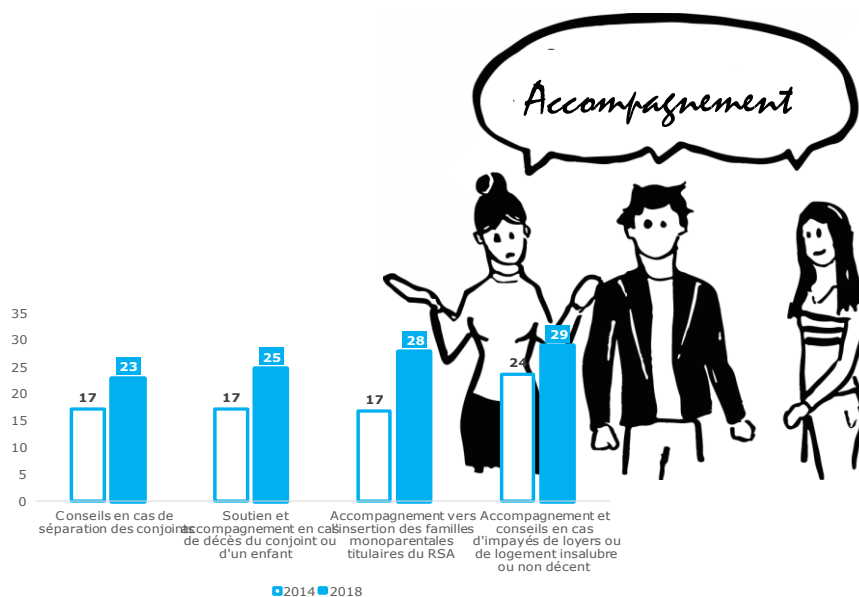
Les « prestations en nature », sous forme d'équipements et services sont, depuis près de vingt ans, la forme d'aide que les Français privilégient et citent en priorité pour aider les familles avec enfants. En 2018, cette option recueille 39% des citations (en baisse de 4 points après le record enregistré en 2016), soit le premier choix des Français pour mieux aider les familles. Viennent ensuite les aides sous forme de soutien et de conseils (16%) qui devancent pour la première fois les prestations en espèces (15%), puis les avantages fiscaux liés aux enfants, qui sont cités par 14% des répondants (en baisse de 6 points cette année). La volonté d'accompagnement des familles est aujourd'hui au cœur de plusieurs politiques familiales, elle s'inscrit dans une évolution des valeurs de la société française qui aspire à des mécanismes plus horizontaux où l'accompagnateur et l'accompagné agissent de concert.

Le crédit dont bénéficient, dans l'opinion, les aides sous forme de soutiens et de conseils n'empêche pas une notoriété limitée de ces mêmes aides, malgré une nette progression cette année. Concrètement, pour soutenir des familles dans des situations d'urgence (comme un décès, une séparation, des impayés de loyer, etc.), les Caisses mettent en œuvre, au titre de l'action sociale, des accompagnements dédiés par des travailleurs sociaux. Ces actions sont identifiées par 23% à 29% des personnes interrogées, soit des taux relativement faibles mais en nette progression par rapport à 2014 (+ 5 à + 11 points).

C'est sans doute en partie parce qu'il prévoit explicitement un accompagnement fort et organisé que le dispositif de la **garantie jeune** recueille un fort assentiment dans l'opinion.

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, les jeunes concernés (moins de 26 ans, ni en emploi, ni en formation, ni en étude) sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Les jugements sur ce nouveau dispositif penchent plutôt du côté positif : 28% des répondants estiment que c'est une bonne chose et 21% le pensent également, tout en ajoutant que le montant versé est insuffisant. 41% des enquêtés sont plus attentistes et souscrivent à l'idée que « tout dépendra des moyens d'insertion et de formation mis en œuvre ».

La connaissance des différentes formes d'accompagnement et de soutien aux familles en difficulté progresse dans l'opinion
(En % connaissant les différentes aides)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Des aides qui préservent le libre arbitre : le cas de l'individualisation des aides aux jeunes adultes et celui du congé parental

Jusqu'ici, en France, l'aide sociale à destination des jeunes adultes est familialisée, c'est-à-dire que les prestations familiales sont **plutôt perçues par les parents**. Depuis quelques années, les réformes vont dans le sens d'une redistribution plus large des aides pour les jeunes, favorisant **l'individualisation de leurs parcours**, et l'opinion semble souscrire à ce changement.

Ainsi, quand on interroge les Français sur l'utilité perçue des différentes formes d'aides destinées aux jeunes de plus de 20 ans ou de leurs familles, les **déductions fiscales aux parents** sont pointées comme l'aide **la moins utile** (28%). D'ailleurs, les aides sous forme de déductions fiscales aux parents connaissent cette année une baisse de citations comme aide préférée pour mieux aider les familles avec enfants (14%, - 6 points).

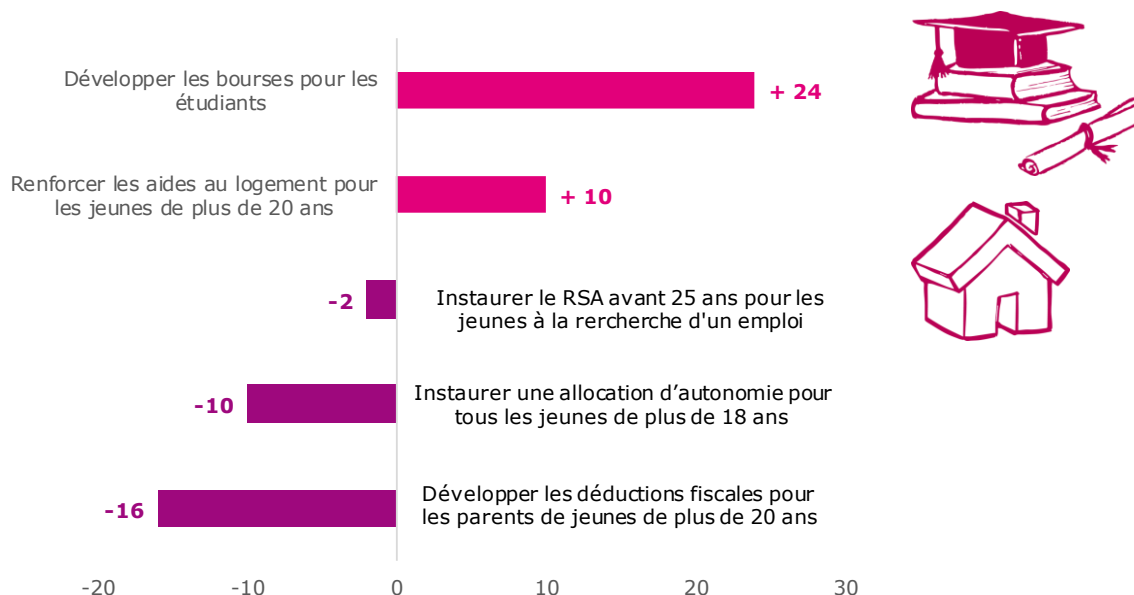
Dans le cas où un **jeune vit chez ses parents**, les Français hésitent maintenant : 49% optent pour le versement de l'aide au jeune et une proportion semblable (49%) préfère le versement à la famille. En 2001, la balance penchait en faveur d'un versement à la famille (55%, contre 43% pour une aide versée au jeune).

En 2018, les aides les plus populaires dans l'opinion pour soutenir les jeunes adultes sont le développement des **bourses aux étudiants** et le renforcement des **aides au logement**. Les premières leur permettent d'acquérir les sacro-saints diplômes permettant la meilleure insertion professionnelle possible, les secondes leur permettant une plus rapide décohabitation du domicile parental, autant de « passages » de plus en plus ardues et retardés⁶ et qui inquiètent très fortement les familles.

Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?

Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ?

- Ecart entre le % de citations comme aide la plus utile et le % de citations comme aide la moins utile -



⁶ Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, Baromètre Djepva sur la jeunesse 2018, <http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2018-15-barometre-djepva-2018.pdf>

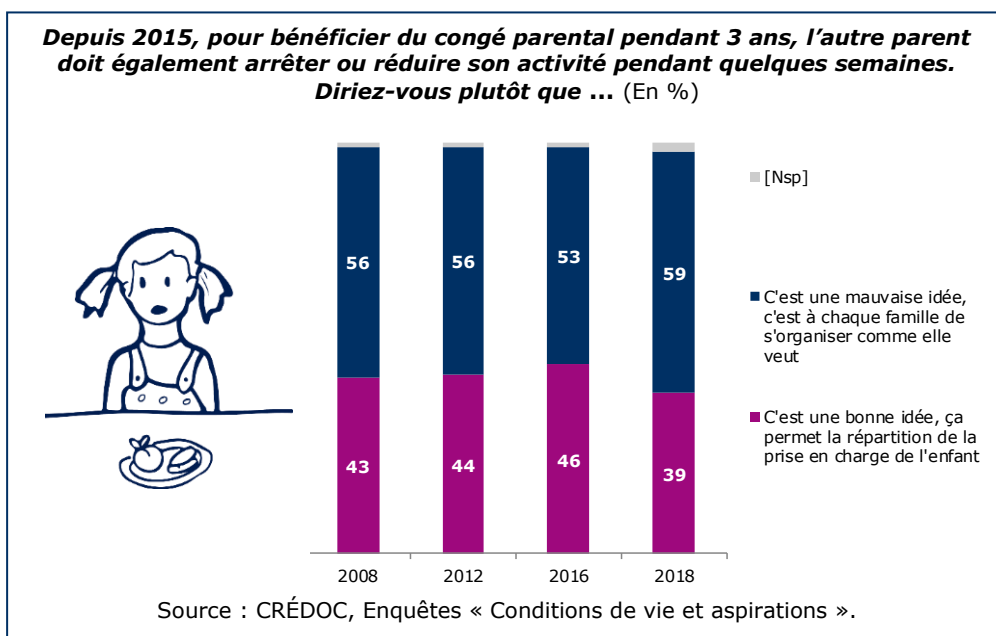
Toujours dans le sens d'une plus grande autonomisation des jeunes adultes, une proportion élevée de Français **réagissent favorablement au fait que le RSA soit dorénavant éligible aux moins de 25 ans** (74%). Le soutien à la garantie jeunes évoqué plus haut participe probablement lui aussi du souhait de donner plus de clés directement au jeune adulte, sans l'intermédiaire de ses parents.

Le souhait **d'individualiser** le modèle social, pour donner à chacun le choix de vivre sa vie comme il l'entend, est également visible dans le cas **du congé parental**. En 2010, 41% des Français estimaient à 2 ou 3 ans la durée idéale d'interruption de l'activité professionnelle d'un parent pour garder son enfant. En ce début 2018, il n'existe **pas de réel consensus** sur la question. Une extrême **liberté** semble octroyée, aucune préférence n'est réellement émise puisque 24% optent pour une durée fixe et fractionnable, sans limite d'âge de l'enfant, 24% choisissent une durée de 2 ou 3 ans, 22% optent pour un an d'interruption et 20% pour six mois. Toutefois l'opinion publique, dans son ensemble, penche de plus en plus vers **des durées courtes** (moins de six mois +6 points par rapport à 2012) ou vers une **durée fixe fractionnable** (+12 points par rapport à 2012) et **mieux indemnisées** : un congé d'environ un an et indemnisé à hauteur du SMIC (45%, + 5 points) rassemble ainsi le plus de suffrages. Les motivations financières semblent avoir moins d'impact sur ces évolutions que l'aspiration grandissante à la parité.

A sa création, en 1977, le dispositif du congé parental était en principe réservé aux femmes. En 1984, il est ouvert aux hommes, mais 98% des congés parentaux sont pris par des femmes. La réforme du congé parental entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2015 - la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui succède au complément de libre choix d'activité (Clca) - entend mieux répartir les responsabilités au sein des couples en prévoyant allongement de la durée de versement **si** les deux parents se partagent le temps de garde. Force est de constater que les jeunes parents n'ont pas été séduits par le nouveau dispositif : la génération 2015 (concernée par la mise en place de PreParE) a perdu environ 40 000 bénéficiaires par rapport à la génération précédente.

L'opinion publique, dans son ensemble, fait également état de réticences croissantes face au partage entre le père et la mère du congé parental. En 2018, l'idée que le partage du congé parental entre les deux parents est une bonne chose **recule** dans l'opinion (- 7 points après + 2 points entre 2014 et 2016) alors que **l'idée que chaque famille doit s'organiser à sa guise n'a jamais été aussi dominante**

(59%). Notons que les **jeunes** se montrent beaucoup plus favorables que les plus âgés à la plus grande répartition du congé parental entre père et mère. Les moins de 25 ans sont, en 2018, 51% à penser que c'est plutôt une bonne idée, contre 30% des 70 ans et plus. En 2016, les prises de position des moins de 25 ans et des seniors étaient rigoureusement identiques.



Ces opinions s'inscrivent dans des mouvements de fond qui placent **l'individu, et son libre arbitre**, au cœur des aspirations de notre société⁷.

La mise en place des réformes suscite des réticences dans l'opinion

Des réformes récentes ont été passées au crible de l'opinion avant et après leur instauration et l'on constate que le plébiscite des premiers temps a souvent tendance à **s'éroder**.

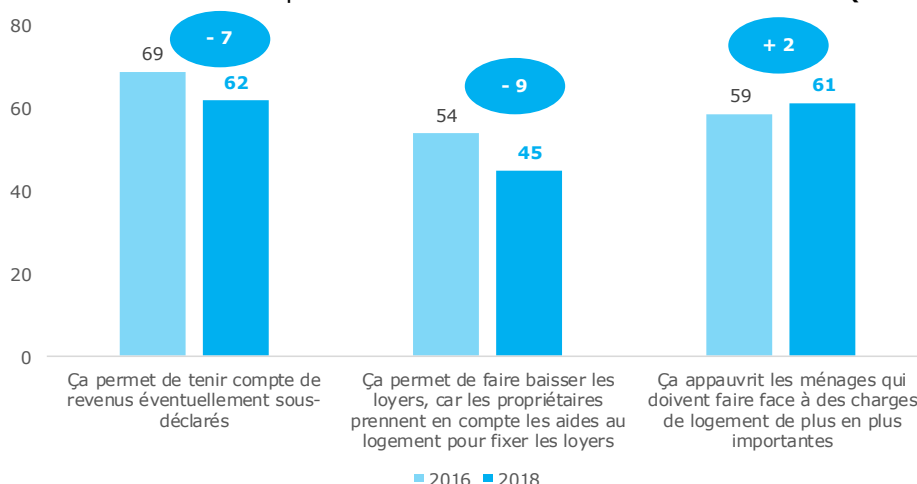
La fusion entre RSA et prime d'activité, louée par 65% des enquêtés cette année, était plus encore favorablement appréciée en 2016, avant que la fusion ne se fasse. 73% des Français disaient alors que c'était une bonne chose car cela simplifiait les dispositifs et 69% parce que la prime était stable pendant 3 mois. Ou bien les enquêtés étaient plus enthousiastes parce qu'on leur précisait les avantages attendus d'une telle fusion, ou bien les effets bénéfiques escomptés ne sont pas tous au rendez-vous.

Dans le même esprit, l'éligibilité des **moins de 25 ans** à la nouvelle « prime d'activité » remporte certes beaucoup de suffrages (74%), mais le plébiscite était plus fort encore en 2016 (78%).

Même phénomène avec la réforme récente des allocations logement qui baisse, voire supprime, les aides au logement en cas de dépassement d'un certain niveau de loyer. Les Français sont **mitigés** cette année : un peu plus de 6 sur 10 pensent que cette réforme peut contribuer à mieux prendre en compte d'éventuels revenus sous-déclarés ; mais une proportion similaire pense que la mesure contribue à appauvrir les ménages qui font face à d'importantes charges de logement. Enfin, l'opinion selon laquelle cette mesure pourrait faire baisser les loyers devient minoritaire dans l'opinion. **Les avis favorables ont donc diminué** en l'espace de deux ans, perdant jusqu'à 9 points pour l'idée selon laquelle « la réforme permet de faire baisser les loyers ».

Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement sont diminuées (loyer de plus de 995€ pour une personne seule à Paris), ou supprimées (loyer de plus de 1 171€ pour une personne seule à Paris).

Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ? (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

S'agissant des aides au logement, une autre réforme (la baisse de 5€ par mois du montant des APL) a pu crispier l'opinion. Certes, la majorité des répondants lui reconnaît une vertu, celle de permettre de réaliser des économies (52% des enquêtés le reconnaissent). Mais, en même temps, cette baisse

⁷ Voir par exemple, Pierre Bréchon, Olivier Galland. L'individualisation des valeurs, Armand Colin, pp.13-30, 2010

leur paraît annonciatrice d'autres baisses à venir sur cette allocation (66%) et elle a pour conséquence, selon 61% des répondants, d'appauvrir les ménages concernés.

Il faut en effet rappeler que la part des budgets consacrée à se loger a augmenté ces dernières années et est venue **obérer parfois de manière très sensible d'autres pans de consommation**⁸ tout aussi essentiels tels que l'alimentation, la santé, etc. Les aides au logement ont des effets redistributifs et contribuent à **diminuer de 2 points** le taux de pauvreté de leurs bénéficiaires⁹. Elles diminuent également le taux d'effort financier dédié au logement¹⁰. Au regard de ces bénéficiaires, les possibles effets inflationnistes sur les loyers semblent moins peser dans l'opinion.

Au-delà des effets de la mise en place des réformes, il faut également se souvenir que, pour la population, les allocations logement n'ont ni vocation à obtenir un logis plus confortable, ni à faciliter l'accession à la propriété : elles **permettent avant tout d'assurer l'essentiel**¹¹. Les uns considèrent qu'elles servent à habiter une demeure décente (41% des répondants), les autres qu'elles permettent d'assumer d'autres charges que celles du logement (41%).

⁸ Ainsi en 2011, les foyers bénéficiaires des AL assumaient des charges totales de logement (avant versement des aides) excédant celles des non-bénéficiaires. En parallèle, leurs dépenses de consommation étaient inférieures de 131€ pour l'alimentation par rapport aux non-allocataires, de 123€ pour les loisirs et la culture, de 80€ pour l'ameublement et la décoration, de 16€ pour la santé et 78€ pour la restauration. Calculs CREDOC à partir des données INSEE, enquête Budget des Familles 2011.

⁹ DREES, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution - Édition 2018, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/minima-sociaux-et-prestations-sociales-menages-aux-revenus-modestes-et-11871>

¹⁰ Les dépenses de logement : allégées par les aides personnelles au logement, mais qui demeurent une charge très forte pour une partie des foyers allocataires, l'essentiel, n°144, mars 2014, <http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/144%20-%20ESSENTIEL%20Taux%20effort%20logement.pdf>

¹¹ Emilie Daudey, Pauline Jauneau-Cottet, Sandra Hoibian et Jörg Muller, 2015, « *Les aides personnelles au logement* », Etude pour la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature.

Avant-Propos

Ce document présente les résultats des questions intégrées à la demande de la CNAF dans la vague de début 2018 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de Vie et les Aspirations ». Les réponses ont notamment été analysées en fonction des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.

RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'enquête a été réalisée **en ligne**, entre décembre 2017 et janvier 2018, auprès d'un échantillon représentatif de **3.016 personnes en France** (France métropolitaine, Corse et DOM-TOM) âgées de 15 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des **quotas**. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) ont été calculés d'après la dernière base disponible du recensement de l'INSEE. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement final a été effectué¹².

Rappelons que, jusqu'en 2015, les enquêtes **étaient menées en face à face** auprès d'un échantillon de 2000 personnes et sur un champ plus restreint : les 18 ans et plus, en France métropolitaine, hors Corse.

Le changement du mode de collecte des données (en ligne depuis 2016, en face-à-face précédemment) a été décidé à la suite d'une **expérimentation de grande envergure** réalisée en 2015 où, simultanément, le CREDOC a conduit deux enquêtes de front : l'une en face-à-face et l'autre en ligne. Les résultats de cette expérimentation, qui ont été publiés dans un cahier de recherche du CREDOC¹³, nous ont conduits à considérer que, dans la plupart des cas, les écarts entre le face-à-face et l'enquête en ligne étaient relativement faibles.

Notons tout d'abord que **l'élargissement du champ aux plus de 15 ans et aux DOM** ne modifie pas les résultats globaux car la part de ces nouveaux venus est très faible (153 personnes sur 3 016, soit 5% de l'échantillon). En revanche, en fusionnant plusieurs vagues, on pourra disposer d'informations fiables sur les territoires ultramarins.

Par souci de transparence, nous avons présenté les courbes, les graphiques et les tableaux avec des codes couleurs clairement identifiables pour que le lecteur puisse immédiatement repérer le changement de méthodologie.

Pour faciliter l'interprétation des évolutions intervenues depuis 2015, nous faisons le choix dans cette note de présenter, **à partir de 2015, uniquement les résultats des enquêtes en ligne**.

Cet encadré méthodologique est l'occasion de rappeler qu'il n'y a pas de mode de collecte préférable à un autre dans l'absolu. La littérature scientifique considère notamment **qu'internet** permet aux personnes interrogées de répondre plus honnêtement, car elles n'ont pas d'enquêteur en face d'elles. La présence physique d'un enquêteur conduit parfois à un biais de déclaration lié au fait que les personnes interviewées ont tendance à présenter une image avantageuse d'elles-mêmes, ou conforme à ce qu'elles pensent être « la bonne » réponse. Aujourd'hui, la généralisation d'internet dans les foyers et via les téléphones mobiles a conduit le CREDOC à basculer en ligne de très nombreuses enquêtes, considérant que les réponses étaient aussi fiables par ce mode de collecte que par les autres (téléphone et face-à-face).

¹² Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « *Premiers résultats de la vague de début 2018* » (CREDOC, à paraître) où l'on trouvera, par ailleurs, les résultats de l'ensemble des questions généralistes de l'enquête.

¹³ P. Crouette, E. Daudey, S. Hoibian, G. Charrance (Ined), S. Legleye (Ined), Une approche de l'effet du passage sur internet d'une enquête en population générale, Cahier de recherche n° 323, décembre 2015, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C323.pdf>

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de cette vague d'enquête :

- **La fusion de différentes aides ou dispositifs** : comment les Français jugent-ils la fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi ? Sont-ils favorables à la fusion en une seule allocation de différentes aides sous conditions de ressources qui coexistent actuellement ?
- **L'action sociale mise en œuvre par les Caisses** : quelle est la notoriété de certaines actions comme l'accompagnement des familles monoparentales titulaires du RSA, des familles endeuillées, de celles qui connaissent des difficultés de logement ou qui se séparent ?
- **Le congé parental** : quelle est la durée souhaitée de l'interruption d'activité au moment de l'arrivée de l'enfant ? avec quelle indemnisation ? quelle est l'opinion sur le partage entre les deux parents du congé parental pour pouvoir bénéficier de l'intégralité de celui-ci ?
- **La pension alimentaire** : l'opinion sait-elle que les CAF recouvrent les pensions alimentaires non payées ? Comment juge-t-elle l'intervention des CAF pour compenser la faiblesse de certaines pensions alimentaires ?
- **Le système des prestations familiales et les principes qui président à leur calcul** : le système actuel privilégie-t-il les classes moyennes ? Faut-il supprimer les prestations familiales pour les hauts revenus ? Davantage contrôler la situation des allocataires ? Les Français pensent-ils que les gens font beaucoup de fausses déclarations ou encore que trop de prestations sont versées aux plus défavorisés ? Comment convient-il d'aider les familles : par des prestations en espèces, en nature, par des avantages fiscaux ? Et, en fin de compte, l'existence d'un grand nombre de prestations est-elle bien perçue ou les Français préfèrent-ils une moindre complexité du système ?
- **Les aides à destination des jeunes adultes** : quel type d'actions faut-il privilégier en direction des jeunes de plus de 20 ans ? à l'inverse, quelle action est la moins utile ? A qui verser les aides : au jeune qui vit chez ses parents ou à ceux-ci ? Quand le jeune quitte le foyer, quelles ressources faut-il prendre en compte pour le calcul des allocations logement ? Que pensent les Français de l'éligibilité de la prime d'activité aux moins de 25 ans ? Et de l'instauration de la garantie jeune à destination des 16 – 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude ?
- **Les aides au logement et l'APL** : comment les Français jugent-ils la prise en compte du montant du loyer dans le calcul des aides au logement ? Cela permet-il de lutter contre la fraude ? Y a-t-il selon eux un risque d'appauvrissement des bénéficiaires ? Comment, par ailleurs, est perçue la baisse de 5€ par mois du montant des APL ?

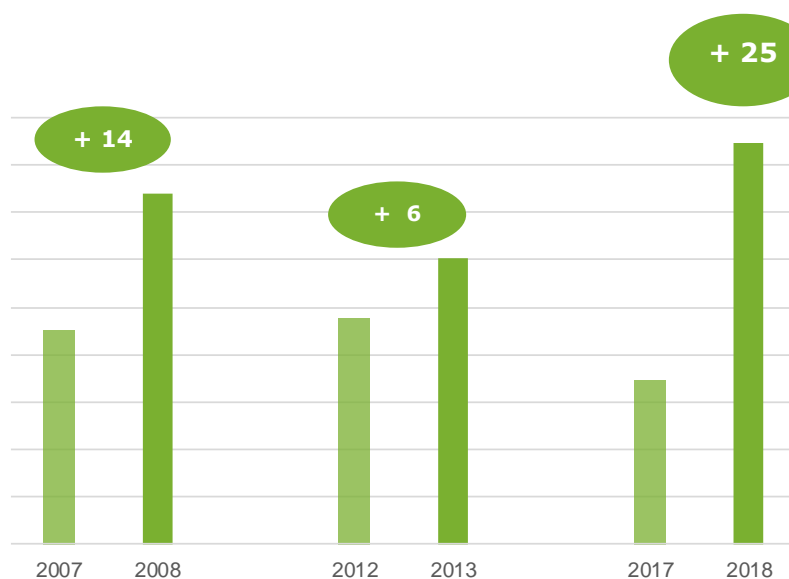
1. Début 2018 : une opinion quelque peu rassérénée

1. Les besoins de changement ont été, pour partie, comblés

Dans le contexte de fort marasme économique qui a suivi la crise de 2008, l'opinion publique a montré de nombreux signes de défiance vis-à-vis du système médiatique et politique ; les envies de changement et de réforme radicales se sont faites plus pressantes.

Force est de constater que l'élection d'Emmanuel Macron a provoqué, à court terme, un **bond spectaculaire de la confiance dans le gouvernement** (+ 25 points, contre + 6 ou + 14 points aux élections précédentes, Graphique 1). La hausse de la confiance dans le personnel politique est plus limitée (+ 7 points, Graphique 2), mais réelle.

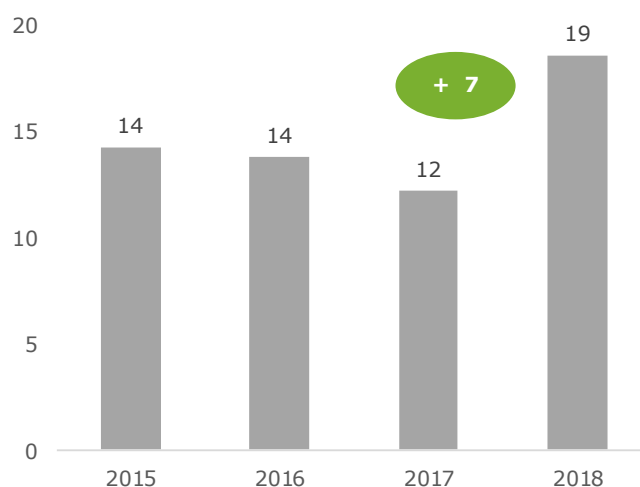
Graphique 1 - En 2018, le regain de confiance post-électoral est particulièrement net
(En % de confiance dans le gouvernement pour résoudre les problèmes qui se posent en France)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Graphique 2 - Globalement, avez-vous confiance dans les hommes et femmes politiques ?

(En % de très et plutôt confiance)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

2. Un soutien plus affirmé au système de protection sociale

L'enquête Conditions de vie montre que, au début 2018, le regard porté sur **l'action publique est plus bienveillant** que les années passées. A titre d'exemple, le fonctionnement de la justice est jugé d'un œil plus favorable : 32% des Français estiment qu'elle fonctionne bien ou assez bien contre 26% en 2017 soit 6 points d'augmentation. De même, l'école, une institution dont le fort capital sympathie n'avait pas évité une récente défiance à son égard retrouve du crédit (70%, +4 points)

La protection sociale est prise dans ce mouvement. Au lendemain de la crise, les Français s'étaient progressivement **distancés** du modèle social, avec une remise en cause grandissante du ciblage et de **l'efficacité** des aides sociales¹⁴. Ceci s'expliquait en particulier par une montée des inquiétudes concernant le **financement** de la sécurité sociale¹⁵, alors que la question de la dette publique apparaissait de manière récurrente dans les médias. On observe à présent un plus grand soutien accordé aux politiques sociales. Les Français estiment dans le détail davantage que **l'Etat agit à sa juste mesure envers les populations démunies**.

- **Le sentiment que les pouvoirs publics font « ce qu'ils doivent » pour les plus démunis s'accroît cette année de 7 points (40%), tandis que reculent les critiques :** les opinions selon lesquelles les pouvoirs publics n'en « font pas assez » (44%, - 4 points) ou qu'ils en « font trop » (14%, - 3 points) perdent du terrain.
- **L'idée selon laquelle les minima sociaux peuvent avoir un effet désincitatif à l'emploi est en net recul depuis 2015**, même si elle reste majoritaire dans la population. Les trois-quarts estiment qu'il est parfois plus avantageux de percevoir des minima sociaux plutôt que de travailler avec un bas salaire (-6 points par rapport à 2015) ; plus de la moitié pense que la perception du RSA peut inciter à ne pas rechercher de travail (-8 points depuis 2014). **Le soutien au RSA est en hausse**. 41% des Français se disent prêts à accepter une hausse de leurs impôts ou cotisations pour financer une augmentation du RSA : une hausse de 10 points par rapport à 2014¹⁶.
- **Les Français sont plus nombreux à appeler à un renforcement des aides à destination des familles**. Un tiers des Français estiment que les allocations familiales sont insuffisantes (36%, soit + 6 points par rapport à 2015).

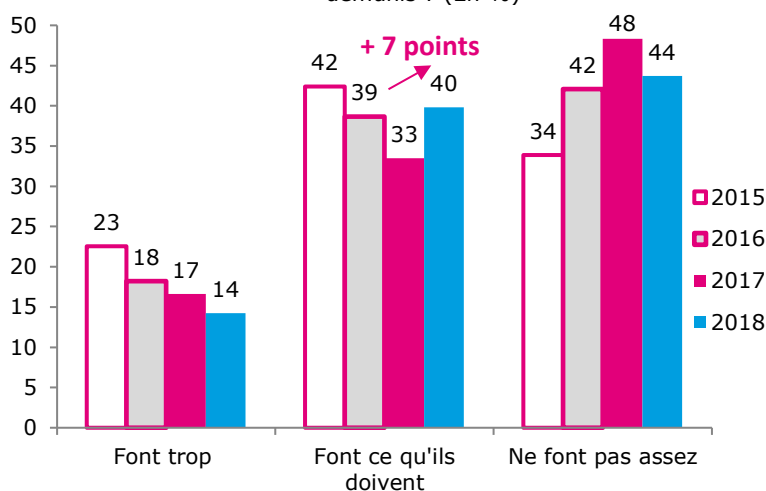
¹⁴ Régis Bigot., Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian., Jörg Müller., « Début 2014 : ne compter que sur soi », *Note de conjoncture sociétale du CREDOC*, avril 2014

¹⁵ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jörg Müller, 2015, *Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années*, Rapport réalisé à la demande l'Institut Montparnasse, laboratoire d'idée fondé par la MGEN, et Terra Nova

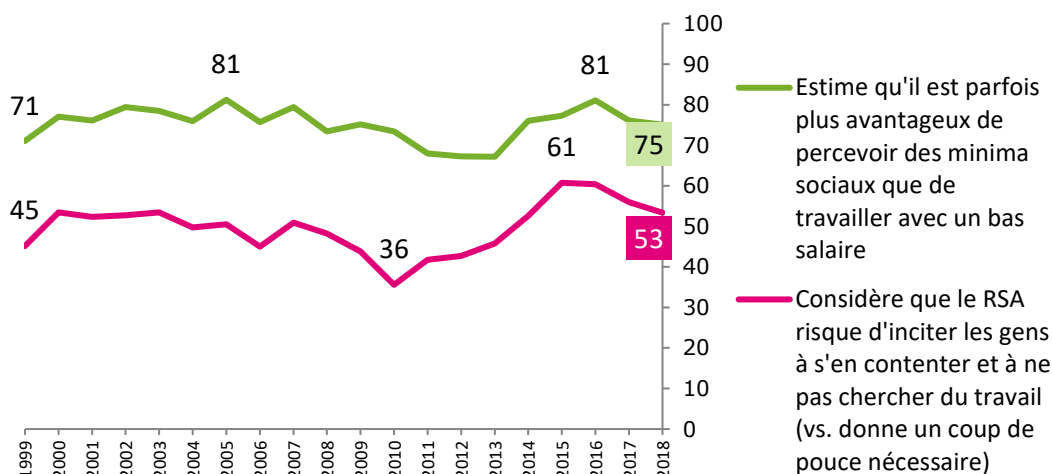
¹⁶ Baromètre d'opinion DREES 2017, *op.cit.*

Graphique 3 – Un regard plus positif sur l’action des pouvoirs publics en matière de protection sociale

Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? (En %)



Regard des Français sur les minima sociaux (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

Plusieurs éléments de contexte peuvent expliquer ces mouvements.

On peut d’abord y voir une conséquence du **regain global de confiance** dans l’action du gouvernement. Plus spécifiquement, les réformes récentes (ou projets de réformes) peuvent avoir répondu aux attentes d’une part de la population qui exprimaient des souhaits de **simplification des dispositifs** publics et de **ciblage** sur les publics les plus modestes¹⁷ :

¹⁷ Patricia Croutte, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, RSA, prestations familiales, accueil de la petite enfance, collection des rapports n°335, octobre 2016, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R335.pdf>

- La modulation du montant des **allocations familiales** pour les revenus les plus élevés, mise en place depuis juillet 2015, était soutenue par une majorité de Français¹⁸ ;
- La **fusion de la prime pour l'emploi et du RSA activité** - au travers de la mise en place de la prime d'activité depuis janvier 2016 - emportait également l'adhésion du corps social¹⁹
- La **réforme des minima sociaux**, entrée en vigueur depuis janvier 2017 (dématérialisation des démarches pour demander le RSA, allègement des justificatifs requis, facilitation des échanges entre les administrations...) répond aux attentes qui étaient exprimées par 72% de la population de favoriser des échanges d'informations entre administrations pour alléger les démarches²⁰.
- Le projet de « **versement social unique** » qui regrouperait toutes les allocations sociales entre également dans cette démarche.

On peut également voir dans le regain de soutien au système de protection sociale **la détente des inquiétudes concernant son financement**. De fait, les comptes de la Sécurité Sociale se redressent progressivement : d'un déficit avoisinant les -27 milliards d'euros en 2010, le solde s'établit en 2017 à -5,1 milliards, soit 2,7 milliards de moins par rapport à 2016²¹. L'opinion y est sensible puisque de **moins en moins de Français trouvent que la protection sociale coûte trop cher**. En 2017, six Français sur dix (62%) estiment qu'il est normal qu'environ le tiers du budget de l'Etat soit alloué au financement de la protection sociale, et près d'un quart jugent ce financement insuffisant (23%), une proportion en augmentation progressive depuis 2013²².

3. Les perspectives économiques s'améliorent

Par ailleurs, les **frémissements de reprise** économique se confirment. L'opinion se caractérise par un regain d'optimisme en la matière, notamment sur la perception de l'évolution du niveau de vie des Français depuis une dizaine d'années. Cet indicateur était au plus bas jusqu'en 2014 et a connu une remontée franche cette année (+ 10 points optant pour la stabilité ou l'amélioration). De même, le sentiment de restriction budgétaire est en recul pour la deuxième année consécutive (- 2 points en un an, - 4 points en deux ans).

¹⁸ Céline Grislain-Letrémy, Adrien Papuchon, « La diminution du soutien aux transferts universels en France : les conceptions du système de protection sociale ébranlées par la crise de 2008 ? », Revue française des affaires sociales 2017/1 (), p. 205-229.

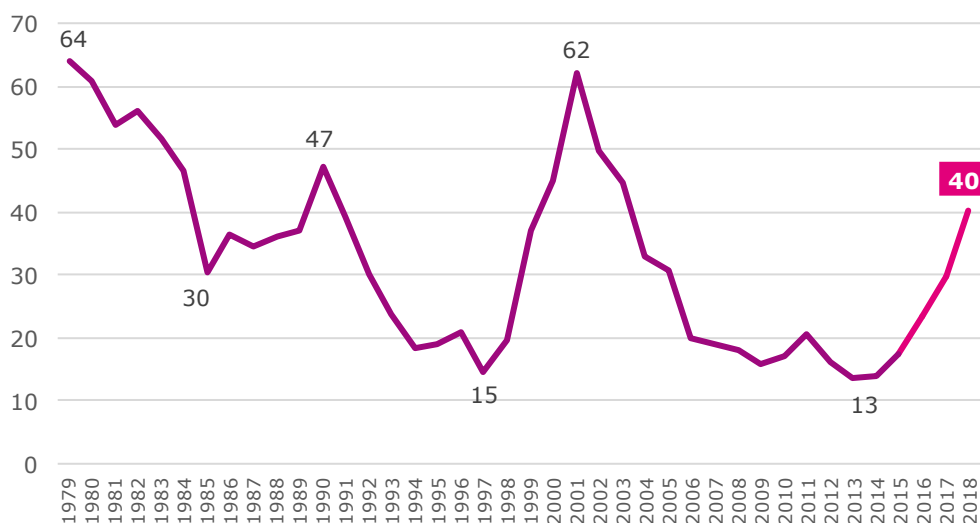
¹⁹ Patricia Croutte, et al. op. cit.

²⁰ Patricia Croutte, et al. op. cit.

²¹ Communiqué de presse de la Ministre des Solidarité et de la Santé et du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, 15 mars 2018.

²² Baromètre d'opinion DREES 2017, op. cit.

Graphique 4 – En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous depuis une dizaine d'années, que ça va ?
(En % de beaucoup mieux, un peu mieux et c'est pareil)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

4. La peur du chômage recule, laissant la place à des préoccupations liées au vivre ensemble

En deux ans, la baisse de citations du **chômage** comme préoccupation majeure de nos concitoyens est spectaculaire (- 11 points en 2017 et - 11 points à nouveau en 2018, Graphique 5). La reprise du marché de l'emploi est constatée et anticipée, mais elle ne rassure pas non plus les Français. Ceux-ci perçoivent les bénéfices économiques d'une plus grande flexibilité, mais ils ont le sentiment que celle-ci se produit au détriment de la sécurité de l'emploi, entraînant une forme de distance inédite à la vie professionnelle²³.

En parallèle, violence et insécurité (37%) et immigration (31%) prennent la tête du classement des préoccupations. La succession des **différents attentats** ayant frappé l'Hexagone en 2015 et 2016 touchant tragiquement différents territoires et publics²⁴, leurs échos dramatiques dans d'autres pays (Orlando, Belgique, Espagne, Angleterre, etc.²⁵), la mise en place **de l'état d'urgence**, sont sans nul doute en lien avec le climat d'inquiétude et de suspicion dans une part conséquente de la population. 37% de nos concitoyens se disent aujourd'hui préoccupés par la **violence et l'insécurité**. Ces préoccupations sont, **pour la deuxième année consécutive en tête des préoccupations** de nos concitoyens et en progression (+3 points par rapport à l'an dernier). Alors qu'au début 2015 la

²³ Solen Berhuet, Lucie Brice, Patricia Crouette, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Jorg Muller, Etre l'entrepreneur de son bien-être, Note de conjoncture sociétale 2018, sur souscription

²⁴ Attentat de Charlie Hebdo et de l'Hypercacher en janvier 2015, attaque du train Thalys le 21 août 2015, attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan, au stade Saint Denis et dans les terrasses de café, tuerie de la promenade des anglais à Nice le 14 juillet 2016, Attentat de l'église de Saint Etienne du Rouvray le 26 juillet 2016.

Rappelons que l'enquête a été menée avant l'attentat de Carcassonne et Trèbes et l'assassinat de Muriel Knoll le 23 mars 2018.

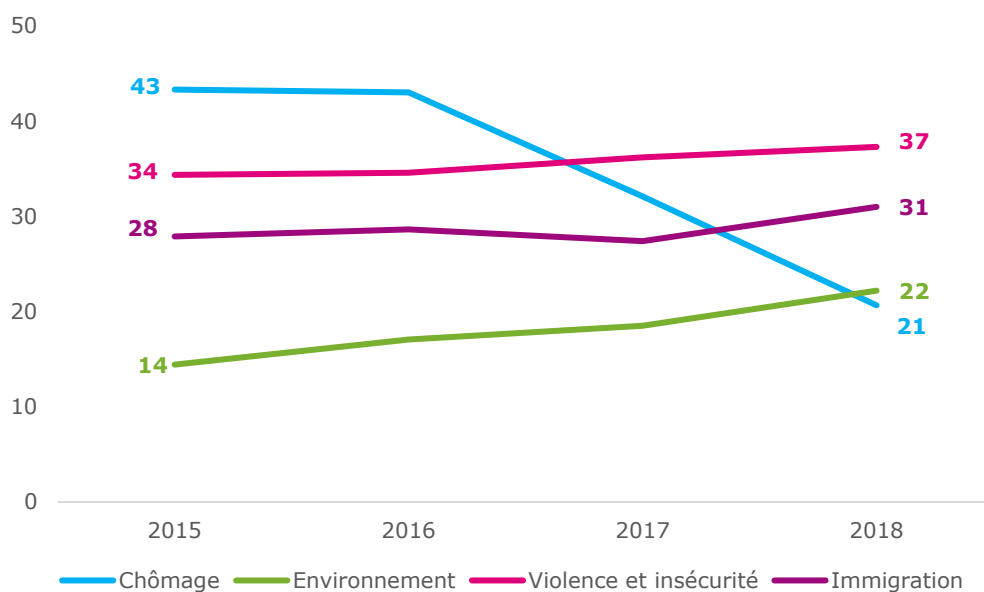
²⁵ Les travaux du CREDOC montrent un concernement plus important avec les actes terroristes perpétrés dans les pays occidentaux que dans d'autres pays, <http://www.memoire13novembre.fr/content/séminaires>

population avait fait preuve d'une forme de résilience avec un maintien de la confiance en autrui²⁶, la répétition des événements semble nourrir le terreau d'une défiance en autrui.

La préoccupation pour l'environnement en profite également, progressant en moyenne de 2 points chaque année. Il est probable que ce soit davantage l'effondrement des craintes vis-à-vis du chômage que la réelle progression de ce thème qui explique la situation.

Graphique 5 – La préoccupation pour le chômage cède du terrain, laissant la première place à la violence et l'insécurité, devant l'immigration

(Parmi les deux sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus, En % de citations en 1^{er} ou 2^{ème} choix)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

5. De timides préoccupations pour la pauvreté

L'amélioration économique n'est pas sans provoquer certaines frustrations et impatience²⁷. Les Français sont **en attente d'une amélioration plus nette de leur niveau de vie**. Celui-ci progresse, mais pas suffisamment vite à leur goût. Au total, le sentiment d'avoir perdu des marges de manœuvre financière domine toujours (44% des Français, -2 points), quasiment à jeu égal désormais au sentiment de stabilité (pour qui voit le verre à moitié plein) ou stagnation (pour qui voit le verre à moitié vide) du niveau de vie exprimé par 35% de la population (+4 points).

Ce sentiment de frustration se lit également lorsqu'on observe le regard porté par la population sur la pauvreté. En 2018, un **Français sur quatre se dit principalement préoccupé par la pauvreté en France**, et un sur sept par la pauvreté dans le monde. C'est en moyenne deux points de plus chaque année depuis 2016. La pauvreté en France

²⁶ Lucie Brice, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Franck Lehuède, 2016 A Paris comme ailleurs : Fluctuat nec mergitur, Note de conjoncture sociétale du CREDOC, 2016

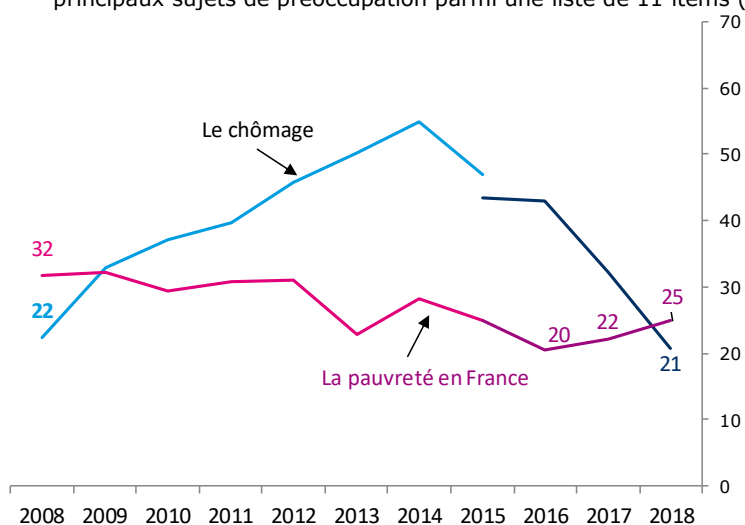
²⁷ Solen Berhuet, et al. op.cit.

est aujourd'hui la troisième source de préoccupation des Français, devant le chômage pour la première fois depuis le déclenchement de la crise économique en 2008.

Les résultats du baromètre d'opinion de la Drees de 2018 pointent eux-aussi une forte inquiétude des Français à l'égard de la pauvreté, et une opinion favorable à l'augmentation des minima sociaux. Six Français sur dix seraient ainsi favorables à une hausse du RSA, contre un peu moins d'un Français sur deux en 2014²⁸. Les taux de préoccupation pour la pauvreté constatés dans l'enquête Conditions de vie, même s'ils progressent légèrement, restent aujourd'hui inférieurs à ceux observés avant la crise (25% vs 32%). Rappelons **qu'en parallèle, en l'espace de 10 ans (2005-2015), le nombre de personnes en situation de pauvreté a augmenté d'un million.**

Graphique 6 – La pauvreté préoccupe un peu plus

% cite la pauvreté en France, le chômage ou la pauvreté dans le monde comme l'un de ses deux principaux sujets de préoccupation parmi une liste de 11 items (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

Les derniers chiffres disponibles produits par l'INSEE font état de près de 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté²⁹, soit plus de 14% de la population. Les Français ont d'ailleurs conscience de l'augmentation de la pauvreté : près 9 sur 10 (89%) estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans³⁰. Et le pessimisme domine quant à son évolution dans un avenir proche : 84% pensent que la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter en France. Mais mis en situation de devoir hiérarchiser leurs préoccupations, les Français se disent **bien plus préoccupés par l'insécurité ou l'immigration que par la pauvreté.**

Interrogés depuis près de 30 ans sur les raisons qui expliquent la pauvreté, les Français portent un regard globalement empreint de sympathie. Car comme le rappelle Julien Damon, « En majorité, les Français considèrent que la pauvreté est un problème structurel

²⁸ Drees, 2018, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », Panoramas de la Drees Social, p.55-56

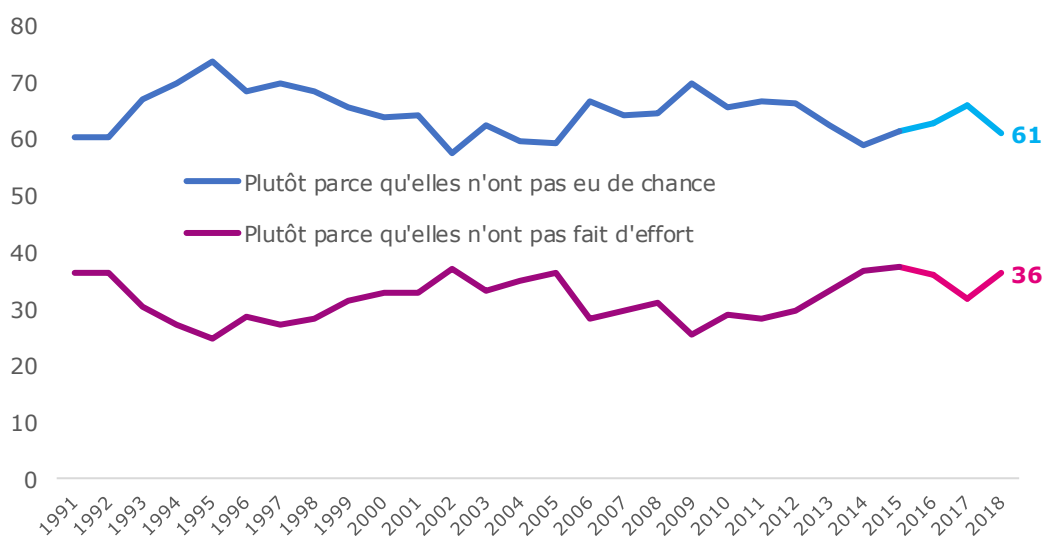
²⁹ Au seuil de 60% du revenu médian, qui correspond à 1 015 euros par mois pour une personne seule. Julie Argouarc'h, Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee, 2017, « Les niveaux de vie en 2015 », *Insee Première*, n°1665, septembre

³⁰ Baromètre d'opinion DREES 2017, « En 2017, des Français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique », synthèse des résultats, mars 2018

(...) avant de pointer d'éventuelles défaillances individuelles (...) »³¹. Entre 60% et 75% des répondants estiment en effet que les personnes pauvres n'ont pas eu de chance. Jusqu'en 2008, les évolutions pouvaient s'interpréter au regard du contexte économique et en particulier du taux de pauvreté observé : l'empathie s'accroissait lorsque le taux de pauvreté augmentait³². **Ces dernières années, le regard des Français s'est durci malgré l'augmentation de la pauvreté.** Le phénomène se confirme cette année, avec plus d'un tiers de la population qui considère que les personnes pauvres « n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir ». **Le sentiment que les personnes en situation de pauvreté n'ont pas eu de chance** domine, mais recule cette année (61%, - 5 points).

Dans un contexte de frustration par rapport aux effets non ressentis de la reprise, d'incertitudes par rapport au marché de l'emploi, et de sentiment que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent pour apporter de l'aide aux plus démunis, la population semble considérer davantage **que chacun doit être en mesure de se prendre en main** pour mobiliser les ressources nécessaires pour s'en sortir.

Graphique 7 - La raison qui explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

³¹ Julien Damon, 2018, « Critique de la désincitation plutôt que fatigue de la compassion », CNAF, Informations Sociales, 2018/1, n°196-197, p.125-127

³² Régis Bigot, Émilie Daudey, *La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté*, Document de travail pour la DREES, février 2013, <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/serieetud126.pdf>

2. Les aides en faveur des plus démunis

Aujourd'hui, la branche Famille de la sécurité sociale recense 12,5 millions d'allocataires, soit environ 32 millions de personnes couvertes (**un Français sur deux**) et verse 79 milliards d'euros de prestations³³.

Les deux missions principales de la Branche sont l'aide **aux familles dans leur vie quotidienne** et le développement de la **solidarité envers les personnes vulnérables**. Concrètement, elle propose aux familles des aides diverses, sous forme de compléments de revenus, d'équipements, de suivis et de conseils. Outre cette mission en direction des **familles**, la branche gère et verse pour le compte de l'Etat et des départements des prestations financées par ces tiers, comme **l'Allocation personnalisée au logement (Apl), l'Allocation adulte handicapé (Aah) ou encore le Revenu de solidarité active (Rsa)**.

L'enquête aborde cette année le regard sur différentes réformes mises en œuvre ou envisagées concernant les aides aux plus démunis.

Pour mémoire, les objectifs de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2013-2017 entre l'Etat et la Cnaf sont les suivants : développer le service aux familles et réduire les inégalités, apporter une réponse globale aux allocataires, renforcer l'accès aux droits et simplifier les démarches, renforcer l'efficacité de production du service aux allocataires et améliorer la qualité du traitement des droits.

1. L'opinion est plutôt satisfaite de la fusion réalisée entre le RSA activité et la prime pour l'emploi

Jusqu'en 2015, deux mesures ayant vocation à aider les personnes aux revenus modestes et à inciter à l'activité ont coexisté : le RSA Activité, peu mobilisé par ses bénéficiaires potentiels car près de deux-tiers des foyers éligibles ne le demandaient pas³⁴, et la prime pour l'emploi, versée avec un décalage par rapport à la déclaration de revenus puisqu'il s'agit d'un crédit d'impôts.

En janvier 2016, ces deux dispositifs ont fusionné pour devenir **la prime d'activité**.

L'objectif de cette fusion est « d'inciter [les actifs] à la reprise d'activité et de recentrer les aides à l'emploi vers les salariés aux revenus les plus faibles, notamment les jeunes actifs »³⁵. Les débats sur l'existence de « **trappes à inactivité** » sont nombreux et récurrents dans les débats politiques. La notion de trappe à inactivité renvoie aux situations où « il n'y a pas de différence significative entre salaire et revenu de remplacement (allocation de chômage ou minima sociaux), c'est-à-dire lorsque des individus sans emploi n'ont pas financièrement intérêt à accepter les emplois auxquels ils peuvent prétendre »³⁶. Selon cette représentation, les « systèmes de protection sociale de certains pays sont trop généreux et encouragent une forme de « désincitation au travail » ». C'est pour contre-

³³ Cnaf, Rapport d'activité 2016, http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Quisommesns/Presentation/Rapport_dactivite/RA_2016.pdf

³⁴ P. Domingo, M. Pucci, Economie et statistique n° 467-468, 2014, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES467E.pdf

³⁵ Adélaïde Favrat, Vincent Lignon, Vincent Reduron, 2015, « Les effets redistributifs de la prime d'activité et l'impact du non-recours », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°121, p.27

³⁶ Yolande Benarrosh, 2003, « Les trappes d'inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et Emploi*, n°95, juillet 2003, p.73

carrer ce risque que l'on assiste depuis la fin des années 1990 à un renforcement de mesures visant à rendre plus attractive la prise ou la reprise d'un emploi.

Les personnes interrogées sont majoritairement **favorables** à cette fusion du RSA activité avec la prime pour l'emploi et aux modalités qui l'accompagnent. En effet :

- Deux répondants sur trois se disent **globalement satisfaits** de la fusion des deux dispositifs (65%). Pour mémoire, en 2016, avant que la fusion ne se fasse, 73% disaient que c'était une bonne chose car cela simplifiait les dispositifs et 69% parce que la prime était stable pendant 3 mois. Tout se passe comme si les enquêtés étaient plus enthousiastes dès lors qu'on leur indique les avantages d'une telle fusion.

Si globalement deux personnes sur trois se satisfont de cette fusion, les écarts sont sensibles dans les différents groupes puisque la part de personnes satisfaites varie de 57% à 71% (Tableau A 3, page 92).

Les chargés de famille nombreuse et les ouvriers sont les moins convaincus du bien-fondé d'une telle fusion (à respectivement 57% et 58%), alors que les membres des classes moyennes supérieures et les cadres (69%) ou encore les indépendants et chefs d'entreprise (71%) s'en félicitent plus souvent.

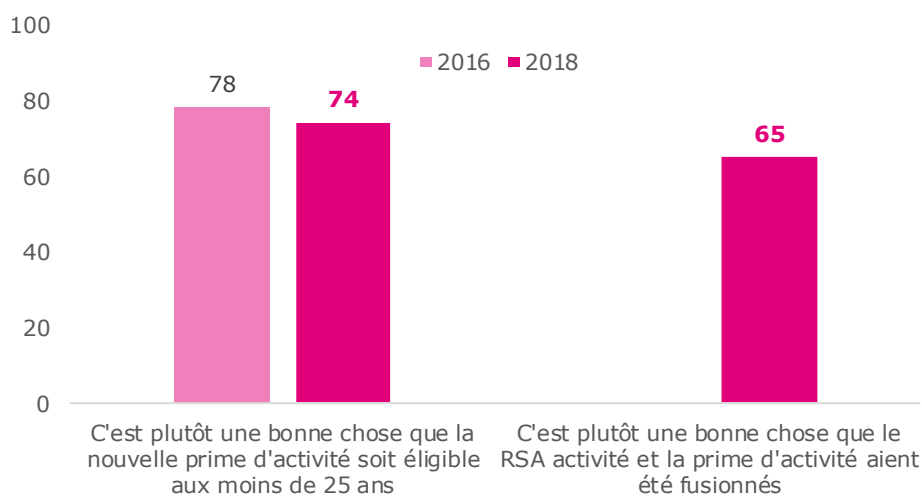
Notons que **les premiers concernés – à savoir les personnes qui, au moment de l'enquête, disent percevoir le RSA – sont 69% à penser que cette fusion est une bonne chose** (+ 4 points par rapport à l'ensemble de la population).

- L'éligibilité des **moins de 25 ans** à la nouvelle « prime d'activité » remporte davantage de suffrages (74%), même si le plébiscite était plus fort encore en 2016 (78%).

Par rapport à 2016, l'assentiment de la population a donc plutôt diminué (- 4 points en moyenne, et jusqu'à - 11 points pour les employés et - 10 points pour ceux qui ont deux enfants à charge, Tableau A 2, page 91).

L'adhésion reste forte et homogène dans l'ensemble du corps social, variant de 70% à 78% (Tableau A 1, page 90). Les allocataires et les étudiants, il est vrai directement concernés, sont les plus favorables à cette éligibilité offerte aux moins de 25 ans (78%).

Graphique 8 – Opinions sur la fusion du RSA activité avec la prime pour l’emploi et sur la nouvelle « prime d’activité » (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

De fait, les **difficultés rencontrées par les jeunes** dans le processus d'autonomisation restent prégnantes, malgré le contexte de reprise³⁷. Les jeunes constituent selon l'INSEE la catégorie d'âge la plus vulnérable économiquement : c'est en effet parmi les 18-29 ans que le taux de pauvreté est le plus élevé. Les jeunes sont également confrontés à un taux de chômage plus élevé que la moyenne. En 2017, le taux de chômage au sens du BIT chez les 15-24 ans, certes en légère baisse (voir partie précédente), continue de concerner plus d'un jeune actif sur cinq. Et parmi 15-25 ans en emploi, près de 4 sur 10 sont en emploi court, CDD ou intérim (39% en 2016). Ils rencontrent également de grandes difficultés dans leur accès au logement³⁸.

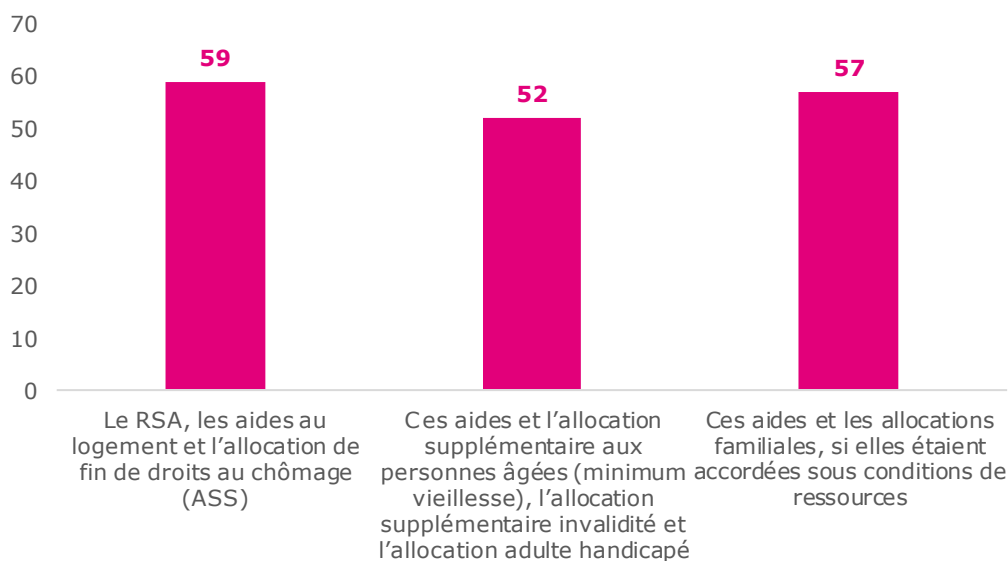
2. Les Français sont plutôt favorables aux hypothèses de fusion des différents minimas sociaux

Actuellement, une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources co-existent, liées à la situation des usagers (handicap, invalidité, vieillesse, chômage, logement ...). Trois possibilités de fusions sont évoquées et elles recueillent toutes **l'assentiment d'une majorité** de personnes (Graphique 9) démontrant, au-delà des réponses aux différentes propositions testées, **un soutien au principe de simplification et fusion des aides** :

³⁷ Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, Baromètre Djepva sur la jeunesse 2018, <http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2018-15-barometre-djepva-2018.pdf>

³⁸ Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, CRÉDOC, Joaquim Timotéo, INJEP, Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes, INJEP analyses & synthèses n°19 http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/ias19-avoir_son_propre_chez_soi.pdf

Graphique 9 – Opinions sur la possible fusion en une seule allocation de différentes aides sociales versées sous conditions de ressources et variant selon la situation des usagers
(En % d'opinions favorables)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

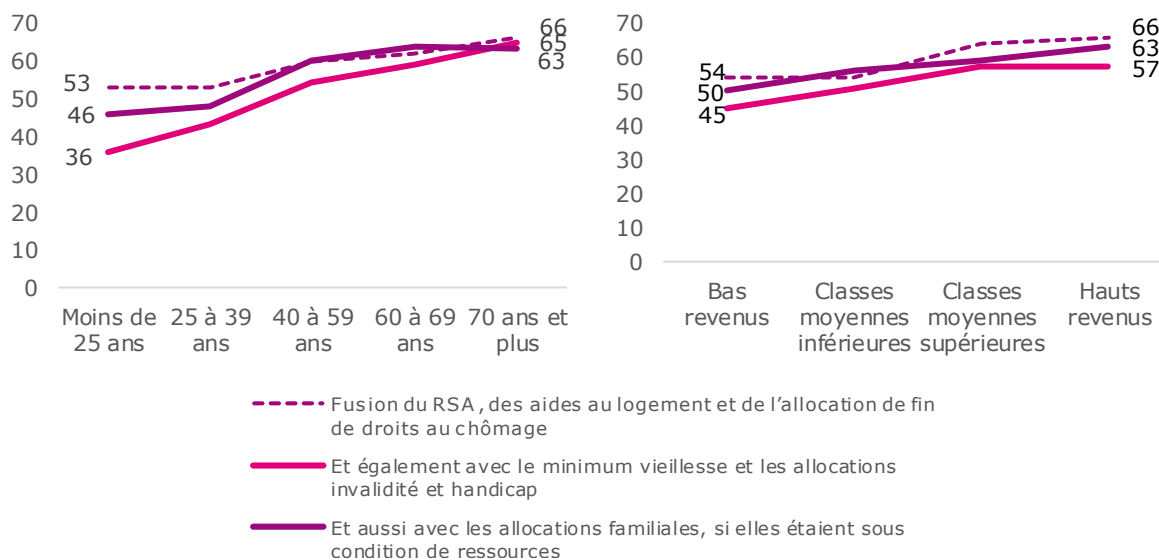
- Trois personnes sur cinq (59%) se disent favorables à la fusion du RSA, des aides au logement et de l'allocation de fin de droit au chômage³⁹. Ces opinions favorables sont toujours majoritaires dans l'opinion et ne dépassent jamais 67% (chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, Tableau A 4, page 93). Les plus âgés (66% des 70 ans et plus), les habitants de Paris et son agglomération (66%) ainsi que les titulaires des plus hauts revenus (66%) sont les plus séduits par cette possible fusion.
- Une personne sur deux (52%) se dit favorable à la fusion de ces aides (RSA, aides au logement et ASS) avec les minimas liés à la vieillesse et au handicap (minimum vieillesse, allocation supplémentaire invalidité et allocation adulte handicapé). **L'opinion est très partagée sur cette hypothèse**, l'adhésion variant quasiment du simple au double : de 36% pour les moins de 25 ans à 65% pour les plus âgés (voir Tableau A 5, page 94).
- Enfin, plus d'une personne sur deux (57%) se prononce en faveur de la fusion de toutes ces aides avec les allocations familiales, si celles-ci étaient accordées sous conditions de ressources. L'âge et le niveau de revenus influencent les réponses, les plus âgés et les plus aisés se montrant plus favorables à cette dernière hypothèse (Tableau A 6, page 95).

De façon systématique, **plus les enquêtés sont âgés et plus le niveau de vie du foyer est élevé, et plus la réaction est favorable** aux différentes hypothèses de fusion des aides (Graphique 10).

³⁹ L'allocation de solidarité spécifique (ASS) est attribuée aux personnes ayant épuisé leurs droits au chômage sous conditions d'activité antérieure et de ressources.

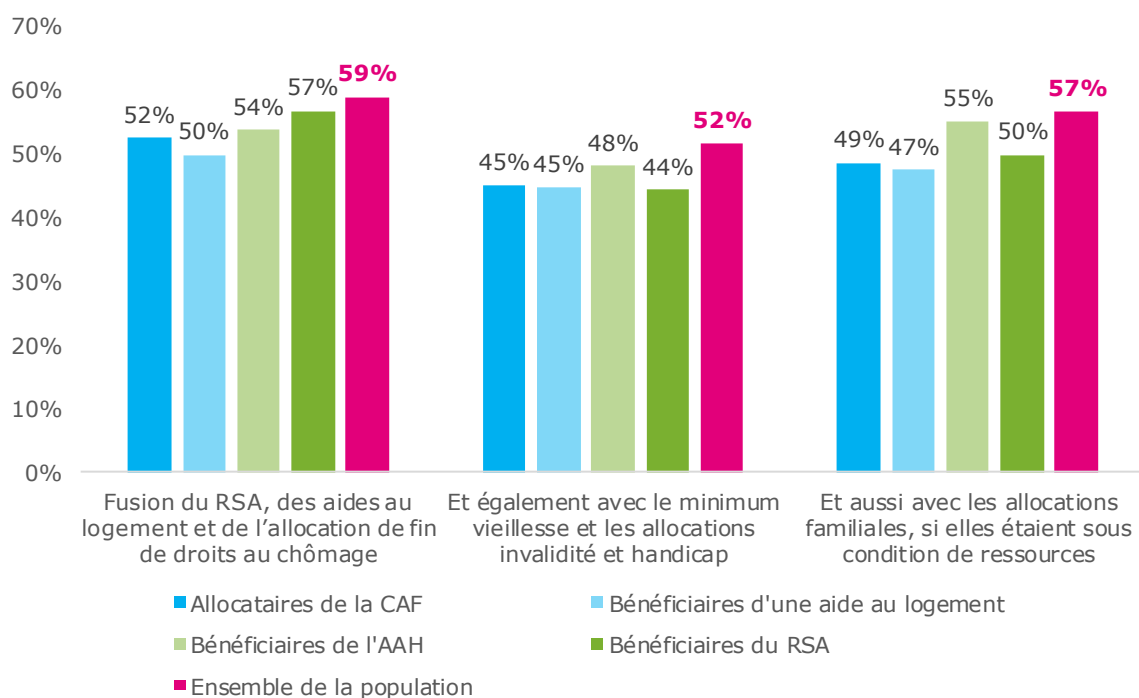
A l'inverse, on constate que **les personnes qui sont bénéficiaires d'une intervention de la CAF, quelle que soit la prestation versée, sont moins convaincues** du bien-fondé de ces scénarii de fusion entre les différentes aides (Graphique 11).

Graphique 10 – Influence de l'âge et du niveau de vie sur l'opinion vis-à-vis des scénarii de fusion proposés (En % d'opinions favorables)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Graphique 11 – Les actuels bénéficiaires d'une aide familiale ou sociale sont toujours moins favorables aux scénarii de fusion proposés (En % d'opinions favorables)



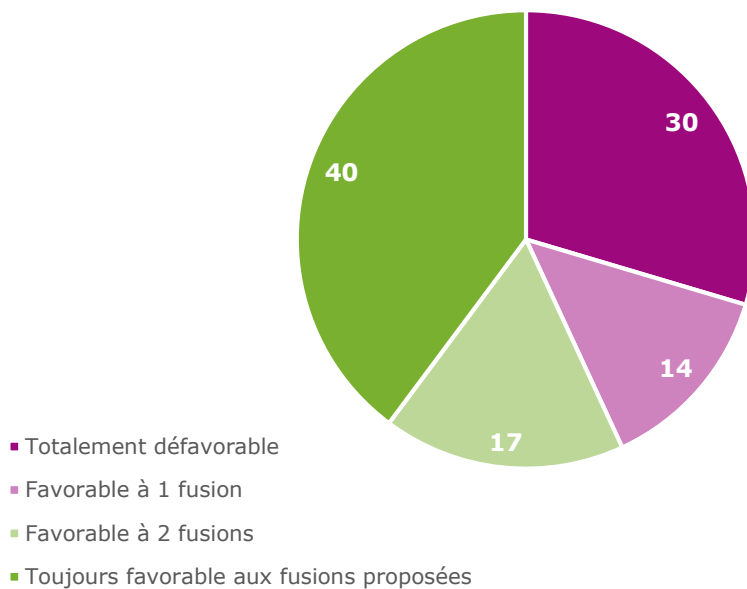
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Au final, on recense **davantage de personnes qui sont favorables aux trois scénarii de fusions proposés (40%)** que de personnes qui réfutent les trois (30%). 14% se disent favorables à une seule des propositions et 17% à deux (Graphique 12).

Les plus âgés (46% des sexagénaires et 50% des 70 ans et plus) et les membres des foyers disposant des plus hauts revenus (44%, contre 33% des bas revenus) sont parmi les plus favorables à la fusion de toutes ces prestations en une seule (Tableau A 7, page 96).

Il y a des groupes (**les moins de 40 ans, les allocataires ou les chargés de famille nombreuse**, par exemple) où l'inverse prévaut, c'est-à-dire où l'on recense plus d'avis totalement défavorables aux hypothèses de fusions que d'avis totalement favorables.

Graphique 12 - 4 personnes sur 10 se disent favorables aux trois scénarii de fusions proposés ; 3 sur 10 les rejettent tous (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

3. Les grands principes du système des prestations familiales

Le système français de protection sociale est organisé par grandes catégories de risques, à l'appui des acquis du droit du travail (accidents, chômage, maladie, retraite) et du droit de la famille (maternité, handicap, vieillesse). L'accompagnement des familles est une des missions principales de la Cnaf : « Les prestations familiales aident les familles pour l'entretien des enfants et pour la conciliation des vies familiale et professionnelle des parents. Fin 2016, 6,8 millions de familles bénéficient d'au moins une prestation familiale, comme fin 2015. Le montant moyen est de 388 euros par mois et par foyer aidé en 2016 »⁴⁰.

Depuis les années 1970, « l'octroi des aides et prestations sociales est de plus en plus soumis à des conditions de ressources »⁴¹. Les critères d'éligibilité des aides se sont également multipliés pour répondre à la « diversification des ménages (...), des besoins et des situations »⁴². Ce double mouvement trouve son explication dans la volonté de réduire les dépenses sociales et de concentrer les efforts sur les plus démunis. Le principe d'universalité des aides est de plus en plus questionné en France, au profit d'un plus grand ciblage dans l'attribution de ces dernières, « la question de l'éligibilité aux prestations divise les générations »⁴³, mais aussi les classes sociales.

1. Depuis 2013, l'opinion a basculé et pense dorénavant que les aides aux familles avec enfants sont suffisantes

L'opinion, depuis 2013, estime que les aides aux familles avec enfants sont, globalement, « suffisantes » (à 62% cette année). Ceux qui pensent qu'elles sont insuffisantes ne sont que 36%. L'écart tend à se réduire (26 points cette année contre 38 points en 2015), mais reste conséquent néanmoins. La bascule de l'opinion qui s'est opérée suite à la crise de 2008 perdure malgré la reprise.

L'opinion est très partagée sur cette question (Tableau A 12, page 101). Les plus jeunes, les chargés de famille et ceux qui vivent dans des foyers avec des niveaux de vie modestes considèrent plus souvent, voire majoritairement, que les aides sont insuffisantes (c'est l'avis de 54% des bas revenus, de 53% des familles nombreuses et de 52% des ouvriers).

A contrario, les personnes plus âgées (60 ans et plus, retraités) et plus aisées (cadres, membres des professions intermédiaires, diplômés du supérieur) ainsi que les habitants de Paris et son agglomération sont plus nombreux à penser que les aides à destination des familles avec enfants sont globalement suffisantes (75% des 70 ans et plus et des hauts revenus l'affirment).

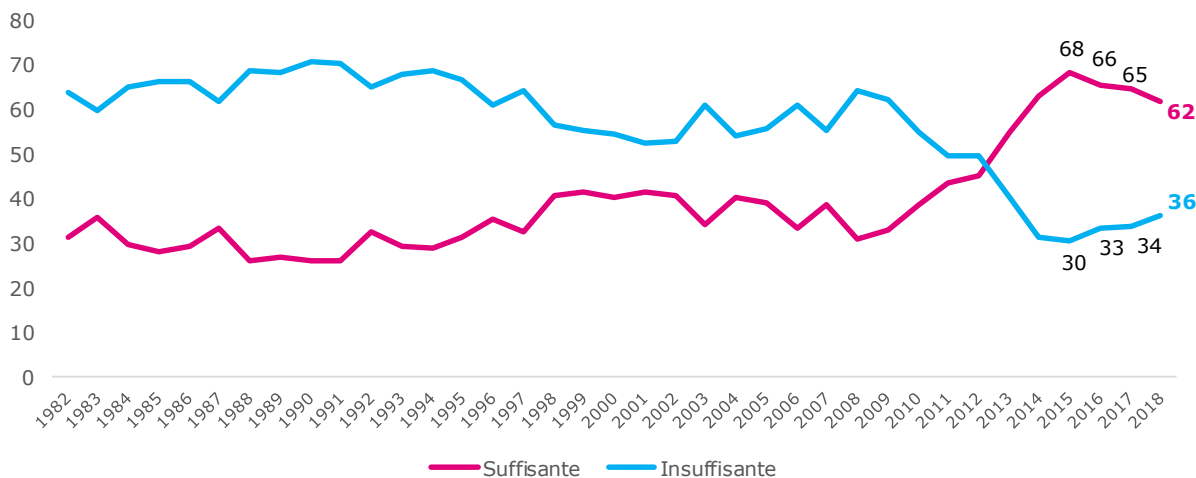
⁴⁰ Drees, 2018, op. cit., p. 203

⁴¹ Philippe Warin, 2007, L'accès aux droits sociaux, Grenoble, PUG

⁴² Christine Cloarec Le Nabour, Julien Damon, septembre 2018, « La juste prestation pour des prestations et un accompagnement ajustés », Rapport au Premier Ministre, p.4-5

⁴³ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jörg Muller, 2015, « Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années », CREDOC, collection des rapports, n°324, décembre 2015, p.12

Graphique 13 – Les familles qui ont des enfants touchent des prestations familiales destinées à les aider. Cette aide est globalement ... (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

2. Comment aider les familles ? Les Français continuent à réclamer en priorité des prestations en nature

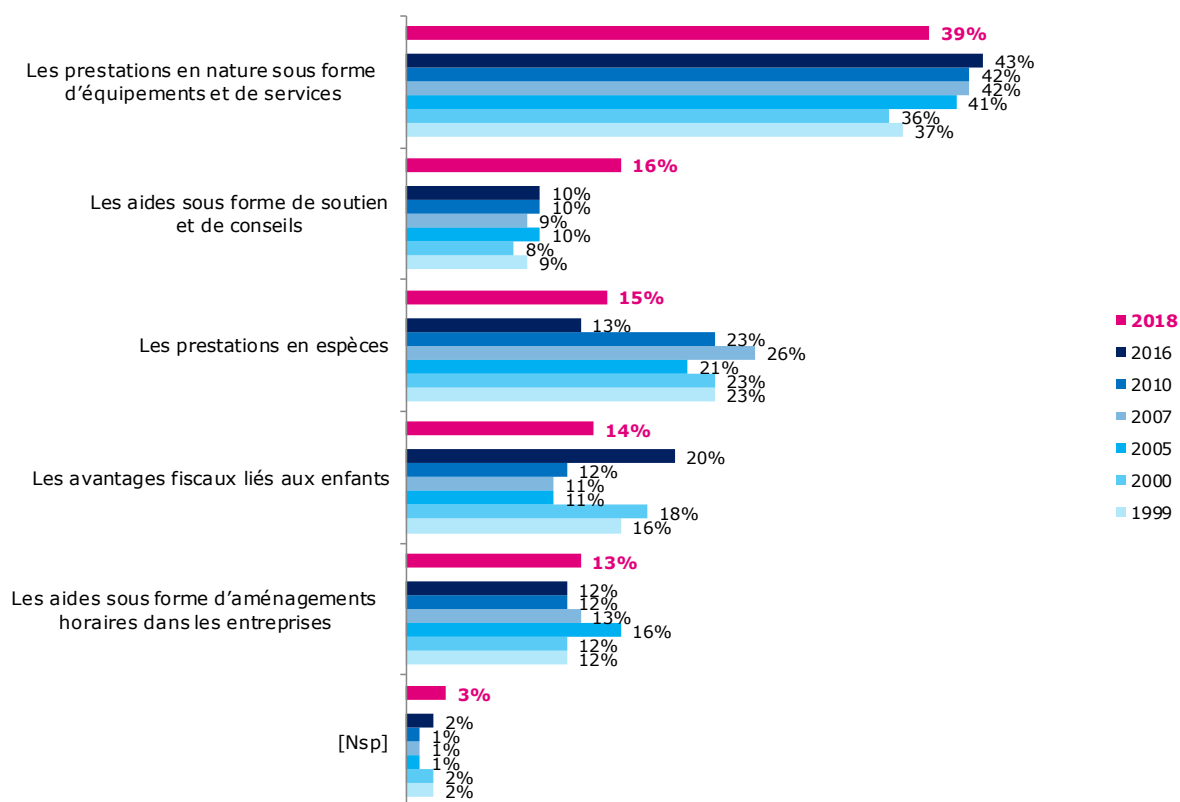
Les « prestations en nature », sous forme d'équipements et services sont, depuis près de vingt ans, **la forme d'aide que les Français privilégient** et citent en priorité. En 2018, cette option recueille 39% des citations (en baisse de 4 points après le record enregistré en 2016, Graphique 14).

Quasiment toutes les catégories sociales affichent une baisse de citations des prestations en nature (- 10 points chez les diplômés du Bac ou - 11 points chez les cadres, voire - 13 points chez les indépendants et les commerçants, voir Tableau A 14, page 103). Ce mouvement à la baisse n'empêche pas les prestations en nature de toujours être l'aide à privilégier pour mieux aider les familles.

Les autres types d'aides évoqués recueillent, cette année, des scores très proches :

- Les aides sous forme de soutiens et de conseils, avec un taux record de 16% de citations (+ 6 points), prennent la seconde place du classement
- Les prestations en espèces arrivent ensuite, avec 15% de citations (+ 2 points). Cette légère hausse ne compense pas la très forte baisse enregistrée en 2016.
- Les avantages fiscaux liés aux enfants sont cités par 14% des répondants, en recul par rapport au taux très élevé de 2016 (- 6 points)
- Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (13%, + 1 point par rapport à 2016) sont celles qui connaissent le moins d'évolution cette année.

Graphique 14 – Quel type d’aide faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?



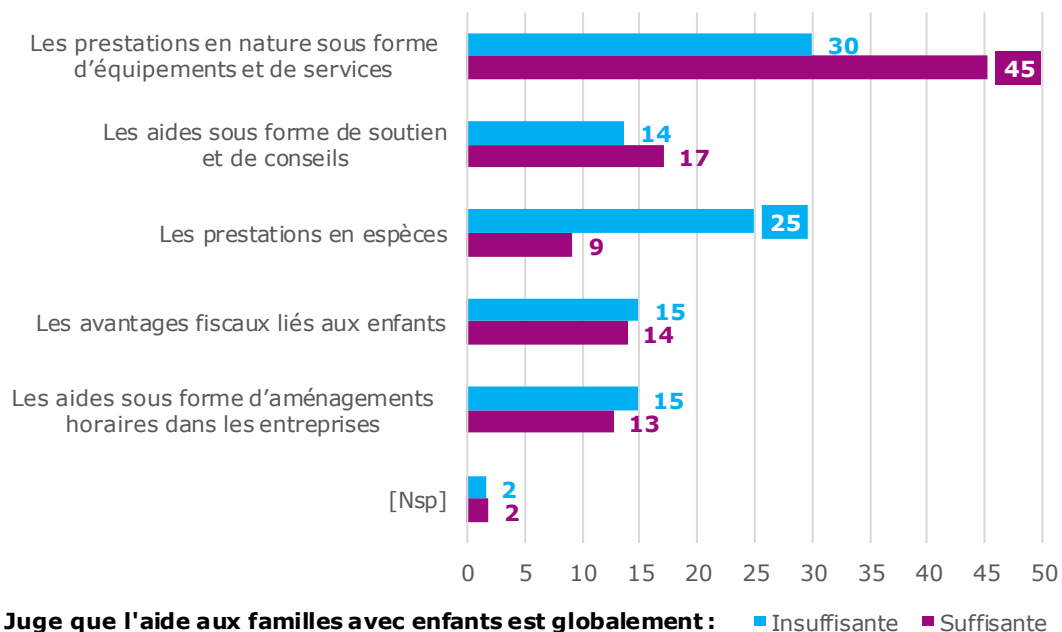
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Les plus forts écarts catégoriels concernent l’arbitrage entre aides en espèces et aides en natures (Tableau A 13 , page 102) :

- Les prestations en espèces recueillent de 8% à 29% des suffrages. L’influence de l’âge, du niveau de vie et de la profession catégorie sociale est déterminante. En fait, la préférence pour les **aides en natures ou en espèces est**, pour beaucoup, déterminée par le sentiment général que l’aide en direction des familles est globalement suffisante ou insuffisante. Pour ceux qui pensent que l’aide octroyée est suffisante, la préférence est très marquée pour les prestations en nature (à 45%). A l’inverse, lorsqu’on pense que les aides aux familles avec enfants n’est pas suffisante, on opte à 25% pour une prestation en espèces.
- Les prestations en nature, sous forme d’équipements et de services, recueillent de 26% à 49% des suffrages. Elles sont plébiscitées par les plus âgés et les groupes les plus favorisés.

Graphique 15 – Quel type d'aide faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ? (En %)

- Analyse en fonction du sentiment sur les aides versées aux familles en général -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

L'évolution la plus marquante est l'ampleur prise dans les réponses par les **aides sous forme de soutien et de conseils qui devancent pour la première fois** les prestations en espèces (+6 points par rapport à 2016). Les plus âgés de nos concitoyens portent ce mouvement (+ 11 points de citations pour les retraités, + 14 points pour les 70 ans et plus).

Gilles Séraphin explique que **l'accompagnement des familles** est aujourd'hui « **érigé en principe conducteur** » de politiques familiales, et plus généralement publiques⁴⁴. « *Au lieu d'évoquer les familles comme bénéficiaires, clients, ayants droit, usagers, ils les considèrent dans une relation d'échange. [...] Il s'agit en effet d'une nouvelle façon d'envisager les relations entre des administrations, des associations, des individus et des familles, c'est-à-dire entre des professionnels et des « usagers » des services, fondée sur un **système d'échange** et non pas d'assignation, d'éducation ou même d'aide unilatérale. Selon ce principe d'accompagnement des familles, il n'est pas possible de désigner un donateur et un bénéficiaire de cette relation. En effet, dans la relation, la famille est à la fois accompagnée et accompagnante. Les familles deviennent elles-mêmes des actrices et donnent sens et corps aux politiques publiques menées.* » Ce principe s'inscrit dans une **évolution des valeurs de la société française** qui aspire à des mécanismes plus horizontaux, et participatifs⁴⁵ avec notamment une valorisation de nouvelles figures autour

⁴⁴ Séraphin Gilles, « Introduction. L'accompagnement des familles : des dispositifs aux pratiques », Recherches familiales, 2013/1 (n° 10), p. 3-6. DOI : 10.3917/rf.010.0003. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2013-1.htm-page-3.htm>

⁴⁵ Sandra Hoibian en collaboration avec Raphaël Berger et les étudiants du Master M2 Marketing et études 2016-2017 de Sciences po - School of Management and Innovation, Le collaboratif, un nouvel idéal pour les foules sentimentales, Cahier de recherche n°337, décembre 2017, <https://www.credoc.fr/download/pdf/Rech/C337.pdf>

de l'intelligence collective et de la diversité plutôt que la centralisation et l'expertise d'un petit nombre, et la reconnaissance des individus et de leur capacité d'agir.

L'auteur pointe quelques limites de cette philosophie. Tout d'abord, la puissance publique véhicule des **normes** via ces politiques d'accompagnement, en risquant de définir en creux un horizon de « bon parent » à atteindre. Il évoque ensuite le concept de **parentalisme**⁴⁶ qui pointe **l'importance excessive donnée aux parents** devenus clé de voûte de la sphère privée et responsables quasi uniques de l'éducation des enfants⁴⁷, alors que l'éducation s'avère pourtant structurellement de plus en plus une coéducation⁴⁸. Cette évolution correspondrait selon l'auteur « à la montée du discours sur la « démission parentale », comme principe explicatif des errements d'une partie de la jeunesse désaffiliée, et la promotion de mesures de répression des jeunes auteurs de troubles ; en même temps qu'elle justifierait les procédures de contrôle, voire de répression, de leurs parents, rendus responsables « en dernière instance » de ces errements ». Le chercheur oppose à cette vision, un regard plus global, où les difficultés des parents ne pourraient être résolues qu'en prenant en compte des questions plus générales de société (chomage, mobilité, liberté affective, etc).

3. Le possible accompagnement par des travailleurs sociaux des familles en difficulté, même mieux connu qu'en 2014, reste encore ignoré du plus grand nombre

Les Français adhèrent de plus en plus aux politiques d'accompagnement, et ils sont plus nombreux à savoir qu'il existe de tels services. En effet, pour venir en aide à des familles dans des situations d'urgence (décès, séparation, impayés de loyer, etc.), au titre de l'action sociale, les Caisses mettent en œuvre des accompagnements dédiés par des travailleurs sociaux.

Ces actions sont identifiées par 23% à 29% des personnes interrogées, soit des taux en **nette progression** par rapport à 2014 (+ 5 à + 11 points, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Pour rappel, en 2014, l'enquête était administrée en face-à-face alors que l'édition 2018 a été menée online. Il n'est pas aisé de déterminer de quelle façon le changement de mode de passation a pu, ici, avoir un impact sur l'évolution à la hausse de la part de personnes se déclarant informées. C'est pourquoi les évolutions catégorielles intervenues entre 2014 et 2018 ne sont pas détaillées.

⁴⁶ Michel MESSU, « Du familialisme au parentalisme : quels nouveaux enjeux pour la politique familiale française ? », colloque Le nouveau contrat familial, INRS Montréal, 28-29 février 2008 ; Michel CHAUVIÈRE, « La parentalité comme catégorie de l'action publique », Informations sociales, n° 149, 5, 2008, pp.16-29 ; Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON, « Familialisme, féminisme et "parentalisme" : trois âges de la régulation sociale », Document de travail du centre d'économie de la Sorbonne, Paris, 2007 ; Bernard ÈME, Les modes d'accueil de la petite enfance ou l'institution de la parentalité, Crida-Lsci/CNAF, 1999.

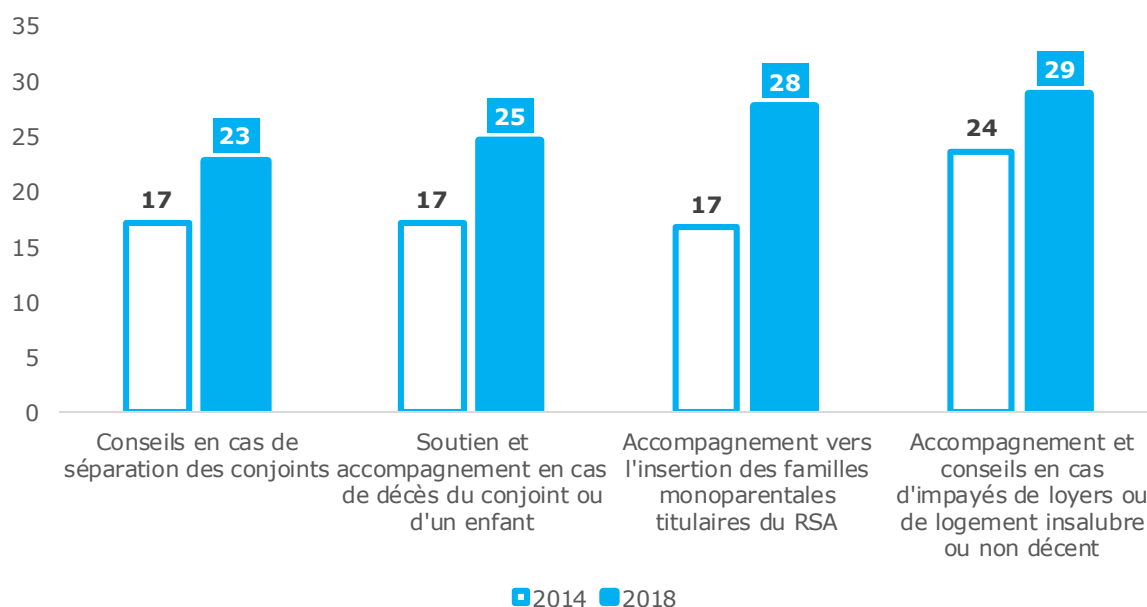
⁴⁷ Neyrand Gérard, « Le soutien aux parents entre citoyenneté démocratique et individualisme néolibéral. Logique d'accompagnement et logique d'évaluation », Recherches familiales, 2013/1 (n° 10), p. 49-56. DOI : 10.3917/rf.010.0049. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2013-1.htm-page-49.htm>

⁴⁸ Frédéric JESU, Co-éduquer. Pour un développement social durable, Paris, Dunod, 2004 ; Sylvie RAYNA, Marie-Nicole RUBIO, Henriette SCHEU (dir.), Parents-professionnels : la coéducation en question, Toulouse, Érès, 2010.

Intéressons-nous donc aux scores mesurés en 2018 :

- **23%** des enquêtés disent savoir que les Caisses offrent un accompagnement en cas de **séparation** (+ 6 points depuis 2014). Les plus jeunes (28% des moins de 25 ans) et les parents de deux enfants (31%) sont les mieux informés. Globalement, les allocataires de la CAF sont à peine plus au courant que les non allocataires (25% vs 22%, voir Tableau A 8, page 97). Et **les personnes séparées ou divorcées ne sont que 20% à connaître cet accompagnement**.
- **25%** savent que les Caisses offrent un accompagnement et un soutien lors du **décès** d'un parent ou d'un enfant (+ 8 points). Les plus jeunes (moins de 25 ans) sont 33% à connaître l'aide (Tableau A 9, page 98). Cette proportion atteint 35% chez les personnes en situation de veuvage.
- **28%** auraient connaissance de **l'accompagnement** vers l'insertion proposé aux **familles monoparentales titulaires du RSA**. C'est cette action qui bénéficie de la plus forte progression par rapport à 2014 (+ 11 points). Un tiers des moins de 25 ans, des étudiants et des bas revenus savent que cette aide existe. Au sein des allocataires, en moyenne, 33% disent être informés. Quant aux actuels bénéficiaires du RSA, ils sont 42% à connaître cette possibilité.
- **29%** se disent informés de l'existence d'un accompagnement et de conseils en cas **d'impayés de loyer** ou de logement **insalubre** et **non décent** (+ 5 points). Au sein des bénéficiaires d'une prestation logement versée par la CAF, la notoriété de cet accompagnement social proposé par les CAF atteint 39% (10 points de plus qu'en moyenne).

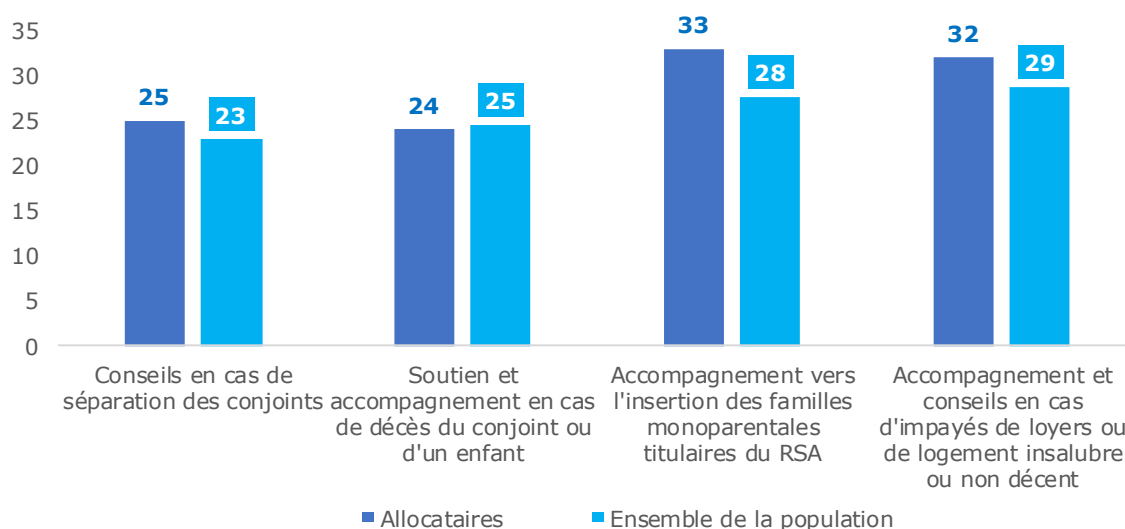
Graphique 16 - La connaissance des différentes formes d'accompagnement et de soutien aux familles en difficulté progresse dans l'opinion (En % connaissant les différentes aides)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Les allocataires, dans leur ensemble, connaissent à peine mieux les différentes formes d'accompagnement proposées par les travailleurs sociaux des CAF que l'ensemble de la population (Graphique 17).

Graphique 17 – Les allocataires connaissent à peine mieux les actions d'accompagnement et de soutien aux familles en difficulté que l'ensemble de la population (En % connaissant les différentes aides)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

3. Le système des prestations familiales sacrifierait les classes moyennes

Une grande majorité de Français se déclare favorable à l'idée de **supprimer les prestations familiales aux familles ayant les plus hauts revenus** : 78% des personnes interrogées sont d'accord avec cette idée (46% étant même tout-à-fait d'accord, voir Tableau 1, page 37). Cette idée a toujours dominé dans l'opinion et a gagné 8 points par rapport à 2005.

En 2018, tous les groupes sociaux adhèrent à cette idée, à au moins 67%. Les catégories qui y souscrivent le moins sont les étudiants (67%) et les plus jeunes (68% des moins de 25 ans). Mais il faut noter que 75% des personnes qui vivent dans un foyer avec des hauts revenus sont globalement d'accord avec l'idée de supprimer les prestations aux plus fortunés.

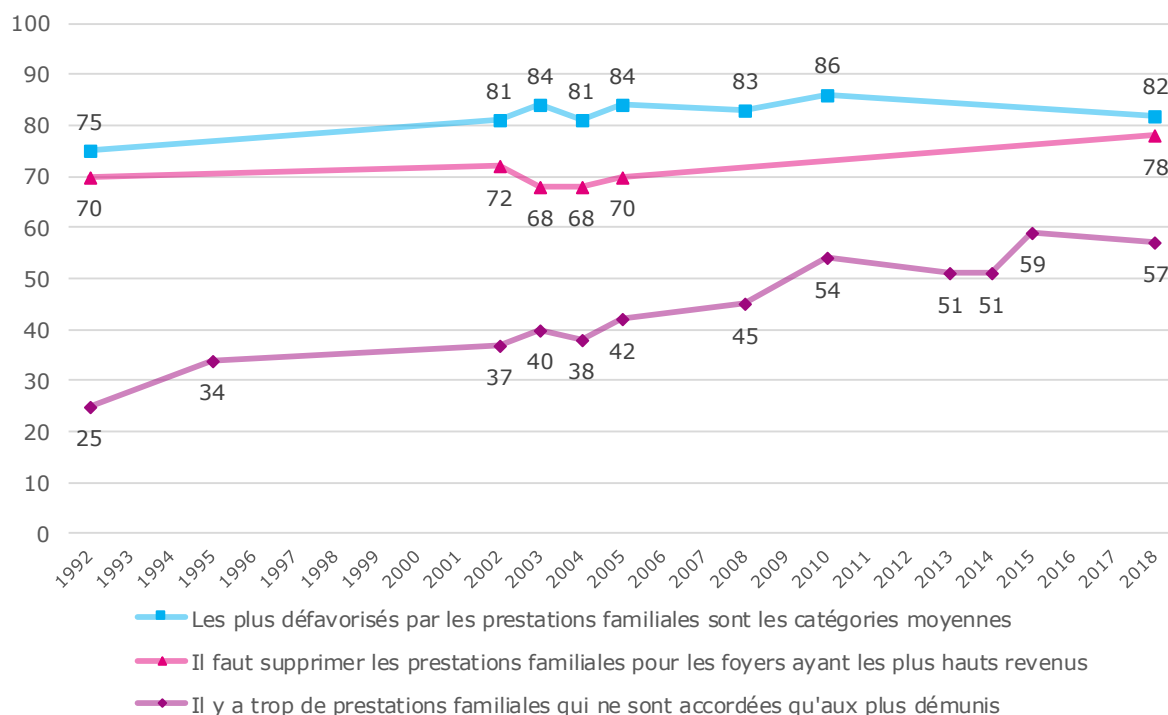
L'idée selon laquelle **trop de prestations familiales ne seraient versées qu'aux plus démunis** est désormais très présente dans le corps social (57% de suffrages, en très léger recul de 2 points par rapport à 2015). Cette idée, minoritaire avant 2010, est en hausse sur le long terme : la proportion n'était que de 25% en 1995 (Graphique 18 et, pour les réponses détaillées, Tableau 2, page 37).

Quasiment tous les groupes en sont désormais convaincus ou en passe de l'être (Tableau A 16, page 105). Les jeunes adultes (64% des 25-39 ans) et les chargés de famille le sont particulièrement (68% des familles nombreuses). En revanche, les moins diplômés, les indépendants ou encore les habitants de Paris et son agglomération sont plus hésitants.

Enfin, au total, une majorité de la population (82%) souscrit à l'idée que le système qui régit actuellement les prestations familiales **désavantage les classes moyennes**. L'idée

recule de 3 points par rapport à 2010, mais reste très largement ancrée (Graphique 18 et, pour les réponses détaillées, Tableau 3, page 37). Elle est partagée par l'ensemble du corps social puisque, dans les différentes catégories sociales, entre 75% et 87% des répondants souscrivent à cette idée (Tableau A 17, page 106).

Graphique 18
Les opinions émises sur le système des prestations familiales depuis 1992
 (En % de tout-à-fait d'accord et assez d'accord)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Ces opinions font écho à de nombreux travaux du CREDOC ayant mis en lumière le sentiment de « **sur-place** » à l'œuvre au sein des classes moyennes, notamment en liaison avec l'augmentation des coûts du logement et la difficulté d'accès à la propriété de celles-ci⁴⁹. En comparaison, on constate que globalement le système socio-fiscal est **peu redistributif** par rapport à de nombreux autres pays développés : les transferts monétaires des catégories aisées vers les plus modestes sont moins élevés qu'ailleurs. À tel point que les classes moyennes supérieures contribuent, en proportion, autant sinon plus à l'impôt que les 10% de la population les plus aisés. Inversement, les classes moyennes inférieures sont peu soutenues par l'État-Providence comparativement à ce que l'on observe en Finlande, en Suède, en Italie, mais également en Irlande et au Royaume-Uni⁵⁰. Le regard porté sur les prestations familiales s'inscrit probablement dans cette

⁴⁹ Régis Bigot, Les classes moyennes sous pression, Consommation et modes de vie n°219, mars 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/219.pdf>

⁵⁰ Régis Bigot, Émilie Daudey, Jörg Muller, Guillaume Osier, Les classes moyennes sont-elles perdantes ou gagnantes dans la redistribution socio-fiscale ?, Cahier de recherche n°297, décembre 2012, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C297.pdf>

perception plus générale concernant la protection sociale⁵¹. Les personnes qui appartiennent aux classes moyennes inférieures estiment plus souvent que les autres être les perdantes du système de redistribution financier. Elles ont le sentiment d'être à la fois privées d'aides et d'allocations qui ne seraient versées qu'aux plus démunis, et dans le même temps sont de plus en plus critiques vis-à-vis des impôts et taxes qu'elles supportent⁵².

Tableau 1 - Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus

(en %)	1992	2002	2003	2004	2005	2018	Evolution 2005-2018
Tout-à-fait d'accord	41	43	39	40	41	46	+ 5
Assez d'accord	29 } 70	28 } 72	29 } 68	28 } 68	28 } 70	32 } 78	+ 3 } + 8
Peu d'accord	18	15	18	16	17	14	-3
Pas du tout d'accord	9 } 27	12 } 27	13 } 30	15 } 30	12 } 29	6 } 20	-6 } -9
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 2 - Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés

(en %)	1992	1995	2002	2003	2004	2005
Tout-à-fait d'accord	9	14	15	15	16	17
Assez d'accord	17 } 25	20 } 34	22 } 37	25 } 40	22 } 38	25 } 42
Peu d'accord	28	22	30	31	30	29
Pas du tout d'accord	35 } 63	29 } 51	30 } 60	26 } 57	29 } 59	27 } 55
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100

(en %)	2008	2010	2013	2014	2015	2018	Evolution 2015-2018
Tout-à-fait d'accord	16	22	19	21	25	24	-2
Assez d'accord	29 } 45	31 } 54	32 } 51	30 } 51	34 } 59	33 } 57	-1 } -2
Peu d'accord	29	26	30	28	26	28	+ 2
Pas du tout d'accord	25 } 54	18 } 44	17 } 47	18 } 47	13 } 39	13 } 41	0 } + 2
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

⁵¹ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller, Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années, *Collection des rapports du CREDOC*, décembre 2015, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R324.pdf>

⁵² Ibid.

Tableau 3 - Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes

(en %)	1992	2002	2003	2004	2005	2008	2010	2018	Evolution 2010-2018
Tout-à-fait d'accord	37	39	41	41	45	45	46	40	-6
Assez d'accord	38 } 75	42 } 81	43 } 84	40 } 81	39 } 84	38 } 83	39 } 86	42 } 82	+ 3 } -3
Peu d'accord	9	12	11	11	10	10	9	12	+ 2
Pas du tout d'accord	4 } 12	3 } 15	3 } 14	4 } 16	4 } 14	5 } 15	3 } 12	4 } 16	+ 1 } + 3
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

4. Les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations des allocataires, alors même que la fraude est supposée d'ampleur

Une autre idée est également de plus en plus répandue : celle que les CAF **ne contrôlent pas suffisamment** les situations individuelles des allocataires. Depuis vingt ans cette opinion est de plus en plus présente dans la population, elle a gagné **17 points sur la période** (Graphique 19 et Tableau 5, page 42). Par ailleurs, plus de trois personnes sur quatre (77%) sont persuadées qu'« **il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales** » (+ 4 points par rapport à 2010).

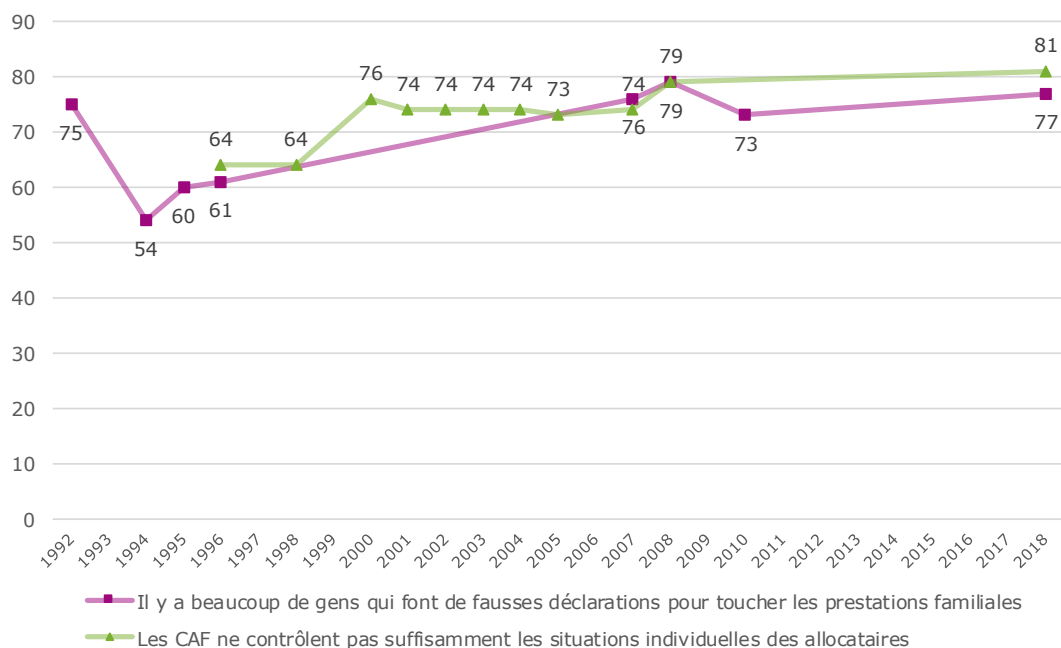
Cette idée ne concerne pas seulement la politique familiale et domine la population dès que l'on aborde **la protection sociale**. Le baromètre de la Drees repère ainsi en 2017, 74% des Français estimant que « beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas le droit ». Ces résultats ne concernent pas seulement les prestations familiales mais aussi les risques chômage et maladie. Il n'est pas anodin de constater que les Français les plus modestes partagent ce point de vue⁵³. En 2014 déjà les travaux du CREDOC pour la DGCS⁵⁴ mettaient en avant l'omniprésence du sentiment d'abus : 84% étaient d'accord avec l'idée que « beaucoup de personnes abusent du système ». Depuis plusieurs années déjà, « *les inquiétudes face au poids de la dette de l'Etat, l'exaspération par rapport aux augmentations d'impôts, et les tensions autour du pouvoir d'achat des classes moyennes nourrissent le sentiment que le système de protection sociale et de droits n'est pas juste* ».

⁵³ Drees, 2018, op. cit., p.58

⁵⁴ Sandra Hoibian, Le modèle social à l'épreuve de la crise, Baromètre de la cohésion sociale 2014, Collection des rapports n°312, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R312.pdf>

La question posée était la suivante « Il existe, dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations auxquels les citoyens peuvent prétendre : allocations chômage, allocations familiales, logement social, aide juridictionnelle, RSA, Allocation pour les personnes âgées (APA), Couverture Maladie Universelle (CMU), tarifs sociaux pour l'électricité, le gaz, les transports, etc. Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les affirmations suivantes ? Beaucoup de personnes abusent du système »

Graphique 19
Les opinions sur la fraude et les contrôles depuis 1992
 (En % de tout-à-fait d'accord et assez d'accord)



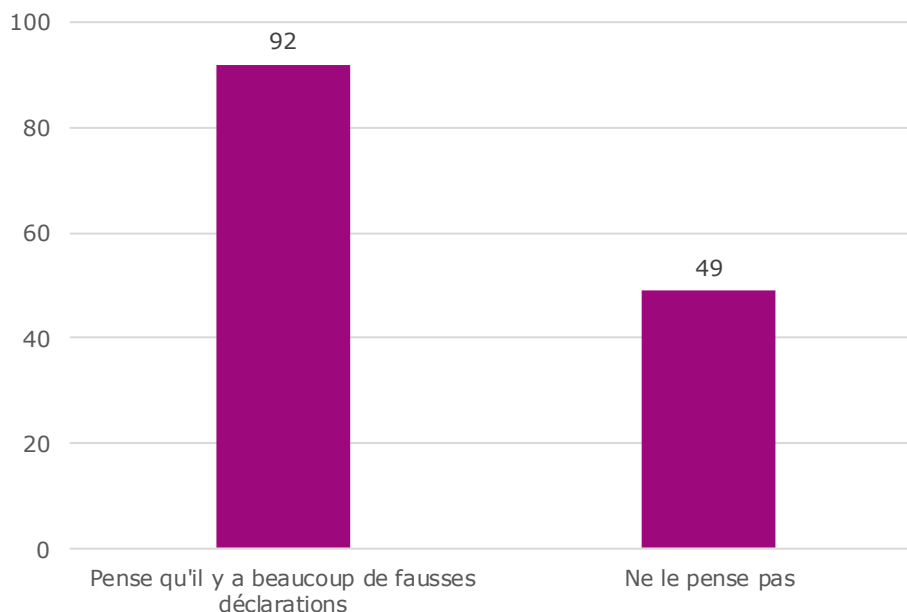
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Les deux opinions ne sont d'ailleurs pas sans lien : c'est quand on pense qu'il y a beaucoup de fausses déclarations qu'on se plaint le plus du manque de contrôle exercé par les Caisses (92%, Graphique 20).

Et, finalement, 7 personnes sur 10 pensent **à la fois** qu'il y a beaucoup de fausses déclarations **et** que les Caisses ne pratiquent pas suffisamment de contrôles sur la situation des allocataires. Ce sentiment est extrêmement répandu et majoritaire dans tous les groupes (Tableau 4), il est particulièrement présent chez les plus âgés (77% des 70 ans et plus). Les chômeurs et les étudiants en sont les moins convaincus (10 points de moins) Même les allocataires sont 67% à le penser.

Graphique 20 – Le manque de contrôle est particulièrement dénoncé par ceux qui pensent que beaucoup de gens font de fausses déclarations

(En % tout-à-fait et assez d'accord avec l'idée que les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations individuelles des allocataires)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Tableau 4 - Les groupes qui pensent le plus et le moins souvent que les fraudes sont nombreuses et les contrôles insuffisants : analyse socio-démographique

Les groupes le pensent le moins	Les groupes le pensent le plus
<i>(Rappel : 70% en moyenne)</i>	
. Chômeur 59%	. 70 ans et plus 77%
. Etudiant 60%	. Retraité 76%
. Moins de 25 ans 61%	. Niveau BEPC 76%
. Cadre, prof. intellectuelle supérieure 61%	. Femme, 40 ans et plus 76%
. Foyer monoparental 62%	. Classe moyenne supérieure 74%

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et Aspirations », début 2018.

Dans son acception pénale, la « qualification de fraude suppose la réunion d'éléments matériels (ainsi, les faits frauduleux doivent être bien réels et prouvés) et d'un élément intentionnel (...) amenant ainsi à distinguer la fraude de tout ce qui est oubli ou erreur »⁵⁵. Dans les faits, la CAF intensifie ses pratiques de contrôle auprès des allocataires et en 2017, elle estime ainsi que **près d'un allocataire sur deux a fait l'objet d'un contrôle**⁵⁶. Si la CAF observe une progression des faits de fraude depuis 2012 (le nombre de cas aurait été multiplié par trois pour s'établir à 45 100 faits en 2017) et il s'agit essentiellement selon l'administration d'un effet « des progrès de la détection par les CAF »⁵⁷ et non le reflet d'une augmentation des délits. Le rapport de la Caf montre par

⁵⁵ Daniel Buchet, 2006, « Le traitement de la fraude dans les caisses d'allocations familiales », Recherches et Prévisions de la CNAF, n°86, p.69-72

⁵⁶ CAF, 2018, « La politique de contrôle et de prévention des CAF. Résultats 2017 », 26 avril 2018, p.3, http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Presse/Communiqu%C3%A9s%202018/La_politique_de_contr%C3%B4le_et_de_pr%C3%A9vention_des_Caf.pdf

⁵⁷ Ibid, p.4

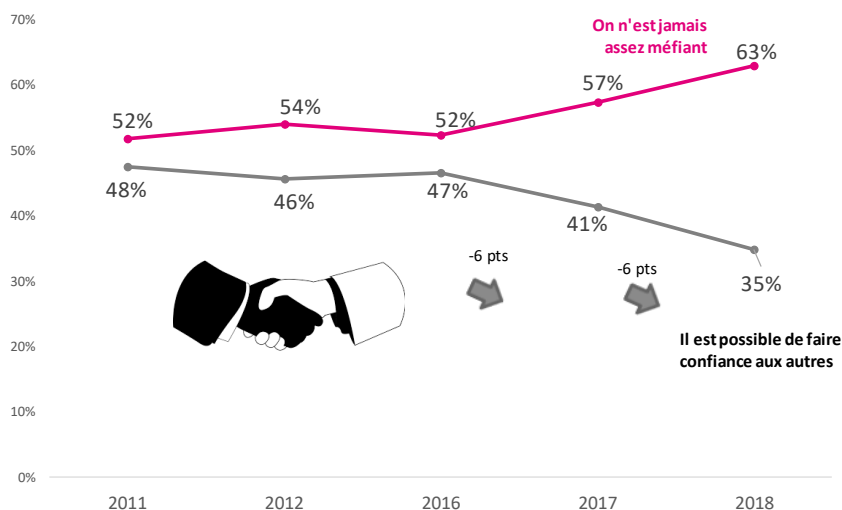
ailleurs que les situations de fraude relevées ne sont pas identiques selon les prestations concernées. Dans l'ensemble des faits de fraude constatés en 2017, 8% concernent les prestations familiales (vs 72% pour les minimas sociaux et 20% concernent les allocations logement). Au total, les cas de fraude aux prestations familiales sont donc **très marginaux** au regard des 6,8 millions de familles bénéficiant d'au moins une prestation familiale (0.05%).

Le **décalage entre les perceptions et les faits observés** est d'autant plus marquant que dans le cas du non recours il est inversé : seuls 42% ont conscience du phénomène de non recours qui concerne pourtant un cinquième des Français⁵⁸.

Ce décalage s'explique – ou tout du moins s'insère – dans un mouvement de **montée de la méfiance en autrui** constaté dans l'enquête Conditions de vie. Plusieurs travaux⁵⁹ ont attiré l'attention sur l'importance de la confiance dans les relations inter-individuelles et plus généralement, pour la société. La notion de « *capital social* » décrite notamment par Robert Putnam se réfère ainsi à la valeur collective créée par les réseaux sociaux et les systèmes d'entraide qui en découlent, créant un « *ciment qui lie les communautés, les organisations, les entreprises et les différents groupes sociaux et éthiques* »⁶⁰. La confiance est indispensable aux relations sociales : dans l'entreprise, elle est l'un des rouages de la coopération ; dans l'économie, elle est un facteur de fluidité des marchés ; au niveau social, elle est une condition pour qu'une démocratie fonctionne et concernant la protection sociale, elle constitue un des fondements de l'adhésion à la solidarité. Pendant plusieurs années, la population se divisait en France en deux groupes (confiants et méfiants) d'un poids quasi-équivalent. Depuis 2016, la **méfiance** en autrui gagne sensiblement du terrain. Seuls 35% déclarent aujourd'hui qu'il est possible de faire confiance aux autres. Soit 6 points de moins qu'en 2017 et 12 points de moins qu'en 2016.

Graphique 21 – La confiance en autrui se détériore

Champ : population française, en %



Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

⁵⁸ Sandra Hoibian, op.cit.

⁵⁹ Voir par exemple Yann Algan et Pierre Cahuc, « La société de défiance, Comment le modèle social français s'autodétruit », éditions rue d'Ulm/ Presses de l'École Normale Supérieure, 2007

⁶⁰ F. Fukuyama, *Trust : The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York, The Free Press, 1995.

Tableau 5 - Les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations individuelles des allocataires

(en %)	1996	1998	2000	2001	2002	2003
Tout-à-fait d'accord	38	41	42	39	44	40
Assez d'accord	26 } 64	23 } 64	34 } 76	35 } 74	31 } 74	34 } 74
Peu d'accord	12	10	12	14	13	14
Pas du tout d'accord	8 } 19	7 } 18	6 } 18	5 } 19	6 } 19	6 } 21
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100

(en %)	2004	2005	2007	2008	2018	Evolution 2008-2018
Tout-à-fait d'accord	43	41	45	52	48	-4
Assez d'accord	31 } 74	31 } 73	29 } 74	27 } 79	33 } 81	+ 6 } + 2
Peu d'accord	13	16	14	13	12	0
Pas du tout d'accord	7 } 20	7 } 23	8 } 22	5 } 18	5 } 17	0 } -1
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 6 - Il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales

(en %)	1992	1994	1995	1996	2007	2008	2010	2018	Evolution 2010-2018
Tout-à-fait d'accord	37	32	33	38	48	47	41	39	-2
Assez d'accord	38 } 75	22 } 54	27 } 60	23 } 61	28 } 76	32 } 79	33 } 73	38 } 77	+ 5 } + 4
Peu d'accord	9	18	13	14	14	14	15	17	+ 2
Pas du tout d'accord	4 } 12	10 } 28	7 } 21	5 } 18	3 } 17	4 } 17	6 } 21	4 } 21	-2 } + 0
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

5. Un système jugé trop complexe et peu transparent sur le calcul des prestations

On constate une **montée de l'incompréhension** face aux calculs des prestations (+ 10 points). Jamais la critique à ce sujet n'avait été aussi massive puisque 83% des répondants sont désormais concernés (Tableau 7). Il est possible que le passage en ligne de l'enquête ait contribué à cette hausse. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un consensus massif et partagé : dans les différents groupes, de 78% à 88% des individus souscrivent à cette idée (Tableau A 20, page 109). Les allocataires ne sont ni plus ni moins convaincus que les autres (84%).

Tableau 7 - Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales (En %)

(en %)	1995	1996	1998	2000	2001	2007	2014	2018	Evolution 2010-2018
Tout-à-fait d'accord	43	40	40	41	39	43	41	36	-5
Assez d'accord	28 } 70	28 } 68	28 } 68	35 } 76	38 } 77	33 } 77	32 } 73	47 } 83	+15 } +10
Peu d'accord	8	11	8	13	10	12	15	11	-4
Pas du tout d'accord	7 } 15	8 } 19	8 } 16	7 } 20	6 } 16	7 } 19	7 } 22	4 } 15	-3 } -7
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Et, dans le même temps, une franche majorité se dégage pour dénoncer un système de prestations familiales et sociales **trop complexe** (68%, Graphique 22). Cette idée a quasiment toujours prévalu dans l'opinion face à son pendant (le fait que ce soit une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations pour répondre au mieux à chaque situation particulière), mais **jamais avec autant d'écart**.

Il est vrai que le libellé a évolué (il inclut dorénavant les prestations sociales, il portait auparavant uniquement sur les prestations familiales) et que le mode de passation a changé. L'administration en ligne autorise probablement une plus grande liberté de ton⁶¹.

Plus généralement, la complexité du système de prestations sociales dans son ensemble a été évoquée de manière récurrente dans **les débats de l'élection présidentielle de 2017**, par exemple autour de l'idée de revenu universel. Le gouvernement actuel a évoqué, quant à lui, la possibilité de mettre en place une Allocation Sociale Unique (ASU) ou un « Revenu universel d'activité » afin de simplifier le paysage de la protection sociale française.

Dans un rapport destiné au Premier Ministre, le sociologue Julien Damon et la députée Christine Cloarec Le Nabour soulignent le nombre des prestations qui nécessitent un « simulateur » pour identifier les bénéficiaires d'une aide et le montant de cette aide. Ils rappellent la multiplicité des « détails des barèmes et bases de ressources prises en compte »⁶² pour le calcul des droits. Il s'ensuit « qu'on en demande plus et plus souvent à ceux qui sont pauvres » et qu'un « ménage défavorisé (...) se trouve confronté à une myriade d'institutions (...), perdu dans le dédale des droits et des couloirs administratifs.

⁶¹ P. Croutte - E. Daudey - S. Hoibian du Crédoc et S. Legleye - G. Charrance de l'Ined, Une approche de l'effet du passage sur Internet d'une enquête en population générale, Cahier de recherche n°323, <https://www.credoc.fr/download/pdf/Rech/C323.pdf>

⁶² Christine Cloarec Le Nabour, Julien Damon, septembre 2018, « La juste prestation pour des prestations et un accompagnement ajustés », Rapport au Premier Ministre, p.8

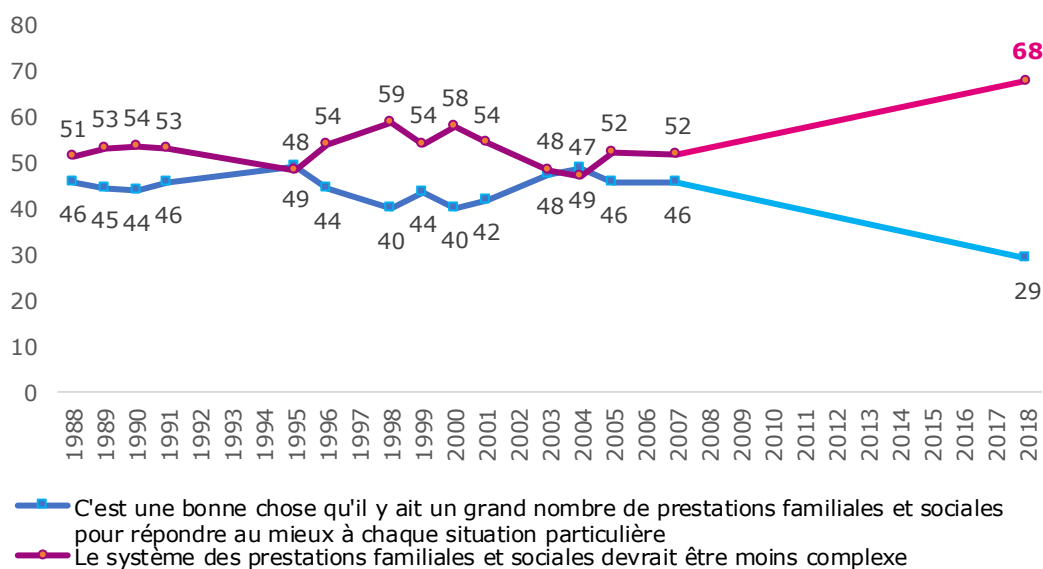
Tous les découragements, toutes les erreurs, toutes les fraudes, se nichent dans les multiples recoins du labyrinthe »⁶³. L'ambition portée par cette réforme serait de « simplifier drastiquement et efficacement le système » tout en ayant une plus grande prise sur le « volume et la progression des dépenses »⁶⁴.

Sur cette question de la complexité du système des prestations familiales et sociales, **on ne retrouve pas le consensus** observé par rapport à l'opacité des modes de calcul ou à la prégnance des fausses déclarations que feraient les allocataires.

On repère de nombreux groupes qui sont attachés à l'idée que la multiplicité des prestations permet une réponse plus adaptée à la situation de chacun. Citons les plus **jeunes, les allocataires** eux-mêmes, **les familles nombreuses ou les étudiants** ou les personnes qui vivent dans un foyer disposant de **bas revenus** : de 39% à 46% d'entre eux pensent que c'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations familiales et sociales (Tableau A 21, page 110 et Graphique 23).

Les personnes directement concernées par l'attribution des aides craignent vraisemblablement que tout projet de fusion s'accompagne d'une diminution des aides perçues et d'une moindre prise en compte de la particularité de leurs situations individuelles.

Graphique 22 – Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ? (En %)

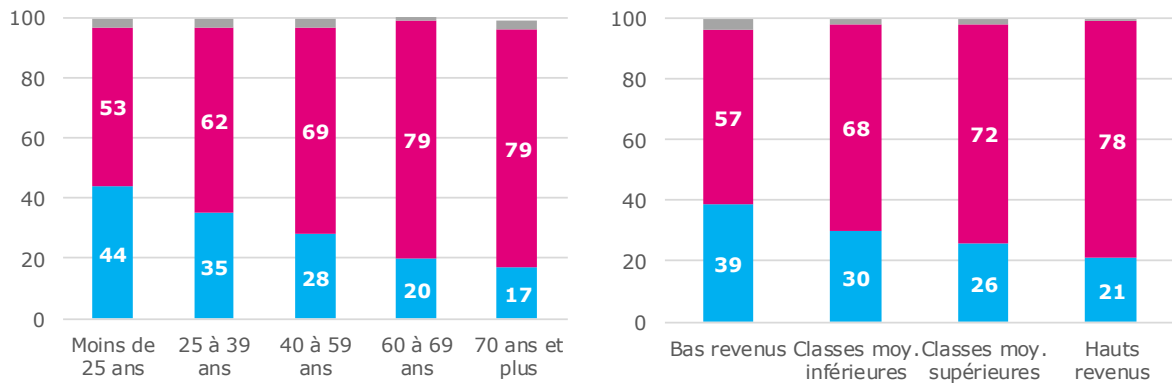


Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Nota : jusqu'en 2007, l'enquête était réalisée en face-à-face et la question portait sur « les prestations sociales » et non « les prestations familiales et sociales »

⁶³ Ibid, p.7-8
⁶⁴ Ibid, p.3

Graphique 23 – Analyse du jugement sur le système des prestations familiales et sociales en fonction de l'âge et du niveau de vie (En %)



- C'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations pour répondre au mieux à chaque situation particulière
- Le système des prestations familiales et sociales devrait être moins complexe

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

4. Politiques et prestations petite enfance : le cas du congé parental

La Cnaf aide les familles à organiser **la prise en charge des jeunes enfants non scolarisés**, notamment *via* le financement des modes de garde individuels et collectifs. Les jeunes parents peuvent également bénéficier d'aides financières lorsqu'ils interrompent ou réduisent leur temps de travail pour s'occuper d'un enfant récemment arrivé au sein du foyer familial.

Comparativement à ses pays voisins, la France se distingue par une **grande diversification** des modes d'accueil destinés à la petite enfance et des « aides publiques soutenant chacun de ces modes ». Ainsi, une politique de **libre-choix** a été progressivement mise en place, qui signifie que les parents doivent d'abord avoir le choix (si ce n'est en pratique, en théorie) entre la possibilité de s'occuper eux-mêmes de leur très jeune enfant ou d'utiliser un mode d'accueil extrafamilial (...) »⁶⁵.

Ces choix s'inscrivent dans de multiples contraintes et représentations. Karine Briard recense nombreuses d'entre elles⁶⁶ : [...] Le **contexte professionnel** apparaît déterminant : les retraits du marché du travail choisis s'inscrivent souvent dans des parcours stables ; les retraits résignés ou subis sont plus fréquents dans des **parcours incertains, jalonnés d'emplois de courte durée**⁶⁷ (Briard, 2016). » Les **questions financières** interviennent très largement. Le taux d'effort des familles est compris entre 4% (quand l'enfant est accueilli en établissement d'accueil pour jeunes enfants) à 6% quand l'enfant est confié à un.e assistant.e maternelle⁶⁸ dans un contexte d'augmentation des reste à charge pour les familles sur le moyen terme. Les arbitrages poussent alors au retrait du marché du travail le conjoint avec le **plus faible salaire** (le plus souvent la femme) que l'homme soit le principal apporteur de ressources, ou que le différentiel de revenus soit important (Fagnani et Letablier, 2003 ; Bauer, 2006)⁶⁹.

Dans une forme de mécanique qui s'auto-nourrit, les **représentations, et aspirations**, très ancrées jouent également un rôle. Les **enfants** arrivaient deux fois plus souvent en 2012 en tête des raisons de se sentir « souvent ou très souvent heureux » évoquées spontanément par les femmes par rapport aux hommes ; tandis que les hommes évoquaient plus souvent le travail comme source d'épanouissement que les femmes (Bigot et al., 2012)⁷⁰. Les mères expriment ainsi un « dilemme entre le souhait de s'occuper [des enfants] et préserver leur vie professionnelle »⁷¹ quand les pères se projettent dans le

⁶⁵ Olivier Thévenon, 2011, « Pourquoi réformer la politique d'accueil de la petite enfance en France ? Comparaison avec les politiques d'autres pays de l'OCDE », *Revue d'économie politique*, 2011/5, volume 121

⁶⁶ Briard Karine, « Continuer, réduire ou interrompre son activité professionnelle : le dilemme des mères de jeunes enfants », *Revue française des affaires sociales*, p. 149-168. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2017-2.htm-page-149.htm>

⁶⁷ Briard K. (2016), « Le temps partiel avant 40 ans : quels parcours, quels comportements d'activité ? », DARES, Document d'études, no 200, 51 p., [en ligne] http://dares.travailemploi.gouv.fr/IMG/pdf/de_tempspartiel_kbriard_270616v.pdf

⁶⁸ DREES, Combien dépensent les familles pour la garde de leurs enfants de moins de 3 ans ?, aout 2015, Etudes & Résultats n°0930

⁶⁹ Fagnani J., Letablier M.-T., 2003, S'occuper des enfants au quotidien : mais que font les pères ? Les enseignements d'une enquête auprès de parents de jeunes enfants, *Droit social*, n° 3, p. 251-259. Bauer D., 2006, Le temps des parents après la naissance, *Études et Résultats*, n° 483.

⁷⁰ R. Bigot - P. Crouette - E. Daudey - S. Hoibian - J. Müller, L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans, Cahier de recherche N°C298, décembre 2012, <https://www.credoc.fr/download/pdf/Rech/C298.pdf>

⁷¹ Briard Karine, « Continuer, réduire ou interrompre son activité professionnelle : le dilemme des mères de jeunes enfants », *Revue française des affaires sociales*, p. 149-168. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2017-2.htm-page-149.htm>

congé parental à condition de **ne pas s'occuper seulement des enfants** pendant cette période⁷².

Outre les questions de situation professionnelle, de revenus, ou de représentations, la **composition des familles** imprime sa marque sur les choix. Carole Brugeilles et Pascal Sebille (2011)⁷³ recensent plusieurs facteurs favorisant des rapports inégalitaires dans les arbitrages opérés au sein des couples : l'âge du père et une forte différence d'âge en faveur de l'homme, un faible capital socioculturel (Bourdieu,1998)⁷⁴ souvent associé à des représentations du masculin et du féminin plus conservatrices. Les rôles et les attributions des deux conjoints sont d'autant plus traditionalistes que la famille **compte d'enfants** (Cécile Brousse 2000, Bigot et Hoibian 2015)⁷⁵.

Or, les choix du mode de garde, de l'interruption de carrière, soulèvent de nombreuses problématiques d'inégale répartition des activités entre les hommes et les femmes ou encore d'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Si les **inégalités professionnelles** hommes-femmes pré-existent l'arrivée d'enfants, surtout pour les non-diplômées, elles progressent très fortement à **l'arrivée de la première naissance**, et sont ensuite **croissantes avec le nombre d'enfants** « au moment de l'arrivée d'un enfant, nombreuses sont les femmes qui réorganisent leur temps professionnel, car **le temps consacré aux tâches domestiques et parentales concurrence de façon objective le temps qu'elles peuvent dédier à une activité rémunérée**⁷⁶. Les ralentissements d'activité, même temporaires, ont des **effets persistants** sur les carrières des femmes, réduisant leurs perspectives salariales et promotionnelles (Meurs et al., 2010 ; Moschion et Muller, 2010 ; Briard et Valat, 2017). Les choix « individuels » qui poussent les femmes à choisir une interruption de carrière (en raison d'un salaire souvent moins élevé que celui de leur conjoint et de perspectives de carrière moins favorables) ne sont **pas toujours faits en connaissance de cause** : par exemple les familles sous-estiment l'impact de l'interruption professionnelle sur les évolutions salariales⁷⁷.

Les expériences **menées à l'étranger** apportent quelques éléments d'éclairage sur les conditions pouvant inciter les pères à avoir recours à un congé parental. « *L'existence de droits ou « quotas » strictement individuels en matière de congé et de rémunération, à l'usage exclusif de chaque parent et non transférable au conjoint (...). La rémunération proportionnelle au salaire semble une autre condition nécessaire pour inciter non*

⁷² Chatot Myriam, « Profiter des enfants ou s'offrir du temps ? Les conditions auxquelles les pères prennent un congé parental », Revue française des affaires sociales, p. 229-246. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2017-2.htm-page-229.htm>

⁷³ Brugeilles C. et Sebille P., 2011, Partage des activités parentales : les inégalités perdurent, Politiques sociales et familiales, n° 103, p. 17-32.

⁷⁴ Bourdieu P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil.

⁷⁵ Régis Bigot, Sandra Hoibian, Comment se prennent les décisions au sein des couples ? Politiques sociales et familiales n° 119 - mars 2015

Brousse C., 2000, La répartition de travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale, *France, portrait social*, édition 1999-2000, Institut national de la statistique et des études économiques, p. 135-151.

⁷⁶ Garner H., Méda D. et Senik Cl. (2006), « La place du travail dans les identités », Économie et Statistique, nos 393-394, novembre, p. 21-40, [en ligne] [http://www.persee.fr/docAsPDF/ estat_0336-1454_2006_num_393_1_7140.pdf](http://www.persee.fr/docAsPDF/estat_0336-1454_2006_num_393_1_7140.pdf)

⁷⁷ Sandra Hoibian et Régis Bigot, Les choix d'interruption de carrière des femmes lors de la naissance d'un enfant sont-ils toujours faits en connaissance de cause ? Note de synthèse n°7, mars 2013, https://www.credoc.fr/download/pdf/Sou/Note_de_synthese_N7.pdf

LEQUIEN Laurent, Durée d'une interruption de carrière à la suite d'une naissance : impact sur les salaires, L'exemple de la réforme de l'APE, Politiques sociales et familiales n°108, CNAF, juin 2012, <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/x-politiques-sociales-et-familiales/politiqnessociales-et-familiales-n%C2%B0-108>

seulement les pères à y avoir recours, mais aussi les mères percevant un salaire relativement élevé (...) »⁷⁸. D'autres incitations existent et prévoient une augmentation de la période de congé dès lors qu'elle est partagée entre les deux parents. La France a opté pour cette dernière option lors de la **dernière réforme du congé parental en 2015**. Quel regard porte la société sur les interruptions de carrière en ce début 2018 ? Quelles sont les attentes exprimées par le corps social ?

1. L'opinion opte davantage pour des durées courtes ou fractionnables pour l'interruption d'activité pour garder son jeune enfant

En ce début d'année 2018, il n'existe **pas de consensus** sur la durée idéale au cours de laquelle un parent qui s'arrête de travailler pour garder son enfant doit interrompre son activité.

Une extrême **liberté** semble octroyée, aucune préférence n'est réellement émise puisque 24% optent pour une durée fixe et fractionnable, sans limite d'âge de l'enfant, 24% également choisissent une durée de 2 ou 3 ans, 22% optant pour un an d'interruption et 20% pour six mois. En quelques années, il s'avère que l'opinion publique, dans son ensemble, penche **de plus en plus vers des durées courtes** (moins de six mois +6 points par rapport à 2012) ou vers une **durée fixe fractionnable** (+12 points par rapport à 2012).

Dans le même temps, l'option d'un arrêt de deux ou trois ans recule régulièrement dans les citations (- 8 points depuis 2012, - 17 points depuis 2010).

Tableau 8 - Quand un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant, pendant combien de temps après la naissance pensez-vous qu'il soit souhaitable qu'il interrompe son activité ? (En %)

	Début 2010	Début 2012	Début 2018	Evolution 2012-2018
. Trois mois	5	7	10	+ 3
. Six mois	18	17	20	+ 3
. Un an	25	27	22	- 5
. Deux ou trois ans	41	36	24	- 8
. Une durée fixe (par exemple un an) pouvant être utilisée de manière fractionnée, sans limite d'âge de l'enfant	10	12	24	+ 12
Total (y compris nsp)	100	100	100	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

Selon les configurations (Tableau A 22, page 111), les préférences sont très variables. Ainsi :

- Pour les moins de 25 ans, les membres des professions intermédiaires, les hauts revenus ou les étudiants, la durée idéale est plutôt de **6 mois**

⁷⁸ Ibid.

- Pour ceux qui n'ont aucun enfant de moins de 20 ans dans le foyer, les plus âgés et les retraités, la durée d'interruption la plus souvent citée est **un an**
- Pour les femmes, les bas revenus, les personnes au foyer, les allocataires ... la durée la plus souvent citée est la plus longue, à savoir **deux ou trois ans**
- Pour les plus diplômés, les habitants de Paris et son agglomération, les classes moyennes ou encore les employés ... c'est **une durée fixe et fractionnable** qui est le plus souvent suggérée.

2. Un souhait de congés plus courts et mieux rémunérés

S'agissant du congé parental, les préférences des Français ont également évolué : ils élisent désormais **un congé d'environ un an et indemnisé à hauteur du SMIC** (45%, + 5 points), devant un congé plus long et rémunéré de façon forfaitaire (28%). Cette dernière solution perd beaucoup de crédit dans l'opinion (- 12 points), au profit notamment d'un scénario avec un congé plus court (de 6 mois par exemple), et mieux rémunéré encore (25%, +7 points).

Tableau 9 - Dans les familles ayant de jeunes enfants, si l'un des parents bénéficie d'un congé parental, faut-il plutôt privilégier, selon vous ... ? (En %)

	Début 2010	Début 2012	Début 2018	Evolution 2012-2018
. Un congé de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire comme c'est le cas actuellement (environ 500 euros par mois)	42	40	28	- 12
. Un congé moins long (par exemple un an), mais indemnisé à hauteur du SMIC	39	40	45	+ 5
. Un congé plus court (par exemple six mois), mais encore mieux indemnisé (par exemple 75% du dernier salaire)	18	18	25	+ 7
Total (y compris nsp)	100	100	100	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

On repère bien quelques différences selon l'âge, le niveau de vie ou la situation professionnelle (Tableau A 23, page 112), mais dans la quasi-majorité des cas, **la solution la plus souvent préconisée est celle d'un congé parental moins long et indemnisé à hauteur du SMIC.**

Il n'y a que les familles nombreuses qui dérogent à cette règle : 42% des parents de trois enfants et plus disent préférer l'option actuelle, à savoir un congé de trois ans rémunéré de façon forfaitaire. Le scénario d'un congé moins long et indemnisé à hauteur du SMIC ne recueille chez eux que 34% des suffrages.

Comment expliquer la valorisation grandissante d'un congé plus court et mieux rémunéré ?

Une première explication pourrait avoir trait à des difficultés financières grandissantes. Les données de l'enquête Conditions de vie ne valident pas cette hypothèse (Tableau 10). Certes, les parents de jeunes enfants témoignent de difficultés plus importantes que la moyenne, mais entre 2012 et 2018, le sentiment de devoir se restreindre financièrement, à la fois dans la population générale, et chez les parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) est plutôt en diminution.

Tableau 10 - Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? (En % de oui)

	Début 2012	Début 2016	Début 2018	Evolution 2012-2018
. Ensemble des Français.....	62	61	57	-5
. Parents d'enfants de moins de six ans	75	70	64	-9

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

Nous posons l'hypothèse que l'attrait grandissant pour des congés courts et mieux rémunérés participe d'un mouvement plus général **d'aspiration à une plus grande à l'égalité homme femmes, à l'œuvre à la fois sur le long terme, et plus récemment avec le mouvement #metoo.**

Sur le long terme en effet les représentations évoluent⁷⁹. La question du partage des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants au sein du couple divisait le corps social en 1997 (Graphique 24). Près de 20 ans plus tard, les stéréotypes reculent : 58% des Français estimaient qu'il n'était pas normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants en 1997 ; 60% en 2003, ils sont 67% en 2015. Cette inégalité dans le partage des tâches était en 1997 davantage contestée par les femmes. En 2015, les hommes sont plus nombreux que les femmes à dénoncer un tel déséquilibre.

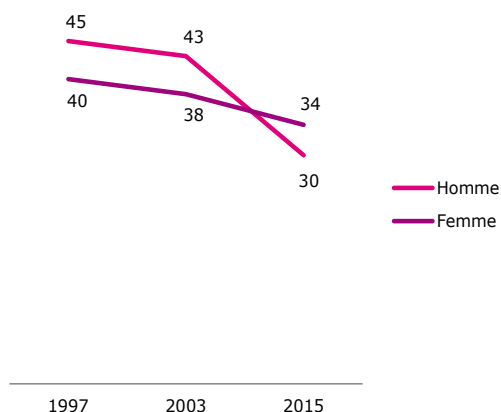
De même, la population considérait majoritairement en 1992 que les mères de jeunes enfants devaient donner la priorité à ces derniers sur leur vie professionnelle. Près de vingt ans plus tard, seuls 32% défendent franchement cette idée soit une diminution de 21 points par rapport à 1992. Les hommes sont même un peu moins enclins (28%) que les femmes (35%) à partager cet avis. En outre, les pères de jeunes enfants, particulièrement concernés par cette question, soutiennent aujourd'hui bien moins souvent cette idée (59%) que les mères de jeunes enfants (81%).

⁷⁹ Lucie Brice, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, Vers une plus grande reconnaissance des inégalités femmes-hommes, CREDOC, Collection des rapports N°329, mai 2015

Graphique 24 – Evolution des représentations sur le long terme

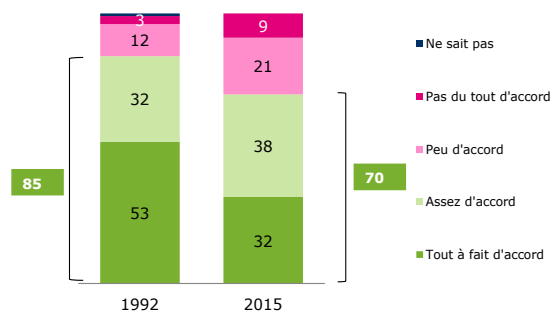
Les hommes adhèrent moins qu'hier à l'idée que les mères doivent assurer l'essentiel des tâches domestiques

Proportion de Français d'accord avec l'idée selon laquelle « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »



L'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant est en recul

Proportion de Français d'accord avec l'idée selon laquelle « Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle »



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

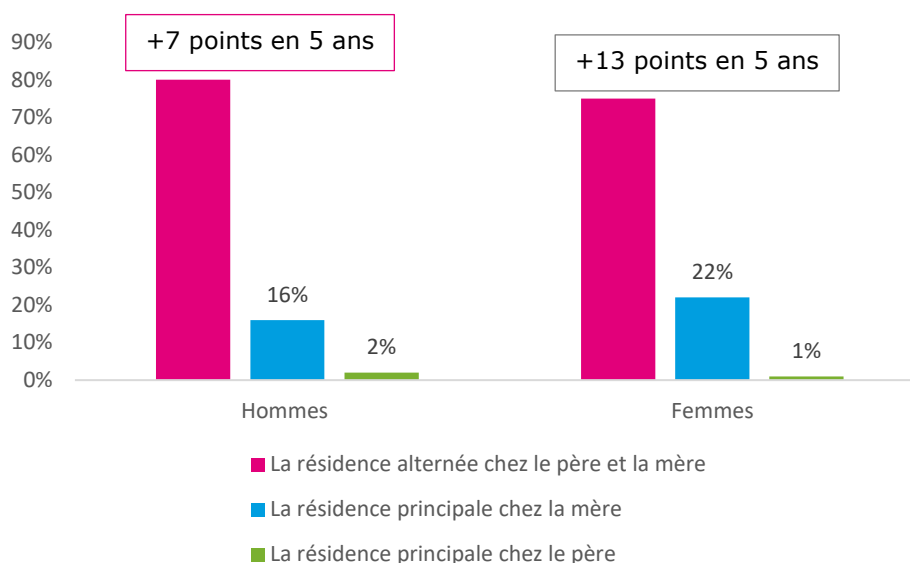
A plus court terme, l'enquête Conditions de vie et aspiration met à jour des mouvements plus généraux de **remise en question des rôles et territoires** traditionnellement assignés aux deux sexes. En 2012, dans une enquête du CRÉDOC, les enfants étaient beaucoup plus souvent cités spontanément par les femmes comme motif de bonheur (47% de citations spontanées) que par les hommes (24%)⁸⁰. Tandis que le travail jouait un rôle plus identitaire pour les hommes : 27% d'entre eux citaient la sphère professionnelle comme facteur explicatif de leur bonheur contre 18% chez les femmes. Dans l'enquête Histoire de vie - Construction des identités, menée en 2003, la vie professionnelle était, de même, moins souvent choisie par les femmes que par les hommes pour définir leur identité. Désormais, la **sphère professionnelle est autant investie par les deux sexes**, voire même un peu davantage par les femmes : 32% des hommes et 34% des femmes jugent le travail « très important »⁸¹. Cela mérite d'autant plus d'être souligné que cela va à l'encontre de représentations encore très présentes : selon l'enquête WVS, 54% des Français déclarent en 2008-2010 être d'accord avec l'idée que « *avoir un travail c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment c'est un foyer et un enfant* ». Dans un phénomène de vases communicants, les femmes sont de plus en plus nombreuses à considérer que la **charge des enfants doit être également répartie**, y compris dans le cas révélateur de la séparation. En 2018, 80% des hommes y sont favorables et 75% des femmes considèrent que la résidence alternée est la meilleure solution en cas de séparation des parents (Graphique 25). En 2013, les femmes étaient beaucoup plus nettement en retrait sur cette question (elles étaient alors 11 points de moins que les hommes à considérer la résidence alternée comme la meilleure solution).

⁸⁰ Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, Jörg Müller, L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans, Cahier de recherche n°298, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C298.pdf>

⁸¹ Note de conjoncture sociétale du CREDOC 2018 (sur souscription)

Graphique 25 – Des hommes et des femmes de plus en plus favorables à la résidence alternée chez les deux parents

Selon vous, la meilleure situation pour un enfant dont les parents se séparent est...



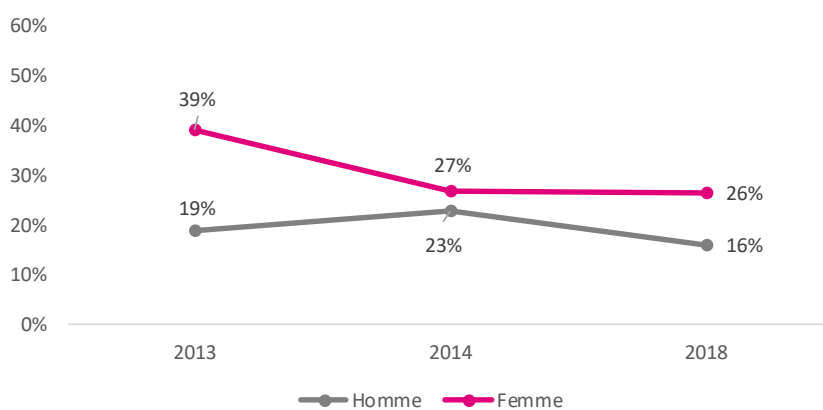
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations » 2013 et 2018

L'évolution des représentations est particulièrement nette chez les **mères de jeunes enfants** (de moins de 10 ans) : elles ne sont plus que 26% à estimer que la résidence principale chez la mère est la meilleure solution en cas de séparation, soit -13 points de moins par rapport à 2013. L'écart qui était de 20 points entre les jeunes pères et les jeunes mères en 2013 s'est ainsi réduit à 10 points en 2018 (Graphique 26).

Graphique 26 – Les jeunes mères de moins en moins attachées à une résidence principale chez la mère

Champ : foyers avec au moins un enfant de moins de 10 ans

% pense que la résidence principale chez la mère est la meilleure solution



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations » 2013 et 2018

Les évolutions à l'œuvre ne bouleversent pas tout. Le baromètre DREES 2017 confirme la persistance des stéréotypes puisque « 53 %des Français estiment que les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères ». Mais elles indiquent des mouvements de société importants.

3. Les Français sacralisent le libre arbitre de chaque famille s'agissant de l'interruption ou de la diminution de l'activité

Le congé parental a été adopté en par la loi du 12 juillet 1977. Initialement, « le dispositif reste en principe réservé aux femmes (...) et ne peut être accordé aux pères que si la mère y renonce ou si elle ne remplit pas les conditions pour en bénéficier »⁸². Il faudra attendre 1984 pour que le congé soit ouvert aux hommes, dans les mêmes conditions que les femmes. En dépit de cette possibilité offerte aux hommes, 98% des congés parentaux sont pris par des femmes. Plusieurs registres d'explication peuvent rendre compte de cette situation. Les rôles sociaux attribués aux deux sexes tout d'abord, confèrent aux femmes le soin à apporter aux enfants et à la gestion de la sphère domestique, tandis qu'il est attendu des hommes qu'ils soient les principaux pourvoyeurs de ressources. Le deuxième registre d'explication a trait aux arbitrages financiers faits dans le couple. « Au-delà des normes de genre (...), le caractère forfaitaire de l'allocation et son faible montant favorisent l'arrêt d'activité de la mère plutôt que du père pour limiter la baisse de revenu éventuelle induite par un retrait d'activité, les femmes ayant souvent un salaire plus faible que leur partenaire »⁸³.

Depuis le 1er janvier 2015, la réforme du congé parental entrée en vigueur entend mieux répartir les responsabilités au sein des couples. La nouvelle allocation instaurée prévoit un allongement de la durée de versement **si** les deux parents se partagent le temps de garde. C'est la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui succède au complément de libre choix d'activité (Clca). « Pour la première fois depuis qu'existent des prestations visant à compenser la perte de revenus liée à un congé parental, une incitation au partage de son bénéfice entre les deux parents est mise en place »⁸⁴.

Cette modification législative, censée encourager une meilleure répartition des rôles entre le père et la mère, **n'a pas eu les effets escomptés** : la nouvelle prestation marque le pas (260 000 bénéficiaires en septembre 2017 contre 280 000 un trimestre plus tôt, Graphique 27).

Une publication récente reposant sur l'analyse des versements de Clca/PreParE par génération d'année de naissance du benjamin selon le mois et l'année de versement⁸⁵ montre ainsi que la génération 2015 (celle qui a été concernée par la mise en place de PreParE) a perdu environ 40 000 bénéficiaires par rapport à la génération précédente.

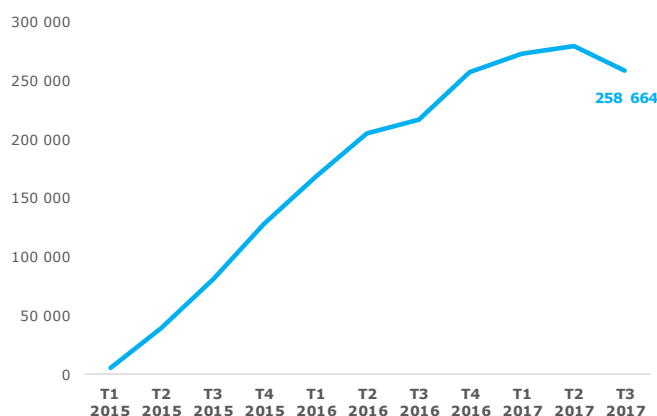
⁸² Catherine Collombet, 2016, « Histoire des congés parentaux en France. Une lente sortie du modèle de rémunération de la mère au foyer », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°122, p.115

⁸³ Hélène Périvier, 2014, « Le partage du congé parental : un impératif d'égalité », OFCE, Les notes du blog, n°34, <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00973105/document>, p.3

⁸⁴ Catherine Collombet, 2016, p.111

⁸⁵ La lettre de l'observatoire national de la petite enfance, n°2, septembre 2017, http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/Lettre%20NaPE%202017.pdf

Graphique 27 - Dénombrement des foyers allocataires ayant un droit versable à la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)



Source : cafddata.fr, champ : France entière

L'opinion publique fait également état de réticences croissantes face au partage entre le père et la mère du congé parental. En 2018, l'idée que le partage du congé parental entre les deux parents est une bonne chose **recule** dans l'opinion (- 7 points après + 2 points entre 2014 et 2016, Graphique 28). Et, à l'inverse, **l'idée que chaque famille doit s'organiser à sa guise n'a jamais été aussi dominante** (59%).

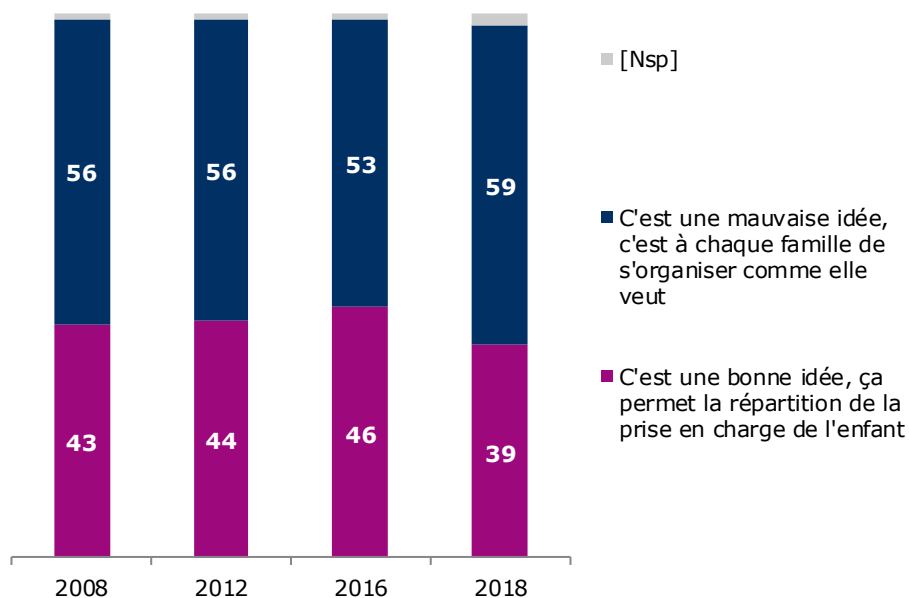
Le **suivi de ces opinions sur le long terme** méritera attention. A titre de comparaison, l'Islande, la Suède et la Norvège ont mis en place des mesures propres à partager le congé parental entre les deux parents. Dans les trois pays concernés, la proportion de pères ayant recours à un congé progresse, même si les femmes sont majoritaires à interrompre pour un temps leur activité professionnelle⁸⁶.

De plus, on observe souvent une évolution des positions de principe **après** la mise en place d'un dispositif, notamment lorsque celui-ci touche à des questions de normes sociales et de mœurs, etc. L'enquête Conditions de vie et aspiration montre, par exemple, qu'au moment des débats autour du mariage pour tous, la proportion de personnes favorables au mariage et à l'adoption par des couples de même sexe a eu tendance à régresser, mais de façon temporaire.⁸⁷

⁸⁶ Olivier Thévenon, 2011, op. cit.

⁸⁷ Emilie Daudey, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller, Début 2015 : un nouvel élan, Note de conjoncture sociétale du CREDOC, sur souscription

Graphique 28 – Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant 3 ans, l’autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques semaines. Diriez-vous plutôt que ... (En %)



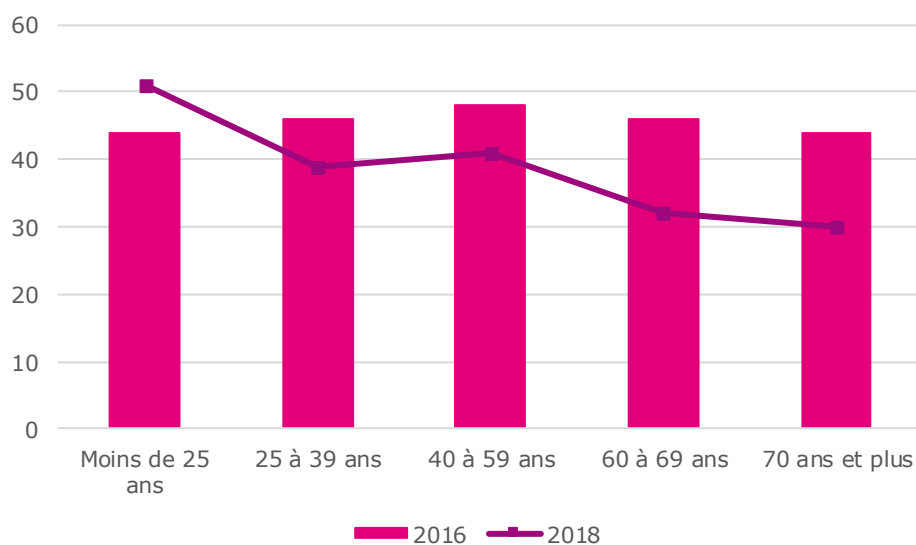
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

L'analyse des opinions par groupe social semble appuyer cette hypothèse (Tableau A 24, page 113 et Tableau A 25, page 114).

On ne note pas *a priori* d'effet lié au genre ou au diplôme, ni à la présence d'enfants dans le ménage ou encore au fait d'être ou pas allocataire de prestations familiales. En revanche, les effets liés à l'âge sont, cette année, particulièrement nets alors qu'ils étaient inexistantes en 2016. Cette année, les **plus jeunes sont significativement plus nombreux à penser que la répartition du congé entre le père et la mère est une « bonne chose »** (Graphique 29). On peut y voir le signe que les jeunes générations, chez qui l'adhésion au principe augmente de + 7 points s'emparent de la question tandis que naît une forme de réticence des générations plus âgées (chez qui l'assentiment diminue - 14 points).

Graphique 29 – Opinion sur le fait que, pour bénéficier du congé parental pendant 3 ans, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques semaines
Analyse évolutive 2016 – 2018 en fonction de l'âge

(En % pensant que c'est une bonne idée, que ça permet la répartition de la prise en charge de l'enfant)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Chez les parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) les opinions n'ont pas été affectées par la réforme, et les jeunes pères (42%) affichent plus souvent que les jeunes mères (32%) l'idée que le partage du congé parental est une bonne chose.

5. Pension alimentaire et familles monoparentales

1. L'opinion est partagée quant à la mise sous condition de ressources de l'allocation de soutien familial

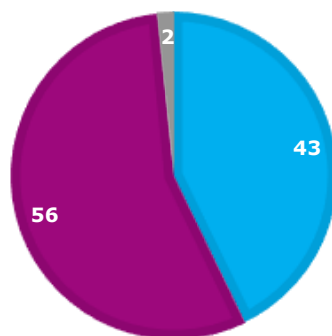
En cas de séparation ou de divorce, selon la loi, chacun des parents doit contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants, à proportion de ses ressources et des besoins de l'enfant. Nombreux travaux montrent que les familles monoparentales connaissent des conditions de vie plus difficiles que les couples avec enfants : leur taux de pauvreté est plus important⁸⁸ ; la séparation des conjoints, même si elle est souvent une situation transitoire s'accompagne de difficultés de logement à la fois financières et en termes de qualité de logement⁸⁹.

Depuis 2016, les Caf versent une prestation, l'Allocation de soutien familial (Asf) pour compenser la faiblesse de certaines pensions alimentaires, ou à titre d'avance en cas de pension alimentaire impayée par l'autre parent. Concrètement, tous les parents gardiens sont assurés de recevoir au moins 100 € par mois et par enfant.

En 2016, une précédente investigation établissait que plus de la moitié des individus interrogés (57%) étaient favorables à une telle intervention de la Caf, au motif que celle-ci permettait de lutter contre la pauvreté des familles monoparentales. Lorsqu'on met en balance cet avantage avec la prise en compte des ressources du parent gardien, les enquêtés sont plus hésitants puisque 56% disent que ce complément devrait être versé **uniquement si le parent qui le reçoit dispose de faibles revenus**.

Graphique 30 - Depuis 2016, les CAF versent une prestation pour compléter les pensions alimentaires trop faibles. Concrètement, tous les parents gardiens sont assurés de recevoir au moins 150€ par mois et par enfant. Au sujet de cette mesure, pensez-vous que ? (En %)

- Cela permet de lutter contre la pauvreté des parents seuls et de leurs enfants
- Ce complément devrait être versé uniquement si parent qui le reçoit dispose de faibles revenus
- [Ne sait pas]



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

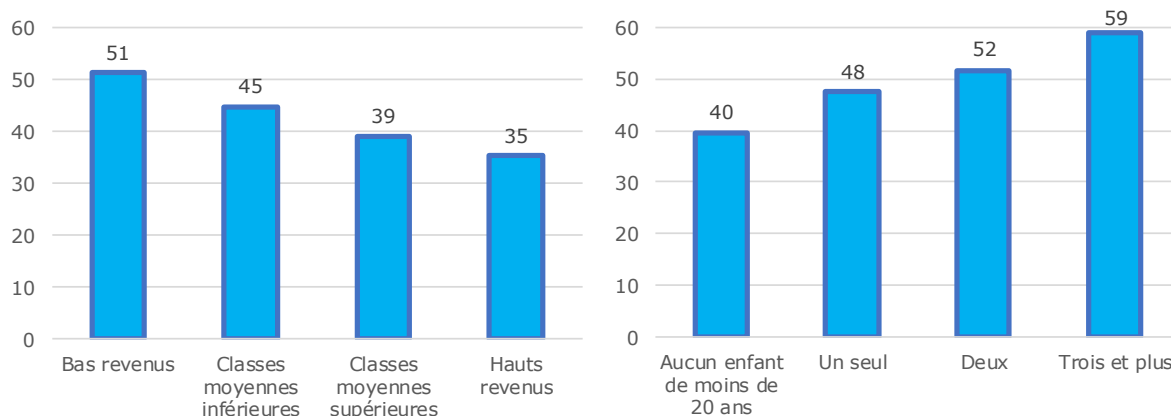
⁸⁸ Le taux de pauvreté en condition de vie des familles monoparentales est presque trois fois plus élevé que celui des couples avec deux enfants (27,4% vs 9,4%), INSEE, 2016.

⁸⁹ DREES, Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation, Etudes & Résultats n°0947, Janvier 2016, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er947.pdf>

La mise sous conditions de ressources de cette prestation semble donc une option envisageable pour une majorité de répondants. Mais les avis varient énormément, par exemple selon le nombre d'enfants à charge et le niveau de vie (Tableau 11 et Tableau A 26, page 115). Par ailleurs, 59% des non allocataires prônent une mise sous conditions de ressource de cette prestation, contre 45% des allocataires.

Tableau 11 - L'opinion sur l'Asf dépend fortement du niveau de vie du foyer et du nombre d'enfants à charge

(En % pensant que ça permet de lutter contre la pauvreté des parents seuls et de leurs enfants)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Sur cette question, l'opinion se montre donc très partagée ; les plus jeunes sont les plus favorables à un versement sans conditions, les plus âgés préférant prendre en compte les revenus du parent bénéficiaire. Entre allocataires et non allocataires, les perceptions sont également contraires puisque 54% des allocataires sont favorables au versement inconditionnel, synonyme de lutte contre la pauvreté, tandis que les non allocataires préfèrent que les revenus du parent gardien soient pris en considération, et que donc la prestation ne soit versée que si le parent gardien dispose de faibles revenus.

2. Près d'une personne sur deux sait que la CAF intervient en cas de non-paiement de la pension alimentaire

En cas de séparation des parents, l'un des deux peut se voir dans l'obligation de payer une pension alimentaire à l'autre. S'il ne le fait pas ou s'il le fait de façon incomplète ou irrégulière⁹⁰, la Caf peut aider le parent lésé à récupérer les sommes qui sont dues pour les enfants, auprès du tiers détenteur de fonds (employeur, pôle emploi...) sur une période de 24 mois (au lieu de 6 mois)⁹¹. Pour mémoire, en 2016, deux tiers des personnes interrogées étaient favorables à une intervention de la CAF dans les cas de non-paiement de la pension alimentaire (64%).

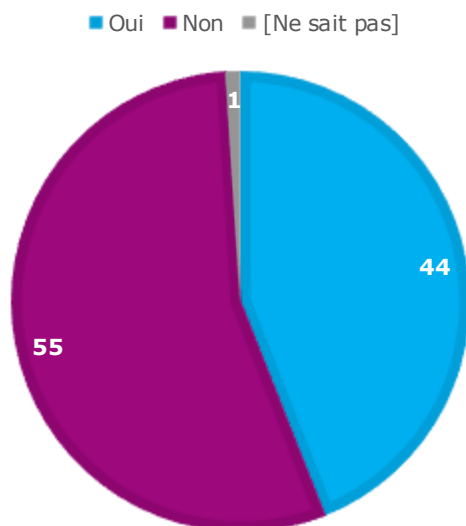
⁹⁰ L'Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires (ARIPA) indique que 30 à 40% des pensions seraient partiellement ou totalement impayées <http://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/familles-monoparentales/article/l-agence-de-recouvrement-des-impayes-de-pensions-alimentaires-aripa>

⁹¹ E essentiel n°167, décembre 2016, Anabelle Lionnet, Florence Thibault, <http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/essentiel%20-%20Gipa.pdf>

Un peu moins d'une personne sur deux dit savoir que les CAF assurent cette fonction (44%, contre 55% qui l'ignorent, Graphique 31).

Graphique 31 – Les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées.

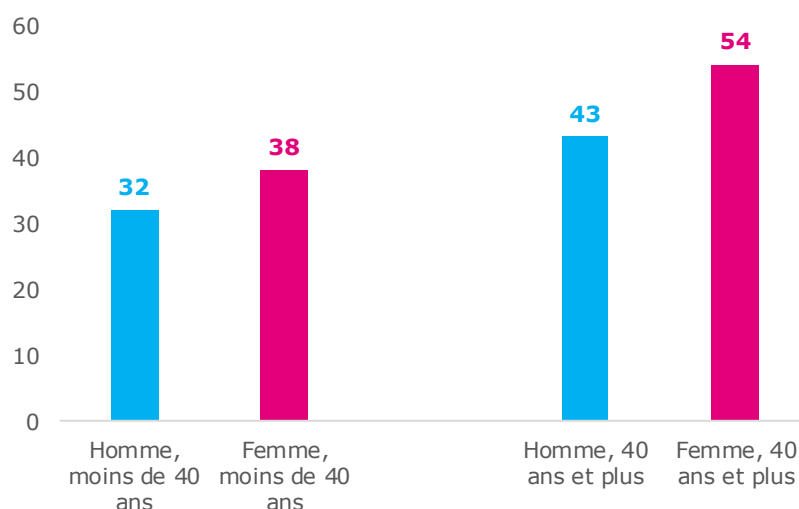
Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux Caf ? (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

La notoriété de cette fonction assurée par les Caisses grimpe chez **les publics les plus directement concernés** : le taux est de 52% chez les allocataires et de 59% chez les personnes séparées ou divorcées. Les femmes semblent mieux informées que les hommes, et les 40 ans et plus mieux que les plus jeunes, ce qui aboutit au fait que 54% des femmes de 40 ans ou plus connaissent ce dispositif (vs 43% des hommes de cet âge ou 38% des femmes plus jeunes, Graphique 32).

Graphique 32 – Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées. Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux CAF ? (En % de oui)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

6. Le cas des jeunes adultes

Olivier Galland appréhende le processus de passage à l'âge adulte au travers de la notion **d'indépendance** qu'il définit comme la possibilité pour un jeune d'accéder à trois attributs : **un emploi stable, un logement à sa charge et le début d'une vie commune en couple**⁹². Les différentes étapes intervenant dans le processus d'autonomie des jeunes (études, emploi, logement ...) se sont singulièrement **complexifiées**. La précarisation de leurs parcours professionnels, la faiblesse de leurs revenus, leur difficile accès au logement ... sont autant de réalités qui entravent leur émancipation⁹³.

Selon le sociologue Gérard Mauger, la transition s'opère selon des modalités et des chronologies différentes en fonction des positions sociales mais aussi selon **la période historique** à laquelle on fait référence. La notion d'insertion est apparue dans les années 1970, en rapport avec les **difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail** (sous l'effet conjugué de la progression du chômage et de l'importance de plus en plus forte du diplôme pour trouver un emploi). Le passage des études à l'emploi n'est plus « automatique, instantané [et se] présente comme un processus plus ou moins long, complexe et aléatoire »⁹⁴. Le chercheur emploie la notion de « trajectoires yoyo » permettant de décrire les allers-retours entre formation, stages, emplois en CDD, etc. La sociologue Léa Lima évoque quant à elle le « **temps de la prime insertion professionnelle** » comme un nouvel âge de la vie venant s'intercaler entre l'âge de la formation et celui dédié au travail. Comme d'autres chercheurs, elle fait le constat d'un allongement du temps permettant d'opérer ce passage et d'une grande diversité des situations selon les origines sociales, le temps consacré aux études, etc.⁹⁵. Les jeunes occupent aujourd'hui une position à part sur le marché du travail, marquée par une plus **grande instabilité** et précarité que pour leurs aînés : taux de chômage élevé⁹⁶, importance des emplois courts⁹⁷ et des allers-retours entre emploi et chômage, niveaux de ressources plus faibles que la moyenne des Français⁹⁸, taux de pauvreté élevé⁹⁹.

Alors qu'auparavant les étapes d'autonomisation apparaissaient comme chronologiques, elles tendent à se **désynchroniser, et sont parfois discontinues, voire réversibles**¹⁰⁰. L'acquisition de **l'indépendance résidentielle** est plus tardive aujourd'hui et marquée par des situations multiples : la **multi-résidence** concerne un jeune sur trois, trois jeunes

⁹² Olivier GALLAND, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et statistiques* n°337-338, 2000

⁹³ Patricia Loncle, « Introduction », *Informations sociales* 2016/4 (n°195), p 4-8.

⁹⁴ Gérard Mauger, 1998, « Jeunesse, insertion et condition juvénile », in Bernard Charlot, Dominique Glasman, *Les jeunes, l'insertion et l'emploi*, Paris, PUF

⁹⁵ Léa Lima, 2008, « Le temps de la prime insertion professionnelle : un nouvel âge de la vie », in Anne-Marie Guillemard (Dir.), *Où va la protection sociale ?* Paris, PUF

⁹⁶ 23.3% de la population active des 15-24 ans est au chômage contre 9.7% en moyenne selon l'INSEE. Parmi les demandeurs d'emploi inscrit à Pôle Emploi, en mai 2017, 31% sont âgés de 18 à 30 ans (Données Dares).

⁹⁷ Dares, Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi, Dares Analyses, juillet 2014, n°056 : Moins d'un jeune de 15 à 24 ans sur deux, salarié du secteur concurrentiel, est en CDI contre 90% des 25-49 ans. <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-056-2.pdf>

⁹⁸ 20 250 euros 2014 constants chez les 18-24 ans en 2014 contre 23 270 en moyenne dans l'ensemble de la population

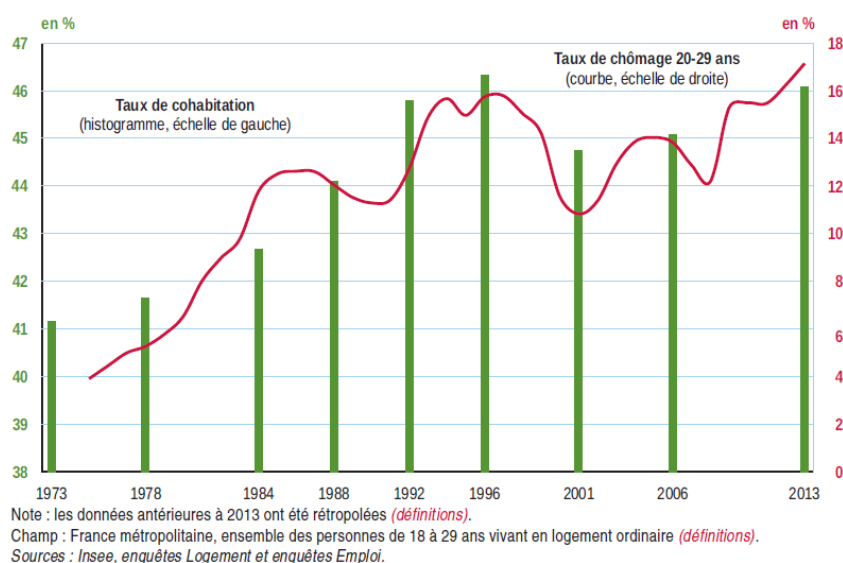
⁹⁹ Le taux de pauvreté au seuil de 60% culmine en 2014 chez femmes de 18 à 29 ans où il atteint 21.2 % (il est de 18.3% chez les jeunes hommes de 18-29 ans), Source : INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2408170#graphique-Donnes>

¹⁰⁰ CRÉDOC, « Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ? », *Cahier de Recherche* n°292, décembre 2012

sur dix ont connu des périodes d'aller-retours entre le domicile parental et un logement autonome¹⁰¹. On pourrait dire qu'aujourd'hui pouvoir quitter le domicile parental est devenu en soi, un signe patent de l'autonomie. La dernière enquête Logement de l'INSEE¹⁰² met à jour qu'après une diminution amorcée au milieu des années 1990, le taux de jeunes **habitant chez leurs parents a de nouveau augmenté** depuis le début des années 2000, **poussé par la hausse du chômage et de la population étudiante**, et à **contre-pied du très fort désir d'autonomie résidentielle**¹⁰³ exprimé par les jeunes (Datsenko et al, 2018).

La difficulté des jeunes Français à devenir autonomes s'explique notamment par une très forte **augmentation des prix** des logements à l'achat, qui se sont très largement déconnectés des revenus des ménages. Les jeunes ont **très peu bénéficié du mouvement d'accession** à la propriété à l'œuvre en France (le taux de propriétaires est passé de 50.7% à 57.9% entre 1984 et 2013), qui a surtout profité aux plus âgés. (...). Les ménages les plus aisés sont devenus propriétaires et, dans un phénomène de vases communicants le **parc de logement locatif, notamment privé, a accueilli petit à petit un public plus jeune**, comportant plus de personnes seules, et avec de faibles revenus. Si bien que, même si les loyers ont augmenté beaucoup moins fortement que les prix à l'achat, ils viennent grever des revenus plus faibles et sont donc de **plus en plus difficiles à assumer, notamment pour les jeunes**¹⁰⁴.

Graphique 33 – Évolution du taux de cohabitation des jeunes chez leurs parents, et taux de chômage des jeunes (20-29 ans)



Source : INSEE, enquêtes logement et enquêtes emploi

¹⁰¹ Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, Baromètre djepva sur la jeunesse 2018, novembre 2018 <http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2018-15-barometre-djepva-2018.pdf>

¹⁰² Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau, INSEE Première, janvier 2018

¹⁰³ Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, CRÉDOC, Joaquim Timotéo, INJEP, Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes, INJEP analyses & synthèses n°19, http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/ias19-avoir_son_propre_chez_soi.pdf

¹⁰⁴ Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, 2018, « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse », Rapport réalisé en collaboration avec l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (Injep) à la demande de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), p.15-18

Les difficultés d'insertion professionnelle et résidentielle sont telles que selon l'Enquête nationale sur les ressources de jeunes¹⁰⁵ fin 2014, sept jeunes âgés de 18 à 24 ans sur dix bénéficient **d'un soutien financier régulier**, et ce taux est de 24% chez les jeunes en logement autonome et en emploi.

Comment aider au mieux les familles qui ont de grands enfants à charge (à partir de 18 ou 20 ans, voire plus) ? Quelles aides ont la faveur de l'opinion et quelles autres sont moins encouragées ? Comment calculer les prestations, à qui les verser ? En France, traditionnellement, les aides du système socio fiscal destinées aux jeunes leur sont attribuées par l'entremise de la famille. Faut-il poursuivre sur cette voie ou envisager une logique d'aide individuelle, comme celle qui prévaut au Royaume-Uni ou dans les pays scandinaves ? Comment la garantie jeune est-elle perçue dans l'opinion ?

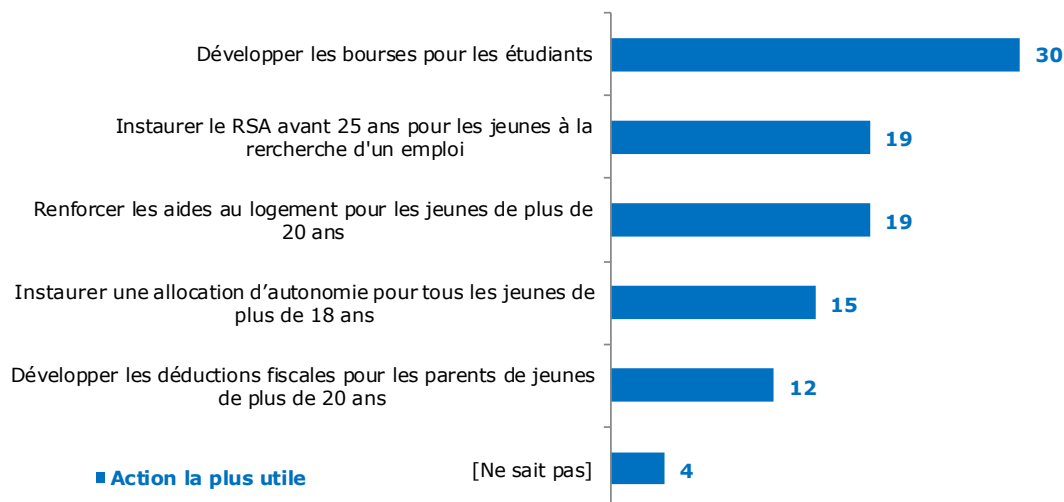
1. L'accent est mis sur la poursuite des études, via le développement des bourses pour les étudiants

L'aide **la plus** utile parmi les cinq proposées est **le développement des bourses pour les étudiants** (30%). Viennent ensuite, *ex aequo*, **l'instauration du RSA avant 25 ans** pour les jeunes à la recherche d'un emploi (19%) et le **renforcement des aides au logement** pour les plus de 20 ans (19%). L'instauration d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 20 ans recueille 15% des suffrages, tandis que 12% des répondants optent pour le développement des déductions fiscales à destination des parents de ces jeunes. Seuls 4% des personnes interrogées ne répondent pas (Graphique 34).

Selon les groupes de populations (Tableau A 28, page 117), les préférences peuvent varier légèrement mais **le développement des bourses pour les étudiants est quasiment tout le temps l'aide qui séduit le plus les répondants**, sauf les principaux concernés (les moins de 25 ans) qui citent un peu plus souvent l'instauration d'une allocation autonomie (24% vs 19%).

¹⁰⁵ Laura Castell (INSEE), Mickaël Portela et Raphaëlle Rivalin (DREES), 2016, « Les principales ressources de 18-24 ans. Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Etudes et Résultats* n° 0965, juin.

Graphique 34 - Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles.
Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ? (En %)

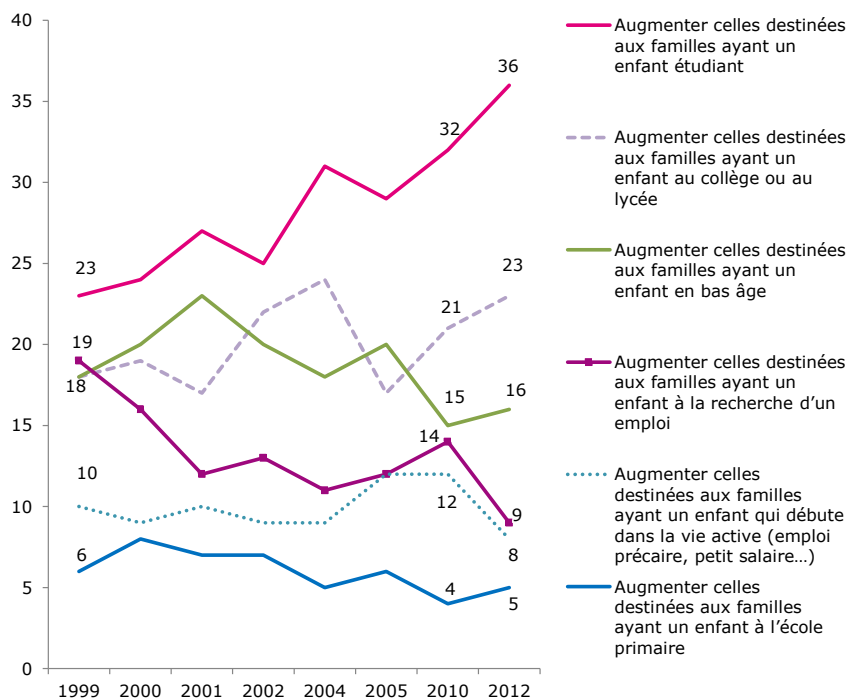


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Les attentes de la population concernant **les aides aux étudiants** se confirment enquête après enquête. Rappelons qu'entre 1999 et 2012, la proportion de Français estimant qu'il faudrait augmenter en priorité les aides aux familles ayant un enfant étudiant a progressé de manière constante¹⁰⁶.

¹⁰⁶ Sandra Hoibian, sous la direction de Régis Bigot, avec la collaboration de Patricia Croutte, RSA, prestations familiales et aides aux familles, Etat de l'opinion en 2012, Collection des rapports n°288, octobre 2012, <https://www.credoc.fr/publications/rsa-prestations-familiales-et-aides-aux-familles-etat-de-l-opinion-en-2012>

Graphique 35 - Les politiques familiales ont pour objectif d'apporter une aide aux familles ayant des enfants à charge. Ces charges varient bien sûr en fonction de l'âge des enfants. Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale, quels types d'aides pensez-vous qu'il faudrait augmenter en priorité ? (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

Lecture : 36% des Français en 2012 pensent qu'il faudrait augmenter en priorité les aides aux familles avec un enfant étudiant

L'allongement de la durée des études, l'impact du diplôme sur l'insertion professionnelle¹⁰⁷ et le coût que cela représente pour les parents expliquent les fortes attentes de la population par rapport aux aides destinées aux étudiants.

En 2014, les ménages de parents d'un jeune âgé de 18 à 24 ans déclarent l'aider dans huit cas sur dix, à hauteur de 3 670 euros en moyenne par an. Cela représente un effort global de 8 % du total de leurs revenus disponibles. L'effort des parents, tel qu'ils le déclarent, est le plus important (15 %) lorsque le jeune est un étudiant qui dispose d'un logement autonome mais revient régulièrement chez ses parents (semi-cohabitant) il se monte alors à 8100 euros¹⁰⁸.

Quelques différences de point de vue se dessinent selon les groupes :

- Le développement des bourses pour les étudiants est plus cité **par les groupes plus favorisés** (35% des titulaires des hauts revenus, 33% des cadres et des diplômés du supérieur) et plus âgés (36% des 60-69 ans et 35% des retraités). Les enfants de cadres et

¹⁰⁷ Emilie Gaubert, Valentine Henrard, Alexie Robert, Pascale Rouaud, Enquête 2016 auprès de la Génération 2013 - Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle pour les non-diplômés, Céreq Bref n°356 juin 2017 4p., <http://www.cereq.fr/publications/Cereq-Bref/Enquete-2016-aupres-de-la-Generation-2013-Pas-d-amelioration-de-l-insertion-professionnelle-pour-les-non-diplomes>

¹⁰⁸ Sébastien Grobon, Combien coûte un jeune adulte à ses parents ?, Insee Références, édition 2018 - Dossier - Combien coûte un jeune adulte à ses parents ?, https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3559099/REVPME18_D2_jeune-adulte.pdf

hauts revenus font en effet plus souvent des études que les autres¹⁰⁹. Et même à revenu constant, le taux d'effort des parents pour l'aide à leurs enfants âgés de 18 à 24 ans est plus élevé de moitié pour les ménages de parents cadres, « signe de stratégies de reproduction sociale »¹¹⁰

- L'instauration du RSA avant 25 ans séduit 27% des indépendants
- Le renforcement des aides au logement est cité par, au mieux, 22% des personnes au foyer. Les étudiants ne sont que 14% à juger cette option comme l'aide la plus utile.
- L'instauration d'une **allocation d'autonomie** pour tous les jeunes de plus de 18 ans est réclamée par 24% des moins de 25 ans (c'est le 1^{er} choix dans cette tranche d'âge) et 23% des étudiants : pour ces derniers, c'est l'aide jugée la plus utile après le développement des bourses (26%).
- Le développement des déductions fiscales pour les parents séduit, au mieux, 17% (dans le cas des parents de deux enfants).

L'aide jugée **la moins** utile est le **développement des déductions fiscales** pour les parents (28%), suivi de **l'instauration d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans**, citée par 25% des répondants comme l'aide la moins utile (Graphique 36). L'instauration du RSA avant 25 ans réunit contre elle 21% des répondants. On note que plus d'une personne sur dix n'a pas su ou voulu citer une aide à diminuer (11%). Les aides qui ont le moins de détracteurs sont celles qui étaient le plus plébiscitées dans la question précédente, à savoir le renforcement des aides au logement et le développement des bourses.

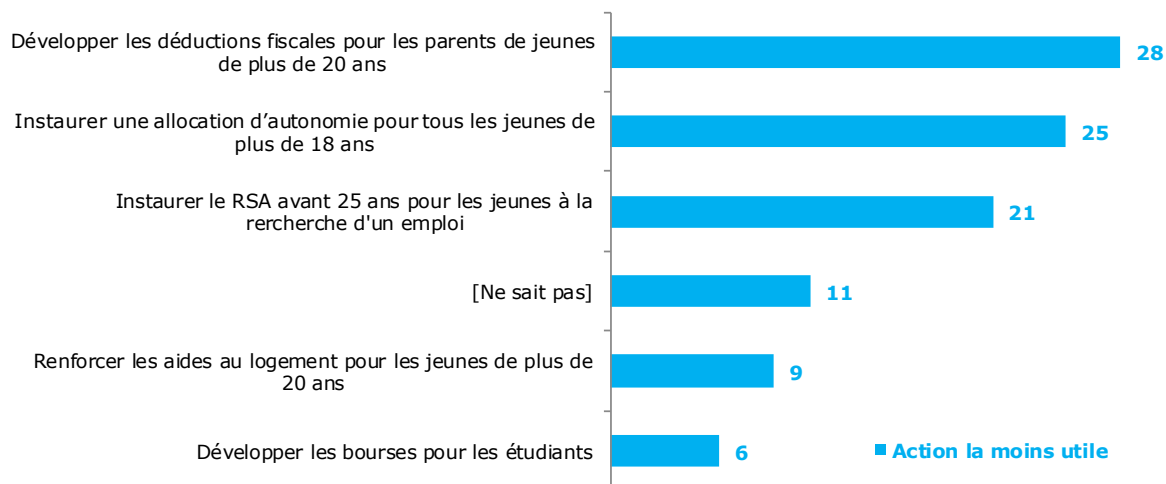
Selon les groupes de populations (Tableau A 29, page 118), les choix peuvent varier légèrement mais **le développement des bourses pour les étudiants est quasiment tout le temps l'aide qui séduit le plus les répondants**, sauf les principaux concernés (les moins de 25 ans) qui citent un peu plus souvent l'instauration d'une allocation autonomie (24% vs 19%).

- Le développement des déductions fiscales pour les parents recueille au moins 23% des suffrages comme aide la moins utile et jusqu'à 32% au sein des ouvriers.
- L'instauration d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans est dénoncée comme l'aide la moins utile par 33% des plus âgés. A l'inverse, les moins de 25 ans ne sont que 17% à la citer.
- L'instauration du RSA avant 25 ans est jugée comme l'aide la moins utile par 26% des parents de deux enfants. Les non diplômés sont les moins nombreux à critiquer cette option.
- Le renforcement des aides au logement est vu comme l'aide la moins utile par 7 à 13% des répondants. Les 25-39 ans sont les plus critiques.
- Le développement des bourses pour les étudiants est, le plus souvent, l'aide la moins citée (9% de citations au mieux).

¹⁰⁹ Les enfants d'ouvriers représentent 11 % des étudiants selon le ministère de l'Éducation nationale, soit trois fois moins que leur part parmi les jeunes de 18 à 23 ans. À l'opposé, les enfants de cadres supérieurs représentent 30 % des étudiants mais seulement 17 % des 18-23 ans. [Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche – édition 2016](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/97/5/depp_rers_2016_614975.pdf) », ministère de l'Éducation nationale, août 2016, http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/97/5/depp_rers_2016_614975.pdf

¹¹⁰ Sebastien Grobon , op.cit.

**Graphique 36 - Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles.
Laquelle de ces actions vous paraît la moins utile ? (En %)**



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Quand on rapproche les deux jugements et qu'on compare les avis positifs et les avis négatifs (Graphique 37), deux aides sur cinq bénéficient d'un différentiel positif :

- Le développement des bourses pour les étudiants (les opinions positives l'emportent sur les négatives de + 24 points)
- Le renforcement des aides au logement (différentiel favorable de + 10 points). Nous y reviendrons.

L'instauration du RSA avant 25 ans recueille quasiment autant d'avis positifs que négatifs (solde de - 2 points). Le choix d'exclure les jeunes du dispositif du RMI, puis du RSA a fait l'objet de nombreux débats, à la fin des années 1980, puis en 2009, au moment de la mise en place du RSA. Un premier élément d'explication est à rechercher du côté d'une « hiérarchisation des solidarités » et de l'idée que les jeunes doivent d'abord rechercher du **soutien auprès de leur famille**. Sur ce point, les politiques publiques en matière d'aide aux jeunes ont peu évolué¹¹¹. Le deuxième registre d'explication a trait à la crainte d'une **désincitation** des jeunes à entrer sur le marché du travail. Enfin, des arguments **financiers** sont également à prendre en compte¹¹².

Deux autres aides, enfin, recueillent bien plus d'avis négatifs que positifs. Il s'agit de :

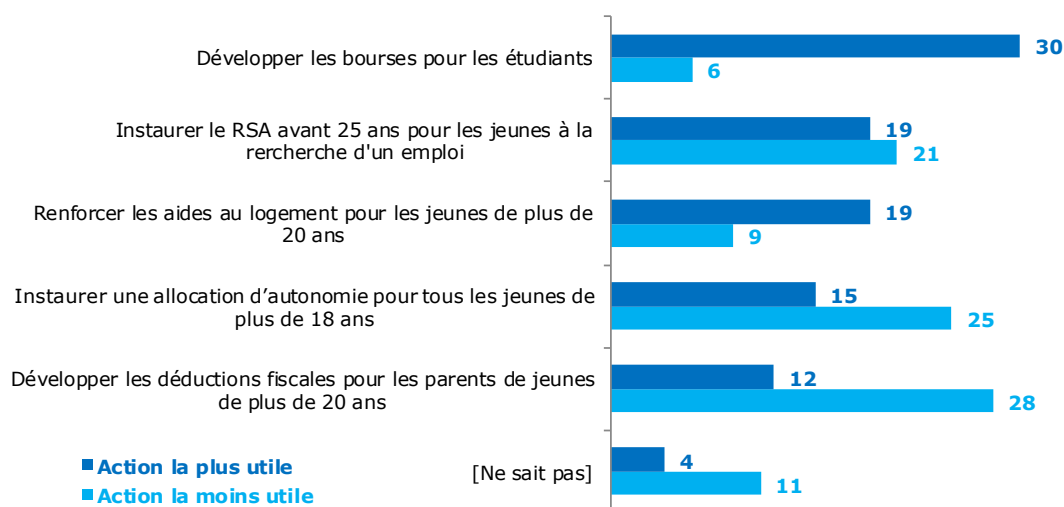
- L'instauration d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans (les opinions négatives l'emportent sur les positives, - 10 points)
- Le développement des déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans (différentiel défavorable de - 16 points).

¹¹¹ Claire Magord, 2016, « Du RMI jeunes à la Garantie jeunes : les débats sur le soutien à l'autonomie des jeunes adultes », CNAF, *Informations Sociales*, n°195, 2016/4, p.67

¹¹² Notons que les droits au RSA peuvent être ouverts aux jeunes de moins de 25 ans sous certaines conditions : personnes assumant la charge d'un ou plusieurs enfants nés ou à naître et ceux qui ont travaillé deux ans à temps plein au cours des trois dernières années.

Nos concitoyens semblent donc encourager les aides qui favorisent **l'autonomisation** du jeune *via* **les études** et **l'accès à l'autonomie résidentielle**, permettant le départ du domicile familial. Et si les perceptions peuvent légèrement varier selon l'âge ou la profession de l'enquêté, le différentiel est, dans tous les groupes, toujours en faveur du développement des bourses pour les étudiants et du renforcement des aides au logement (il y a toujours plus d'opinions favorables que défavorables, Tableau A 30, page 119), alors que le développement des aides fiscales pour les parents jouit systématiquement d'un différentiel négatif (plus de citations comme aide la moins utile que comme aide la plus utile).

**Graphique 37 - Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles.
Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?
Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ? (En %)**

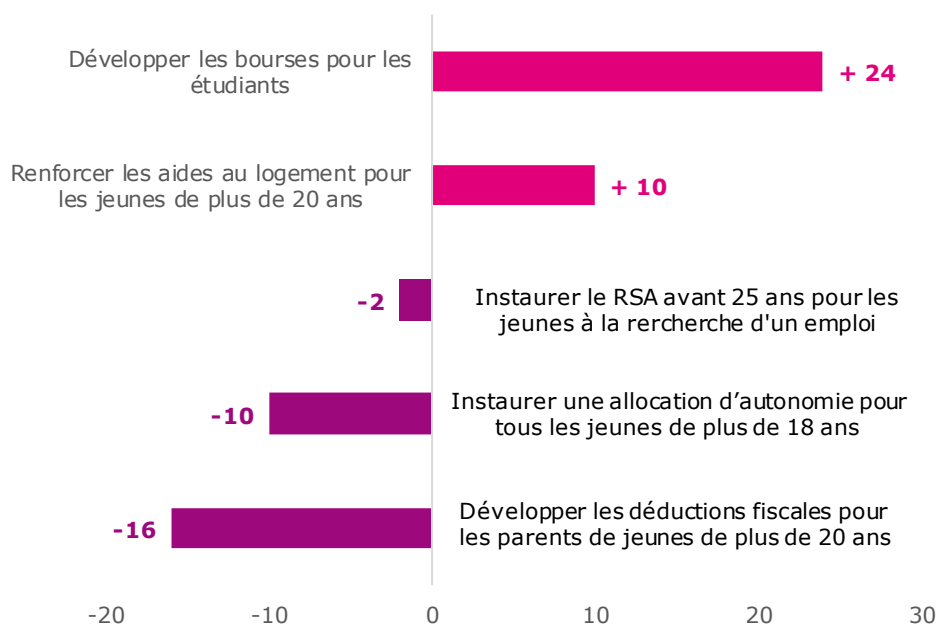


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Graphique 38 - Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles.

**Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?
Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ?**

- Ecart entre le % de citations comme aide la plus utile et le % de citations comme aide la moins utile -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

2. L'instauration de la garantie jeune : un satisfecit, surtout si les moyens alloués en formation et insertion sont à la hauteur des besoins

La mise en place de la Garantie jeunes en France est en cohérence avec les recommandations formulées par les Etats membres de l'Union Européenne en 2012 en matière de lutte contre la pauvreté des jeunes adultes. « La France était notamment particulièrement visée par ces mesures au regard de l'exclusion des jeunes adultes »¹¹³ du bénéficiaire du RMI. La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux **jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude**, ayant quitté le domicile des parents et sans soutien de leur part, ou vivant au sein du foyer parental mais avec peu ou pas de soutien financier. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. « Le principe du programme d'accompagnement est d'assurer « **l'emploi d'abord** » (logique dite du « work first ») [en créant les conditions] de liens directs, immédiats et privilégiés entre les jeunes et les employeurs. (...) La Garantie jeunes repose sur le pari que la mise en situation professionnelle peut se faire sans préalable ou presque, et que c'est de la multiplication de ces expériences que résulteront la mise en évidence de compétences et l'acquisition de savoirs, la construction de l'autonomie et l'émergence d'un projet, conditions d'une

¹¹³ Claire Magord, 2016, « Du RMI jeunes à la Garantie jeunes : les débats sur le soutien à l'autonomie des jeunes adultes », CNAF, *Informations Sociales*, n°195, 2016/4, p.71

insertion sociale et professionnelle réussie »¹¹⁴. Cet accompagnement est **assorti d'une aide financière** pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. Après une période d'expérimentation dans plusieurs départements, la Garantie jeunes a été généralisée à toute la France y compris dans les départements d'outre-mer depuis le 1^{er} janvier 2017. Les données issues du baromètre de la Drees font mention de 137 000 aides allouées en 2015 (hors Mayotte). Huit jeunes sur 10 entrés dans le dispositif ont entre 18 et 23 ans et près des trois quarts n'ont pas le baccalauréat¹¹⁵.

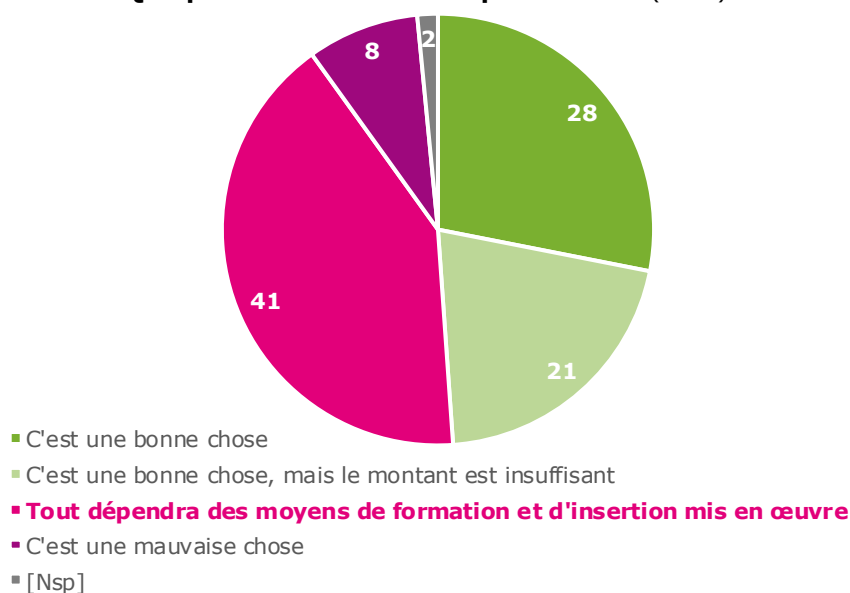
Les jugements sur ce nouveau dispositif penchent **plutôt du côté positif** : 28% des répondants estiment que c'est une bonne chose et 21% le pensent également tout en ajoutant que le montant versé est insuffisant.

41% des enquêtés sont plus attentistes dans la mesure où ils décident de souscrire à l'idée que « tout dépendra des moyens d'insertion et de formation mis en œuvre ». Enfin, seuls 8% pensent que cette prestation est une mauvaise chose.

On retrouve donc ici l'appétence des Français pour les aides qui ne sont pas que pécuniaires mais qui ont un objectif d'insertion (ici, *via* la formation des jeunes sortis du système scolaire sans qualification).

Graphique 39 – Depuis 2016, les jeunes de 16 à 26 ans ni en emploi, ni en formation, ni en étude peuvent bénéficier de la garantie jeunes qui est du montant du RSA (450€) et qui est assortie d'une formation et d'une aide çà l'insertion dans l'emploi et le logement.

Que pensez-vous de cette prestation ? (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Les plus aisés et les plus âgés de nos concitoyens sont les plus dubitatifs sur le bien-fondé de ce dispositif : ce sont eux qui, le plus souvent, émettent l'avis que le succès de la prestation dépendra des moyens de formation et d'insertion mis en œuvre (Tableau A 31, page 120 et Graphique 40).

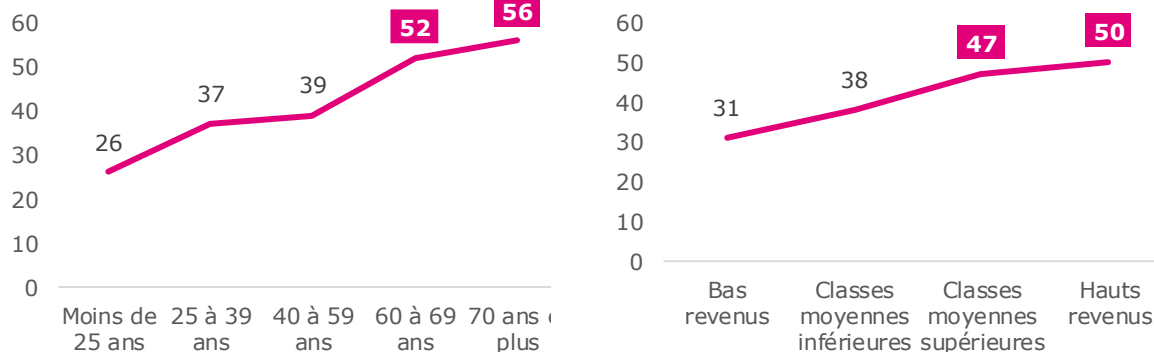
¹¹⁴ Christine Erhel, Jérôme Gautié, 2018, « La Garantie jeunes : éléments d'évaluation et de comparaison internationale », *Travail et Emploi*, n°153, janvier-mars 2018, p.8

¹¹⁵ Drees, 2018, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », *Panoramas de la Drees Social*, p.159

A l'inverse, les plus jeunes, les moins bien lotis financièrement, les personnes à charge d'enfants ou encore les allocataires de la CAF sont plus favorables et disent plus souvent que la garantie jeunes est une bonne chose, tout en déplorant aussi la faiblesse des montants versés (Graphique 41).

Graphique 40 – Que pensez-vous de la garantie jeunes ?

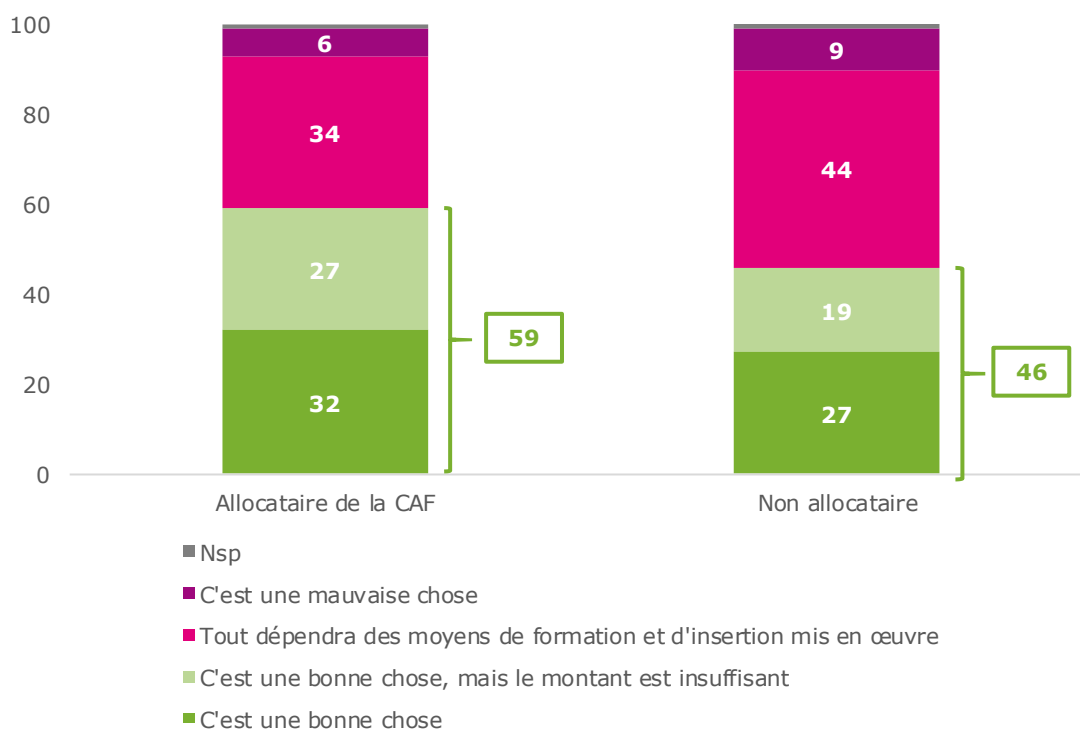
Analyse en fonction de l'âge et du niveau de vie (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Graphique 41 – Que pensez-vous de la garantie jeunes ?

Analyse en fonction d'être allocataire de la CAF ou pas (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

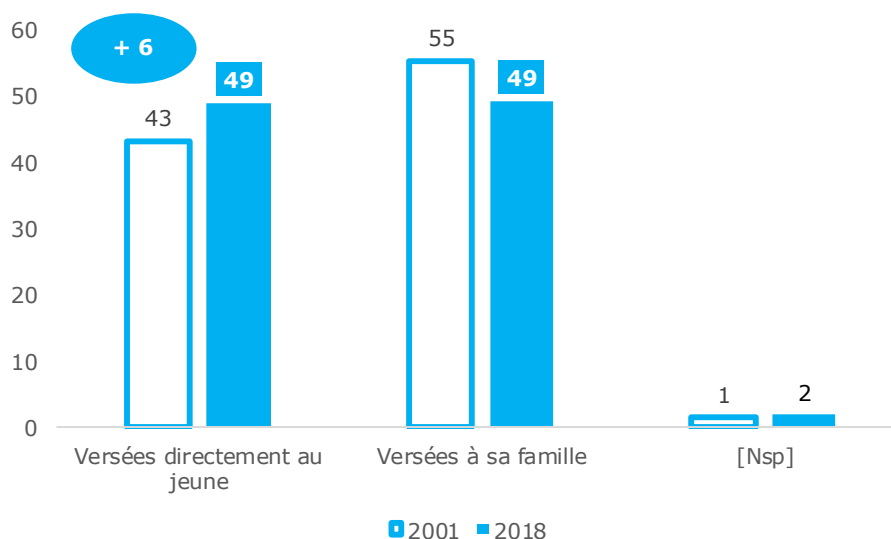
3. Les aides aux grands enfants : quel mode de calcul et quel destinataire ?

Le terme de « **citoyenneté sociale** » recouvre les dispositifs sociaux qui s'adressent aux jeunes et favorisent, de manière variable, leur accès à l'indépendance. La citoyenneté sociale peut être individualisée ou familialisée. En France, la citoyenneté sociale des jeunes est **familialisée**, c'est-à-dire que les prestations familiales sont perçues par les parents. Mais en donnant une place prépondérante à la contribution parentale dans les ressources des jeunes, la familialisation a pour effet de **renforcer les inégalités** entre les jeunes¹¹⁶. Depuis quelques années, les réformes vont dans le sens d'une redistribution plus large des aides pour les jeunes, favorisant l'individualisation

Pour un jeune qui vit chez ses parents, lorsque des aides publiques sont versées, les Français sont **partagés** quand il s'agit de savoir à qui verser la prestation (Graphique 42) : 49% proposent qu'elles soient versées à sa famille tandis qu'une proportion identique pense qu'il faut les verser directement au jeune. En 2001, l'opinion était plus tranchée, optant plus nettement pour le versement à la famille plutôt qu'au jeune (55% vs 43%).

Il y a, sur ce sujet, de fortes dissensions au sein de l'opinion : on trouve des groupes très enclins à verser **directement au jeune** qui vit chez ses parents les aides publiques qui le concernent (63% des moins de 25 ans, 60% des étudiants ou 54% des habitants des villes moyennes, Tableau A 32, page 121) et d'autres qui penchent vers la solution alternative, à savoir le versement à la famille du jeune (62% des 70 ans et plus, 59% des retraités ou 58% des chargés de famille nombreuse sont de cet avis).

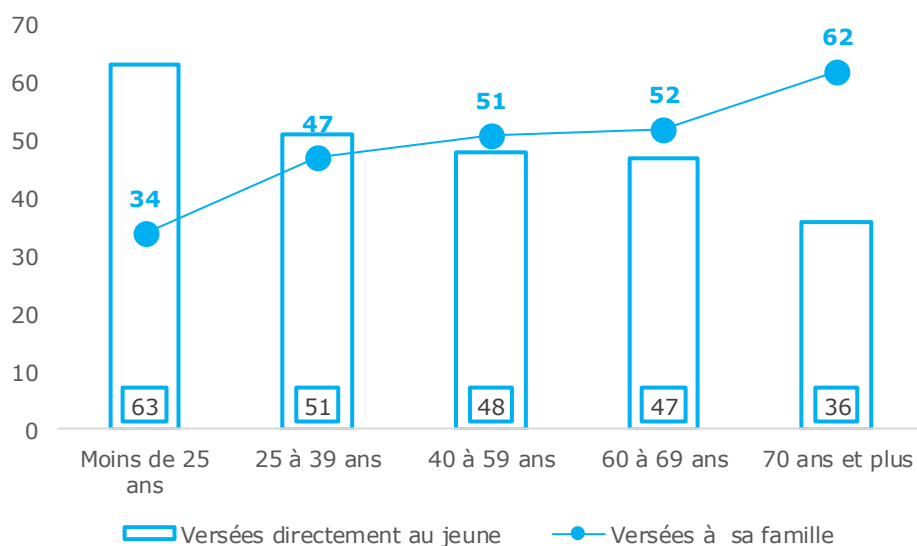
Graphique 42 – Pour un jeune qui vit chez ses parents, si des aides publiques sont versées, est-il préférable, selon vous, qu'elles soient ... ? (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

¹¹⁶ Chevalier, Tom. « Familialisation de la citoyenneté sociale des jeunes en France et inégalités », *Informations sociales*, vol. 195, no. 4, 2016, pp. 56-64

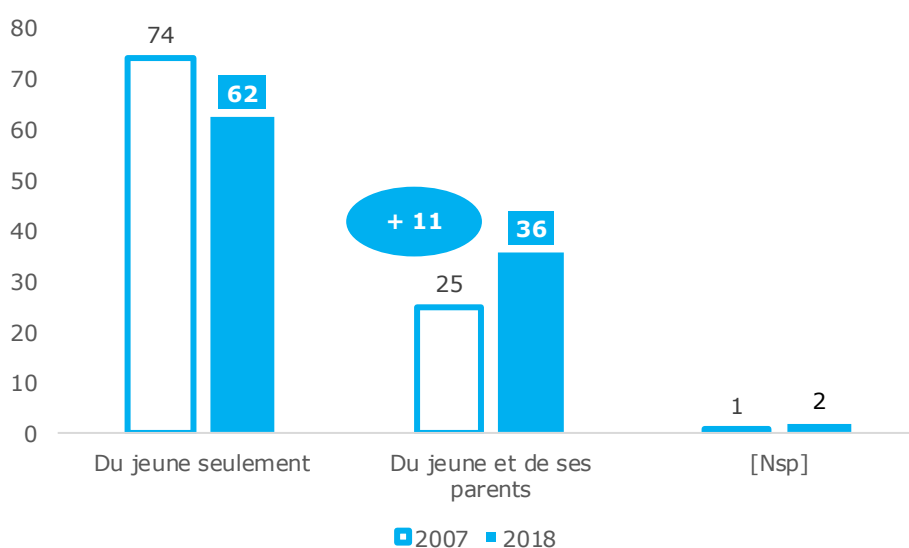
Graphique 43 – Après 40 ans, les Français plébiscitent le versement des aides publiques à la famille du jeune qui vit chez ses parents (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

S'agissant des ressources à prendre en compte pour le calcul des allocations logement, pour les jeunes adultes partis du domicile parental, à en croire les enquêtés, il conviendrait de prendre en compte **les ressources du jeune seulement** (62%). L'option consistant à prendre en compte à la fois les ressources du jeune et de ses parents reste minoritaire (36%) mais a gagné en popularité dans l'opinion (+ 11 points par rapport à 2007).

Graphique 44 – Pour le calcul des allocations logement versées aux jeunes adultes partis du domicile parental, selon vous, faut-il prendre en compte les ressources ... ? (En %)

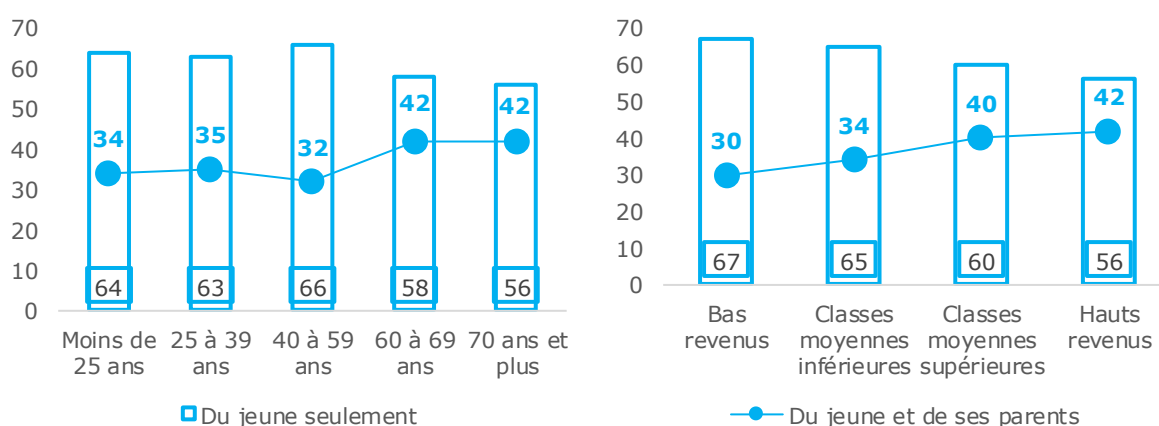


Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Les corrélations avec l'âge, le niveau de vie ou le nombre d'enfants à charge sont très nettes (Tableau A 33, page 122). Les femmes, les titulaires des bas revenus, les ruraux et les chargés de famille sont plus souvent qu'en moyenne partisans de la prise en compte des revenus du jeune seulement. Les hommes, les individus plus âgés, les urbains et les plus diplômés optent plus souvent pour une prise en compte des revenus du jeune et de ses parents (Graphique 45).

Mais, pour autant, **dans tous les groupes sans exception**, c'est la prise en compte des revenus du seul jeune qui est préférée.

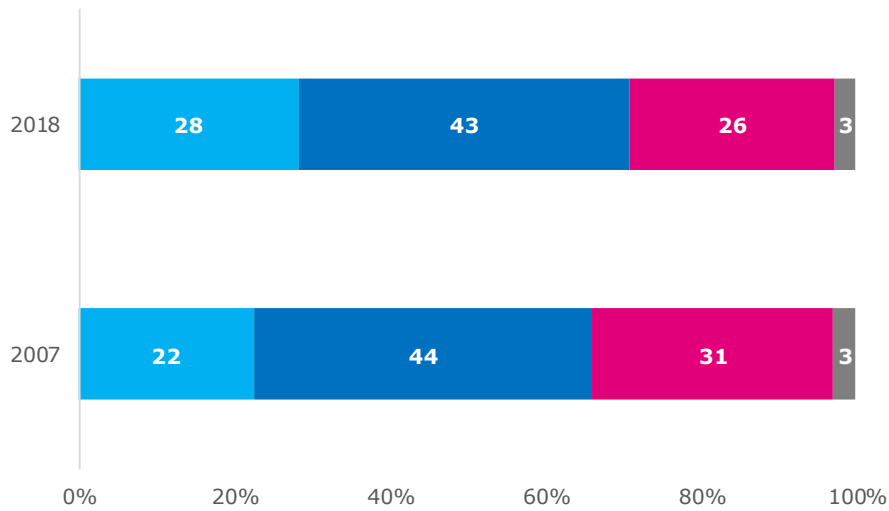
Graphique 45 - Même chez les plus âgés et les hauts revenus, on préfère que soient pris en compte les ressources du jeune seulement (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Lorsqu'on s'intéresse non pas aux seules allocations logements, mais aux **prestations familiales** dans leur ensemble, la préférence va cette fois à la prise en compte plutôt de la situation du ménage dans lequel vit la personne, comme c'est le cas actuellement : 43% des réponses (contre 44% en 2007, Graphique 46). Dans tous les groupes sociaux, dans toutes les configurations familiales, c'est cette option qui est mise en avant (Tableau A 34, page 123). La part de personnes qui optent pour la prise en compte de la situation de la seule personne à qui la prestation est versée (28%, + 6 points) est en augmentation.

Graphique 46 – Aujourd’hui, le calcul des prestations familiales tient compte de la composition du foyer. En matière de versement et de calcul des prestations, de quelle situation devrait-on, selon vous, tenir compte ... ? (En %)



- De la situation de la personne pour qui la prestation est versée, dès lors qu'elle peut gérer son argent seule
- De la situation du ménage dans lequel vit cette personne, comme c'est le cas actuellement
- De la situation des parents et des enfants, même si les parents sont séparés
- [Nsp]

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

7. La réforme des aides au logement

Il existe en France **trois grands types d'aides au logement** : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). Ces aides sont destinées à assurer une couverture partielle des frais de logement des ménages. Versées chaque mois, elles sont accordées sous conditions de ressources et ne sont pas cumulables. Les aides personnelles au logement sont depuis la Libération une composante essentielle de la politique française du logement. Elles représentent plus de 40 % des dépenses publiques qui lui sont consacrées¹¹⁷. En 2015¹¹⁸, elles bénéficient à 6,5 millions de ménages, locataires de leur logement pour leur presque totalité. Avec les conjoints, les enfants et les autres personnes à charge (au sens donné à ce terme pour l'octroi des allocations logement), 13,6 millions de personnes vivent dans un foyer qui perçoit une aide au logement, soit environ 20 % de la population.

A leur création, les aides au logement avaient pour objectif de favoriser l'accès au logement des ménages les plus modestes au début de leur « parcours résidentiel ». Pour le ménage, l'allocation devait être temporaire. Au cours des quarante dernières années, la société a évolué : le nombre de ménages a fortement augmenté entre 1975 et 2018 (de 17,7 millions à 28,8 millions), la taille moyenne des ménages s'est amoindrie, la crise, le chômage et la montée des contrats courts ont insécurisé les parcours professionnels et les situations financières. Les parcours résidentiels sont devenus plus heurtés. Souvent aujourd'hui, les aides au logement ne constituent plus un appui de transition entre deux périodes du parcours mais **permettent aux ménages les plus défavorisés d'accéder et de se maintenir dans un logement**. En cela, elles s'apparentent de plus en plus à **une aide sociale** tout en gardant une spécificité logement. Comme le souligne le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales)¹¹⁹ et du CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable)¹²⁰, le public concerné est finalement proche de celui concerné par les minima sociaux (RSA, AAH (Allocation aux Adultes Handicapés), ...). Les allocations logement bénéficient principalement à des ménages modestes voire démunis. En effet, **plus de la moitié des allocataires disposent de revenus déclarés inférieurs au premier décile des revenus des Français**¹²¹. Les aides au logement ont des effets redistributifs et contribuent à **diminuer de 2 points** le taux de pauvreté¹²². Elles diminuent également le taux d'effort financier dédié au logement : pour un allocataire sur deux, il diminue de plus de 52,4 %, passant de 40,4 % des ressources disponibles à 19,2 % (valeurs médianes)¹²³. La Cour des comptes rappelle ainsi

¹¹⁷ Cour des comptes, juillet 2015, rapport sur les aides personnelles au logement, <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20150916-rapport-APL.pdf>

¹¹⁸ Drees, les aides au logement, Minima sociaux et prestations sociales, édition 2017

¹¹⁹ Blanche Guillemot, Maxime Guilpain et Olivier Veber, Evaluation des aides personnelles au logement, *Rapport de synthèse de l'IGAS*, mai 2012.

¹²⁰ Nicolas Amar, Didier Eyssartier, Jacques Friggitt et Pascaline Tardivon, Faisabilité d'une trimestrialisation des ressources prises en compte dans le calcul des aides personnelles au logement (APL), IGAS et CGEDD, RAPPORT N°2014-149R, mai 2015

¹²¹ Le revenu déclaré des allocataires et les déciles de revenu des Français donnés par l'INSEE comprennent : les salaires, les indemnités journalières, les allocations chômage, les pensions de retraite, les pensions alimentaires, l'avantage vieillesse invalidité et les revenus des professions non salariées et autres revenus. Le calcul pour l'échantillon CNAF-CCMSA est effectué hors étudiants et hors personnes de plus de 65 ans.

¹²² DREES, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution - Édition 2018, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/minima-sociaux-et-prestations-sociales-menages-aux-revenus-modestes-et-11871>

¹²³ Les dépenses de logement : allégées par les aides personnelles au logement, mais qui demeurent une charge très forte pour une partie des foyers allocataires, l'e-ssentiel, n°144, mars 2014,

que les aides au logement constituent un dispositif essentiel dans le passage à **l'autonomie** des jeunes¹²⁴ dont on a vu qu'il constituait un sujet d'inquiétude pour la population.

En parallèle de leurs effets sur la pauvreté, les **effets inflationnistes** sur les prix des loyers sont régulièrement critiqués¹²⁵. Et globalement ces aides représentent des **montants importants pour la puissance publique**. En 2015¹²⁶, le montant annuel total des aides au logement atteint 18 milliards d'euros.

De même que les prestations familiales ont été diminuées pour les ménages avec les plus hauts revenus, les allocations logement peuvent également être baissées, voire supprimées, si le loyer dépasse un certain niveau. De plus, depuis octobre 2017, le montant de l'APL a été diminué de 5 euros. Face à ces changements, comment les Français réagissent-ils ?

1. La baisse des aides au logement en cas de loyer trop élevé : un dispositif moins bien perçu qu'en 2016

Les Français sont mitigés vis-à-vis de la réforme qui baisse, voire supprime, les aides au logement en cas de dépassement d'un certain niveau de loyer. Un peu plus de 6 sur 10 pensent que ça peut contribuer à mieux prendre en compte d'éventuels revenus sous-déclarés ; mais une proportion similaire pense que la mesure contribue à appauvrir les ménages qui font face à d'importantes charges de logement. Enfin, l'opinion selon laquelle cette mesure pourrait faire baisser les loyers devient minoritaire dans l'opinion.

D'ailleurs, lorsqu'on compare à leurs réponses de 2016, force est de constater **le recul des opinions plutôt favorables** de nos concitoyens à ce sujet (Graphique 47).

<http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/144%20-%20ESSENTIEL%20Taux%20effort%20logement.pdf>

¹²⁴ Emilie Daudey, Pauline Jauneau-Cottet, Sandra Hoibian et Jörg Muller, 2015, « *Les aides personnelles au logement* », Etude pour la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, La Cour des comptes, Les aides personnelles au logement, communication à la commission des finances du Sénat, juillet 2015, <https://www.ccomptes.fr/Accueil/Publications/Publications/Les-aides-personnelles-au-logement>. Calculs CREDOC à partir des données INSEE, enquête Budget des Familles 2011.

¹²⁵ Anne Laferrère et David Le Blanc, « Comment les aides au logement affectent-elles les loyers ? », INSEE, *Economie et statistique*, n° 351, 2002, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1376290/es351a.pdf> ; Gabrielle Fack, « Are Housing Benefits an Effective Way to Redistribute Income? », *Labour Economics*, 2006, vol. 13, issue 6, 747-771 (thèse 2007 : *Formation des inégalités, politiques du logement et ségrégation résidentielle*) ;

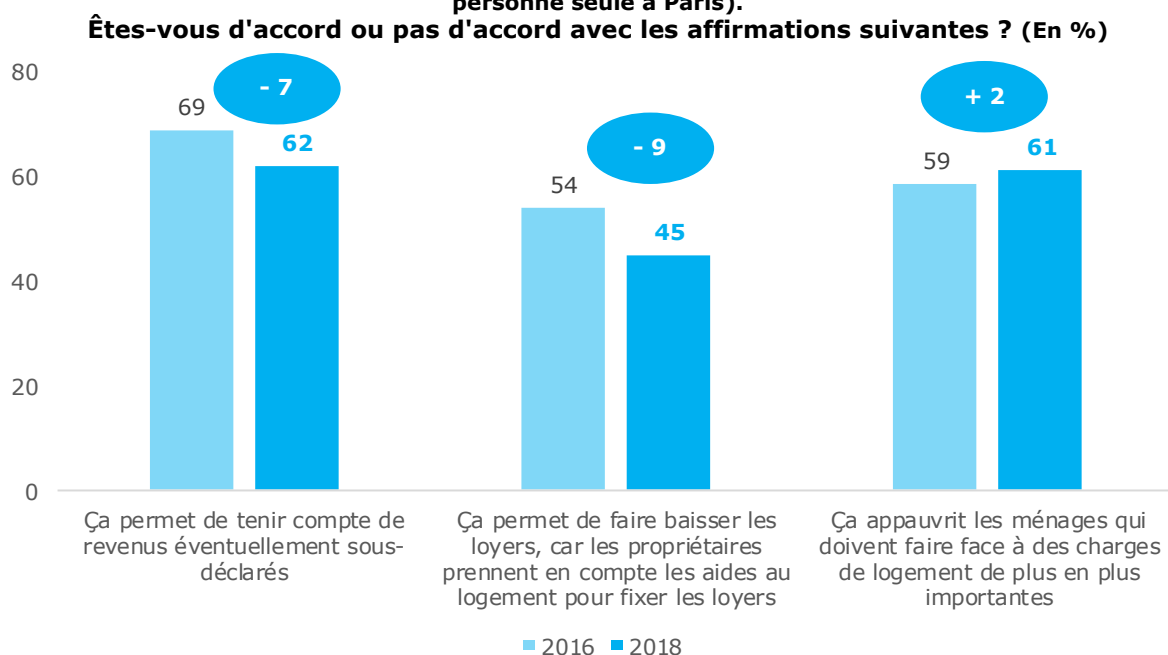
Céline Grislain-Létrémy et Corentin Trevien, Division Marchés et entreprises, Insee, L'impact des aides au logement sur le secteur locatif privé, Insee Analyses n°19, Novembre 2014, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1521337>

Antoine Bozio, Gabrielle Fack et Julien Grenet, « Les allocations logement, comment les réformer », Cepremap et Institut des politiques publiques, 2015 (disponible ici : <http://www.cepremap.fr/depot/opus/OPUS38.pdf>)

¹²⁶ Drees, 2017

Graphique 47 – Le recul des bonnes opinions sur la baisse des aides au logement

Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement sont diminuées (loyer de plus de 995€ pour une personne seule à Paris), ou supprimées (loyer de plus de 1 171€ pour une personne seule à Paris).



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Rappelons que la population s'accorde à penser que les allocations logement n'ont ni vocation à obtenir un logis plus confortable, ni à faciliter l'accès à la propriété : pour la population, **les aides permettent avant tout d'assurer l'essentiel**¹²⁷. Les uns considèrent qu'elles servent à habiter une demeure décente (41% des répondants), les autres qu'elles permettent d'assumer d'autres charges que celles du logement (41%). Cette réponse est affirmée avec encore plus de force par les allocataires des AL, auprès desquels elle atteint près de 46% des suffrages. La part des budgets consacrée à se loger a, il faut dire, augmenté ces dernières années.

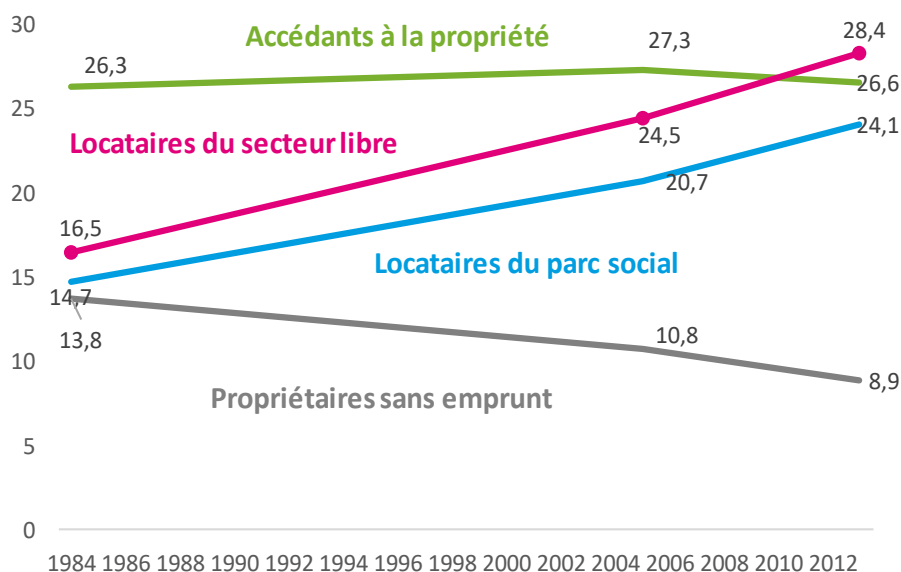
Elle est venue **obérer parfois de manière très sensible d'autres pans de consommation** tout aussi essentiels tels que l'alimentation, la santé, etc. Ainsi en 2011, les foyers bénéficiaires des AL assumaient des charges totales de logement (avant versement des aides) excédant celles des non-bénéficiaires¹²⁸. En parallèle, leurs dépenses de consommation étaient inférieures de 131€ pour l'alimentation par rapport aux non-allocataires, de 123€ pour les loisirs et la culture, de 80€ pour l'ameublement et la décoration, de 16€ pour la santé et 78€ pour la restauration¹²⁹.

¹²⁷ Isa Aldeghi, Régis Bigot et Sandra Hoibian, Les Français et leurs attentes en matière de politique de logement, Collection des Rapports du CREDOC n°318, décembre 2014, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R318.pdf>

¹²⁸ Certainement parce que la population des non-bénéficiaires inclut les propriétaires non-accédants qui assument des frais d'habitat faibles.

¹²⁹ Calculs CREDOC à partir des données INSEE, enquête Budget des Familles 2011.

Graphique 48 - Evolution des taux d'effort depuis 30 ans (en %) dans l'ensemble de la population française



Source : Les données de 2013 sont tirées de l'enquête logement ENL, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2419862?sommaire=1912749>

Les données de 2005 sont tirées de la publication de Jérôme Accardo et Élodie Krankladert, « Entre 2005 et 2011, les taux d'effort des locataires se sont accrus, ceux des propriétaires sont restés stables », France portrait social, édition 2013, INSEE, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC13e_VE5_effort.pdf

Les données de 1984 sont calculées par le CRÉDOC, par extrapolation à partir de la publication de Jérôme Accardo et Fanny Bugeja, « Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans », 50 ans de consommation en France, INSEE, 2012, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09d.PDF

Méthodologie : les taux d'effort sont calculés à partir de l'enquête « Budget de famille », en rapportant aux revenus avant impôt les dépenses suivantes : le loyer ou les remboursements de prêts immobiliers, les dépenses de chauffage et d'éclairage (regroupées sous le terme de dépenses d'énergie pour le logement), mais aussi tout un ensemble de dépenses diverses, comme les dépenses d'eau, d'ascenseur, de gardiennage, d'entretien du logement et enfin les impôts sur la résidence principale (taxe d'habitation, taxe foncière).

Voyons dans le détail les opinions de l'année 2018 sur le sujet :

- Une majorité s'accorde toujours à penser que la prise en compte du montant du loyer pour le versement des allocations logement permettra de détecter les sous-déclarations de revenus de certains ménages (62%), et cette opinion domine dans tous les groupes. Les plus âgés des répondants (69% des 70 ans et plus vs 52% des plus jeunes) et les plus aisés (68% des titulaires de hauts revenus vs 57% des bas revenus) sont plus enclins à penser que cela permet de lutter contre l'éventuelle sous-déclaration de revenus (Tableau A 35, page 124).

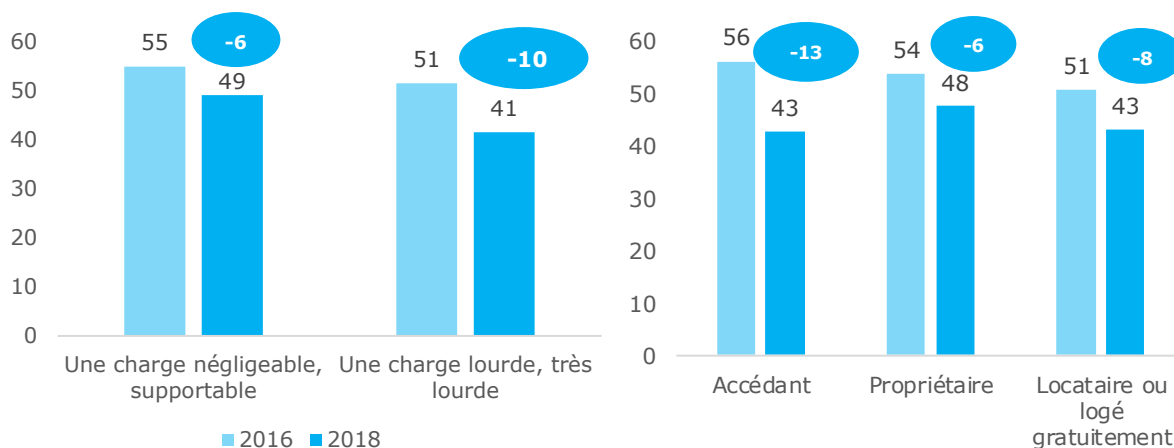
La baisse des opinions favorables est nette (- 7 points) et prévaut dans la plupart des groupes sociaux (Tableau A 36, page 125).

- Désormais, moins d'une personne sur deux (45%, - 9 points) pense que cette réforme peut avoir un impact favorable sur le montant des loyers. Seuls les chargés de famille nombreuse (51%) et les travailleurs indépendants (53%) croient à cette possibilité (Tableau A 37, page 126).

La baisse de cette opinion (- 9 points en population générale, Tableau A 38, page 127) a été particulièrement nette chez les personnes au foyer (- 17 points), les ouvriers (- 13 points) ou encore les non diplômés (- 13 points). L'idée que la réforme

peut contribuer à la baisse des loyers recule particulièrement chez les accédants à la propriété et ceux qui se plaignent de la lourdeur de leurs charges de logement (Graphique 49).

Graphique 49 - L'idée que la baisse des aides au logement peut avoir un impact favorable sur le montant des loyers recule plus chez ceux qui ont de lourdes ou très lourdes charges de logement et chez les accédants à la propriété (En %)

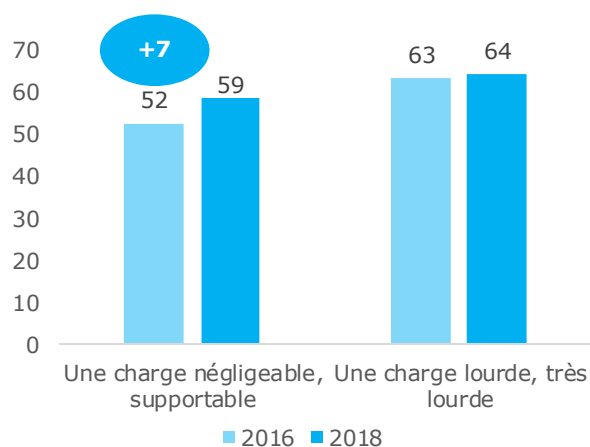


Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

- Enfin, le risque d'appauvrissement des ménages faisant face à des charges de logement de plus en plus lourdes est pointé par 61% des personnes interrogées (+ 2 points en deux ans). Selon les groupes (Tableau A 39, page 128), de 53% à 67% des individus en sont persuadés : c'est donc un sentiment largement partagé par l'ensemble du corps social.

Par rapport à 2016 (Tableau A 40, page 129), on constate une montée en puissance de cette idée dans les groupes les plus favorisés (classes moyennes supérieures, hauts revenus) et les plus âgés. Par exemple, les personnes qui font face à des dépenses de logement modérées rattrapent quasiment celles qui supportent des charges lourdes ou très lourdes (+ 7 points chez les premières, contre + 1 point seulement chez les autres).

Graphique 50 - L'idée que la baisse des aides au logement peut appauvrir les ménages progresse dans les milieux favorisés, comme par exemple chez ceux qui ont des charges de logement négligeables ou qu'ils peuvent supporter sans difficultés (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

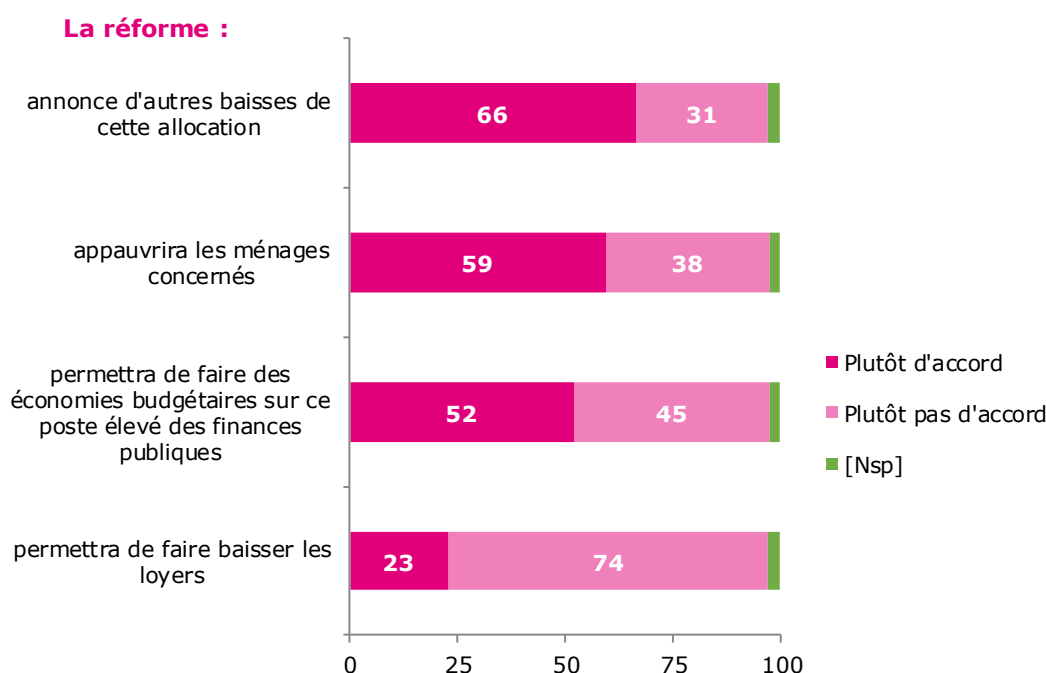
2. La baisse des APL est plutôt mal vécue, car perçue notamment comme annonciatrice d'autres baisses et peu susceptible de faire baisser les loyers

La baisse mensuelle de 5 € des APL est plutôt mal perçue par l'opinion (Graphique 51). D'abord, aux yeux des Français, **elle annonce d'autres baisses** à venir sur cette allocation (66%). Ensuite, elle a pour conséquence **d'appauvrir** les ménages concernés (cette idée est défendue par 59% des répondants). On se retrouve, ici, un niveau très proche du jugement sur la réforme introduisant la prise en compte, dans le calcul des aides au logement, du niveau de loyer.

Cela permettrait, cependant, de **réaliser des économies** : 52% des enquêtés le reconnaissent (vs 45%).

Enfin, moins d'une personne sur quatre (23%) souscrit à l'idée que cette baisse peut avoir une répercussion sur le prix des loyers. On est, sur cette question, à un niveau d'approbation deux fois plus bas que pour la question précédente.

Graphique 51 - Les Français plutôt critiques sur la baisse de 5€ par mois des APL (En %)

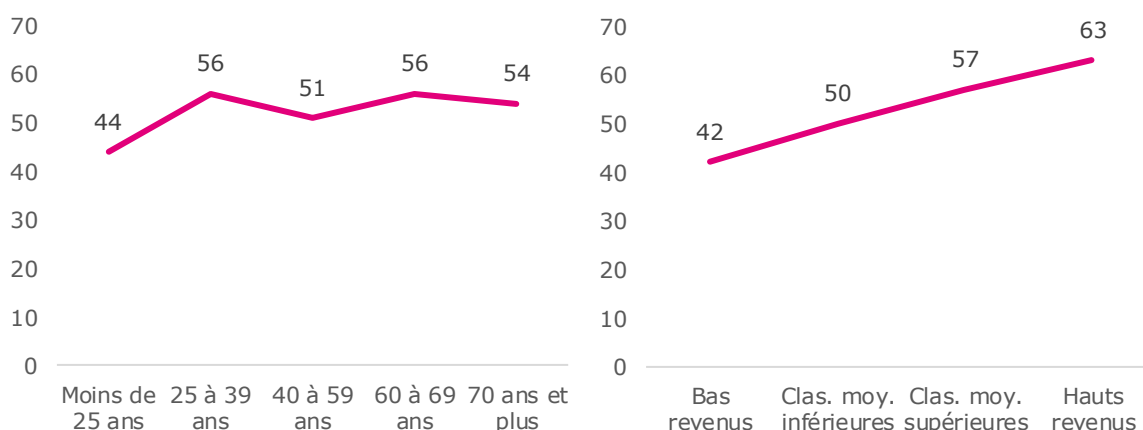


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Voyons plus précisément comment les Français prennent position :

- **Ça permettra de faire des économies** : une personne sur deux le pense (52%), avec des écarts sensibles, notamment selon le niveau de vie puisque 42% des bas revenus le pensent contre 63% des hauts revenus (Graphique 52 et Tableau A 41, page 130).

Graphique 52 – La baisse des APL permettra de faire des économies budgétaires : les plus âgés et, surtout, les plus aisés en sont le plus persuadés (En % plutôt d'accord)

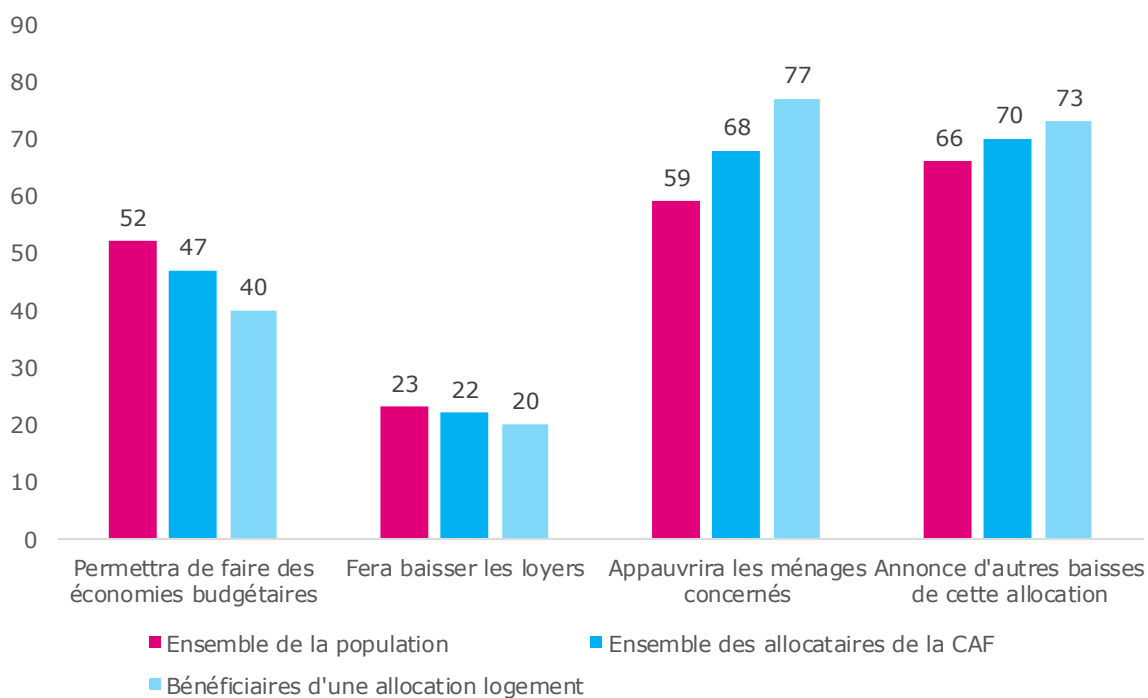


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

- **Ça permettra de faire baisser les loyers** : 74% des répondants n'y croient pas (Tableau A 42, page 131). Aucun groupe ne souscrit à cette idée, avec une réticence d'au moins 66%.
- **Ça appauvrira les ménages concernés** : une majorité souscrit à cette idée (Tableau A 43, page 132), avec des écarts assez sensibles ici. Parmi les indépendants ou les titulaires de hauts revenus, par exemple, l'opinion est très partagée. Mais pour les bas revenus (69%), les allocataires de la CAF (68%) et en particulier les allocataires d'une allocation logement (77%), les risques de paupérisation des bénéficiaires sont bien réels.
- Deux personnes sur trois pensent que cette baisse de 5€ par mois annonce d'autres baisses de cette allocation (Tableau A 44, page 133). De 55 à 70% des personnes, selon les groupes, sont convaincus que cette baisse de 5€ est annonciatrice d'autres baisses à venir.

Sur toutes ces opinions, les allocataires de la CAF sont plus critiques et, en leur sein, les bénéficiaires d'une allocation logement le sont plus encore (Graphique 53). Ils perçoivent moins d'avantages à la réforme (40% des bénéficiaires d'une prestation logement disent que la baisse de 5€ va permettre de faire des économies budgétaires, soit 12 points de moins qu'en moyenne pour l'ensemble des Français) et, *contrario*, ils dénoncent plus souvent les effets de cette décision (77% mettant en avant l'idée que cela appauvrit les ménages et 73% pensant que cela annonce de futures baisses, soit respectivement + 18 points et + 7 points par rapport à la moyenne).

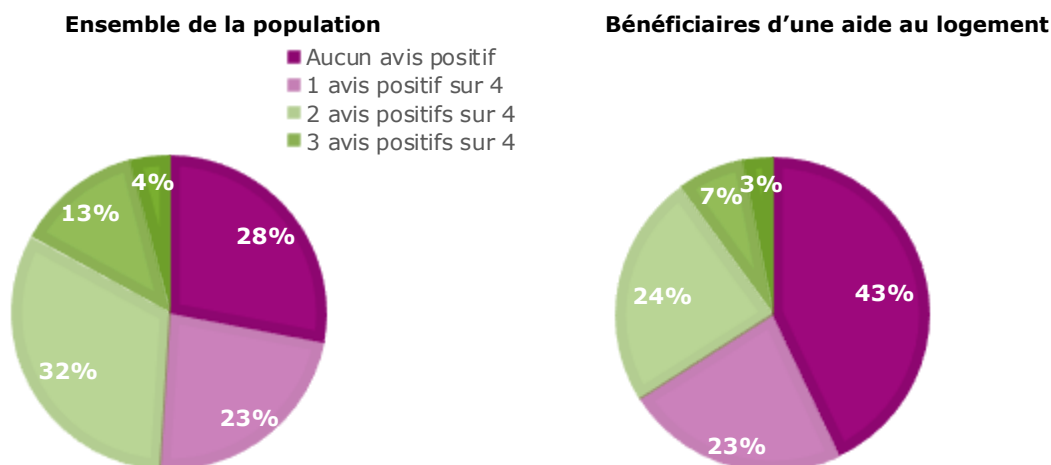
Graphique 53 – Les allocataires, et plus encore les bénéficiaires d’une aide au logement, sont plus critiques sur la baisse de 5€ par mois des APL (En % plutôt d’accord)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

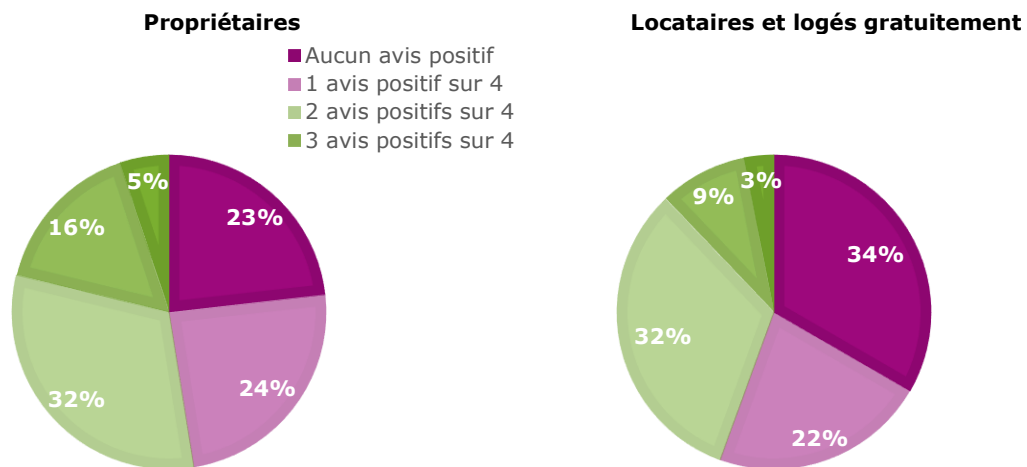
Si on calcule un score d’empathie envers cette réforme, qui comptabilise les opinions favorables à son endroit, une personne sur deux ne lui reconnaît, au mieux, qu’une qualité parmi les 4 possibles. Et 28% ne lui en reconnaissent aucune. Parmi les bénéficiaires actuels d’une allocation logement, 43% des personnes sont persuadées que la réforme n’a aucune incidence favorable (+ 15 points par rapport à l’ensemble de la population, Graphique 54).

Graphique 54 – 43% des bénéficiaires d’une aide au logement ne reconnaissent aucune incidence favorable à la baisse de 5€ des APL (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Graphique 55 – Les locataires plus critiques que les propriétaires : 34% des locataires ne reconnaissent aucune incidence favorable à la baisse de 5€ des APL, contre 23% des propriétaires (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

ANNEXE 1 : les questions insérées par la CNAF dans l'enquête 2018

[A tous] ARRETENF

Q1 Quand un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant, pendant combien de temps après la naissance pensez-vous qu'il soit souhaitable qu'il interrompe son activité ?

- . Trois mois 1
- . Six mois 2
- . Un an 3
- . Deux ou trois ans 4
- . Une durée fixe (par exemple un an) pouvant être utilisée de manière fractionnée, sans limite d'âge de l'enfant 5
- . *Ne sait pas* 6

[A tous] DURCONGE

Q2 Dans les familles ayant de jeunes enfants, si l'un des parents bénéficie d'un congé parental, faut-il plutôt privilégier, selon vous ?

- . Un congé de trois ans dont le montant est modulé selon les ressources (entre 300 et 550€ par mois selon les revenus) comme actuellement 1
- . Un congé moins long (par exemple un an), mais indemnisé à hauteur du SMIC 2
- . Un congé plus court (par exemple six mois), mais encore mieux indemnisé (par exemple 75% du dernier salaire) 3
- . *Ne sait pas* 4

[A tous] CPE2PAR

Q3 Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois. Diriez-vous plutôt que ?

- C'est une bonne idée car cela permet de répartir la prise en charge du jeune enfant entre l'homme et la femme 1
- C'est une mauvaise idée car c'est à chaque famille de s'organiser selon ses propres choix 2
- Ne sait pas* 3

[A tous] SAVLOYER-SAVSEPAR-SAVMONOP-SAVDECES

Q4 Les Caf proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ?

	Oui	Non	<i>Ne sait pas</i>
Un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent..	1	2	3
Des conseils en cas de séparation des conjoints ...	1	2	3
Un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA	1	2	3
Un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant	1	2	3

Q5 Les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées. Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux Caf ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q6 Depuis 2016, les Caf versent une prestation pour compléter les pensions alimentaires trop faibles. Concrètement, tous les parents gardiens sont assurés de recevoir au moins 105€ par mois et par enfant. Au sujet de cette mesure, pensez-vous que

- . Cela permet de lutter contre la pauvreté des parents seuls et de leurs enfants 1
- . Ce complément devrait être versé uniquement si le parent qui le reçoit dispose de faibles revenus 2
- . Ne sait pas 3

Q7 Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocation familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA, RSA majoré pour parent isolé...) ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q8 Plus précisément, touchez-vous actuellement de votre CAF ...

	Oui	Non	NSP
. Une aide au logement ?	1	2	3
. Le RSA ?	1	2	3
. La Paje (allocation de base, aide à la garde-CMG, indemnisation du congé parental (COLCA-CLCA)) ?	1	2	3
. Une aide aux handicapés, pour votre enfant ou pour vous-même ?	1	2	3
. Les allocations familiales seules, sans aucune autre prestation familiale ?	1	2	3
. L'ARS ?	1	2	3

Q9 Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement sont diminuées (loyer de plus de 995€ pour une personne seule à Paris), ou supprimées (loyer de plus de 1 171€ pour une personne seule à Paris). Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

	D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
. Ça permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés car les ménages qui paient un loyer disproportionné par rapport à leurs revenus peuvent en sous-déclarer une partie	1	2	3
. Ça permet de faire baisser les loyers, car les propriétaires prennent en compte les aides au logement pour fixer les loyers	1	2	3
. Ça appauvrit les ménages qui doivent faire face à des charges de logement de plus en plus importantes	1	2	3

[A tous]

OPIAPL1 – OPIAPL2 – OPIAPL3 – OPIAPL4

Q10 Que pensez-vous de la baisse des APL de 5€ par mois ?

- . Ça permettra de faire des économies budgétaires sur ce poste élevé des finances publiques
- . Ça permettra de faire baisser les loyers
- . Ça appauvrira les ménages concernés
- . Ça annonce d'autres baisses de cette allocation

D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

[A tous]

OPICAF9 – TROPFF
OPICAF10 - OPICAF11- OPICAF1 -OPICAF12

Q11 Pour chacune des phrases suivantes au sujet des prestations familiales, vous me direz si vous êtes tout à fait, assez, peu ou pas du tout d'accord :

- . Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus
- . Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés
- . Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes
- . Les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations individuelles des allocataires
- . Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales
- . Il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales

Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

[A tous]

INDIPRES

Q12 Aujourd'hui, le calcul des prestations familiales tient compte de la composition du foyer. En matière de versement et de calcul des prestations, de quelle situation devrait-on, selon vous, tenir compte :

- . De la situation de la personne pour qui la prestation est versée, dès lors qu'elle peut gérer son argent seule 1
- . De la situation du ménage dans lequel vit la personne, comme c'est le cas actuellement 2
- . De la situation des parents et des enfants, même si les parents sont séparés 3
- . Ne sait pas 4

[A tous]

CAFAIDFG

Q13 Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

- | | |
|--|---|
| . Les prestations en espèces | 1 |
| . Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances ...) | 2 |
| . Les avantages fiscaux liés aux enfants | 3 |
| . Les aides sous forme de soutiens et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale ...) | 4 |
| . Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents ...) | 5 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 6 |

[A tous]

PLUS202 - MOINS202

Q14 Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît-elle la plus utile ? Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile

- | | Action la plus utile | Action la moins utile |
|---|----------------------|-----------------------|
| . Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans | 1 | 1 |
| . Développer les bourses pour les étudiants | 2 | 2 |
| . Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans | 3 | 3 |
| . Développer les déductions fiscales pour les parents de jeunes de plus de 20 ans | 4 | 4 |
| . Instaurer le RSA avant 25 ans pour les jeunes à la recherche d'un emploi | 5 | 5 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 6 | 6 |

[A tous]

AIDJEUNE

Q15 Pour un jeune qui vit chez ses parents, si des aides publiques sont versées, est-il préférable, selon vous, qu'elles soient plutôt versées directement au jeune ou plutôt versées à sa famille ?

- | | |
|--------------------------------------|---|
| . Versées directement au jeune | 1 |
| . Versées à sa famille | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 3 |

[A tous]

APLJEUNE

Q16 Pour le calcul des allocations logement versées aux jeunes adultes partis du domicile parental, selon vous, faut-il prendre en compte les ressources....

- | | |
|------------------------------------|---|
| . Du jeune seulement | 1 |
| . Du jeune et de ses parents | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 3 |

Q17 Depuis 2016, les jeunes de 16 à 26 ans ni en emploi, ni en formation, ni en étude peuvent bénéficier de la garantie jeunes qui est du montant du RSA (450€) et qui est assortie d'une formation et d'une aide à l'insertion dans l'emploi et le logement. Que pensez-vous de cette prestation ?

- . C'est une bonne chose 1
- . C'est une bonne chose, mais le montant est insuffisant 2
- . Tout dépendra des moyens de formation et d'insertion mis en œuvre 3
- . C'est une mauvaise chose 4
- . *Ne sait pas* 5

Q18 Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?

- . C'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations familiales et sociales pour répondre au mieux à chaque situation particulière 1
- . Le système des prestations familiales et sociales devrait être moins complexe 2
- . *Ne sait pas* 3

Le RSA activité est un complément de ressources versé par la Caf lorsque les revenus d'activité sont inférieurs à un montant maximum par mois.

Q19 En 2016, le RSA activité (versé tous les mois par la Caf) a été fusionné avec la prime pour l'emploi (versée une fois par an par les impôts). Pensez-vous que :

- . C'est plutôt une bonne chose 1
- . C'est plutôt une mauvaise chose 2
- . *Ne sait pas* 3

Q20 Cette nouvelle « prime d'activité » est éligible aux moins de 25 ans. Pensez-vous que :

- . C'est plutôt une bonne chose 1
- . C'est plutôt une mauvaise chose 2
- . *Ne sait pas* 3

Q21 Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... Seriez-vous favorable à ce que l'on fusionne en une seule allocation ?

	Oui	Non	<i>Ne sait pas</i>
. Le RSA, les aides au logement et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ?	1	2	3
. À ce que l'on fusionne également ces aides avec l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé ?	1	2	3
. Et seriez-vous favorable à ce qu'on inclue également dans cette fusion les allocations familiales, si elles devaient être accordées sous conditions de ressources ?	1	2	3

ANNEXE 2 : les tableaux croisés complémentaires

**Tableau A 1 - Cette nouvelle « prime d'activité » est éligible aux moins de 25 ans.
Pensez-vous que :**

	C'est plutôt une bonne chose	C'est plutôt une mauvaise chose	[Nsp]	
Ensemble de la population	74	24	3	100
Sexe				
Homme	73	25	[2]	100
Femme	74	23	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	76	20	[4]	100
25 à 39 ans	72	24	[4]	100
40 à 59 ans	74	25	[1]	100
60 à 69 ans	75	22	[4]	100
70 ans et plus	71	27	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	73	[22]	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	76	23	[1]	100
Profession Intermédiaire	73	25	[2]	100
Employé	73	24	[3]	100
Ouvrier	70	28	[2]	100
Personne au foyer	75	21	[3]	100
Retraité	73	25	[2]	100
Autre inactif	78	17	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	77	20	[3]	100
Classes moyennes inférieures	70	28	[2]	100
Classes moyennes supérieures	75	24	[2]	100
Hauts revenus	73	26	[1]	100
Non réponse	62	[20]	[17]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	72	25	[3]	100
BEPC	72	25	3	100
BAC	73	24	[3]	100
Diplômé du supérieur	76	22	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	74	23	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	72	26	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	73	24	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	75	23	[3]	100
Agglomération parisienne	73	25	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	74	24	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	75	23	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	71	26	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	75	22	[3]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	78	20	[2]	100
Non	72	25	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 2 - Cette nouvelle « prime d'activité » est éligible aux moins de 25 ans.
Pensez-vous que c'est plutôt une bonne chose ?
Evolution 2016 – 2018**

	2016	2018	Evolution
Ensemble de la population	78	74	-4
Sexe			
Homme	76	73	-3
Femme	80	74	-6
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	83	76	-7
25 à 39 ans	74	72	-2
40 à 59 ans	79	74	-5
60 à 69 ans	75	75	=
70 ans et plus	78	71	-7
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	72	73	+ 1
Cadre et profession intellectuelle supérieure	79	76	-3
Profession Intermédiaire	78	73	-5
Employé	84	73	-11
Ouvrier	70	70	=
Personne au foyer	79	75	-4
Retraité	76	73	-3
Autre inactif	81	78	-3
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	77	77	=
Classes moyennes inférieures	78	70	-8
Classes moyennes supérieures	79	75	-4
Hauts revenus	78	73	-5
Non réponse	62	62	=
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	73	72	-1
BEPC	76	72	-4
BAC	82	73	-9
Diplômé du supérieur	80	76	-4
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	77	74	-3
2 000 à 20 000 habitants	78	72	-6
20 000 à 100 000 habitants	77	73	-4
Plus de 100 000 habitants	79	75	-4
Agglomération parisienne	77	73	-4
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	78	74	-4
Un enfant de moins de 20 ans	79	75	-4
Deux enfants de moins de 20 ans	81	71	-10
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	69	75	+ 6
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	81	78	-3
Non	76	72	-4

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 3 - En 2016, le RSA activité (versé tous les mois par la Caf) a été fusionné avec la prime pour l'emploi (versée une fois par an par les impôts). Pensez-vous que :

	C'est plutôt une bonne chose	C'est plutôt une mauvaise chose	[Nsp]	
Ensemble de la population	65	33	3	100
Sexe				
Homme	67	31	[2]	100
Femme	62	34	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	63	33	[4]	100
25 à 39 ans	63	34	[3]	100
40 à 59 ans	65	34	[2]	100
60 à 69 ans	64	32	[3]	100
70 ans et plus	67	29	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	71	25	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	69	29	[2]	100
Profession Intermédiaire	67	30	[3]	100
Employé	64	35	[2]	100
Ouvrier	58	40	[2]	100
Personne au foyer	60	36	[4]	100
Retraité	67	30	[3]	100
Autre inactif	61	34	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	64	33	[3]	100
Classes moyennes inférieures	60	38	[2]	100
Classes moyennes supérieures	69	29	[2]	100
Hauts revenus	68	30	[2]	100
Non réponse	46	37	[17]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	61	35	[4]	100
BEPC	62	35	3	100
BAC	66	32	[3]	100
Diplômé du supérieur	69	29	[3]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	64	35	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	59	39	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	62	33	[5]	100
Plus de 100 000 habitants	68	29	[3]	100
Agglomération parisienne	68	29	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	65	32	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	63	35	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	64	33	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	57	39	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	66	31	[2]	100
Non	64	33	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 4 - Seriez-vous favorable à ce que l'on fusionne en une seule allocation le RSA, les aides au logement et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	59	37	4	100
Sexe				
Homme	62	34	4	100
Femme	56	40	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	53	41	[6]	100
25 à 39 ans	53	44	[3]	100
40 à 59 ans	60	36	4	100
60 à 69 ans	62	34	[4]	100
70 ans et plus	66	30	[4]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	65	29	[6]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	67	30	[2]	100
Profession Intermédiaire	57	39	[4]	100
Employé	57	39	[4]	100
Ouvrier	54	41	[4]	100
Personne au foyer	55	42	[4]	100
Retraité	64	32	[4]	100
Autre inactif	50	43	[7]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	54	41	5	100
Classes moyennes inférieures	54	42	[4]	100
Classes moyennes supérieures	64	34	[2]	100
Hauts revenus	66	30	[3]	100
Non réponse	42	37	[21]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	56	38	[6]	100
BEPC	58	37	5	100
BAC	56	40	[4]	100
Diplômé du supérieur	62	35	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	58	37	5	100
2 000 à 20 000 habitants	61	36	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	57	38	[5]	100
Plus de 100 000 habitants	55	40	4	100
Agglomération parisienne	66	31	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	61	35	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	55	42	[3]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	55	43	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	52	41	[7]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	52	44	[4]	100
Non	61	35	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 5 - Seriez-vous favorable à ce que l'on fusionne également ces aides avec l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	52	44	4	100
Sexe				
Homme	54	42	4	100
Femme	49	47	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	36	58	[6]	100
25 à 39 ans	43	54	[3]	100
40 à 59 ans	54	42	4	100
60 à 69 ans	59	36	[5]	100
70 ans et plus	65	32	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	48	44	[8]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	54	44	[2]	100
Profession Intermédiaire	48	49	[3]	100
Employé	47	49	[4]	100
Ouvrier	49	47	[4]	100
Personne au foyer	55	41	[5]	100
Retraité	62	35	[4]	100
Autre inactif	39	56	[6]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	45	50	5	100
Classes moyennes inférieures	51	45	4	100
Classes moyennes supérieures	57	41	[2]	100
Hauts revenus	57	40	[3]	100
Non réponse	37	44	[20]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	56	39	[4]	100
BEPC	54	41	5	100
BAC	46	50	[4]	100
Diplômé du supérieur	49	48	[3]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	51	45	4	100
2 000 à 20 000 habitants	51	46	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	52	43	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	49	46	4	100
Agglomération parisienne	57	40	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	53	42	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	47	50	[3]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	48	49	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	45	48	[7]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	45	51	[4]	100
Non	54	42	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 6 - Et seriez-vous favorable à ce qu'on inclue également dans cette fusion les allocations familiales, si elles devaient être accordées sous conditions de ressources ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	57	39	5	100
Sexe				
Homme	60	36	4	100
Femme	54	41	5	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	46	47	7	100
25 à 39 ans	48	47	[5]	100
40 à 59 ans	60	36	4	100
60 à 69 ans	64	31	[5]	100
70 ans et plus	63	33	[4]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	56	36	[8]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	60	36	[4]	100
Profession Intermédiaire	55	41	[3]	100
Employé	54	41	[5]	100
Ouvrier	53	42	[5]	100
Personne au foyer	56	40	[4]	100
Retraité	64	32	4	100
Autre inactif	46	48	[7]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	50	45	5	100
Classes moyennes inférieures	56	38	5	100
Classes moyennes supérieures	59	38	[3]	100
Hauts revenus	63	34	[3]	100
Non réponse	48	30	[22]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	57	37	[6]	100
BEPC	58	37	5	100
BAC	51	43	[5]	100
Diplômé du supérieur	57	39	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	60	36	[4]	100
2 000 à 20 000 habitants	56	40	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	57	38	[5]	100
Plus de 100 000 habitants	53	42	5	100
Agglomération parisienne	60	35	[5]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	58	37	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	53	42	[5]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	54	44	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	46	48	[6]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	49	47	4	100
Non	59	36	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 7 – Typologie des réactions aux trois scénarii de fusions proposés

	Totalement défavorable	Favorable à 1 fusion	Favorable à 2 fusions	Toujours favorable	
Ensemble de la population	30	14	17	40	100
Sexe					
Homme	26	14	19	42	100
Femme	33	13	15	38	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	36	17	24	24	100
25 à 39 ans	37	16	13	34	100
40 à 59 ans	28	12	16	43	100
60 à 69 ans	25	11	17	46	100
70 ans et plus	21	13	16	50	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	28	[14]	[20]	38	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	14	20	43	100
Profession Intermédiaire	33	11	18	37	100
Employé	33	15	14	39	100
Ouvrier	32	15	16	36	100
Personne au foyer	34	[10]	[11]	44	100
Retraité	22	13	18	47	100
Autre inactif	37	16	21	26	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	35	14	17	33	100
Classes moyennes inférieures		13	14	40	100
Classes moyennes supérieures	25	14	16	45	100
Hauts revenus	22	13	21	44	100
Non réponse	47	[7]	[17]	[29]	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	30	14	14	43	100
BEPC	29	13	16	42	100
BAC	32	16	18	33	100
Diplômé du supérieur	29	13	19	39	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	29	13	19	39	100
2 000 à 20 000 habitants	31	10	16	42	100
20 000 à 100 000 habitants	31	13	16	40	100
Plus de 100 000 habitants	32	15	17	36	100
Agglomération parisienne	23	16	17	45	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	13	17	41	100
Un enfant de moins de 20 ans	31	18	16	35	100
Deux enfants de moins de 20 ans	35	11	16	38	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	[12]	[19]	31	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	37	14	16	33	100
Non	27	13	17	42	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 8 - Connaissez-vous l'aide suivante :
des conseils en cas de séparation des conjoints ?**

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	23	74	3	100
Sexe				
Homme	22	75	2	100
Femme	23	73	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	28	68	[3]	100
25 à 39 ans	22	75	[3]	100
40 à 59 ans	22	75	3	100
60 à 69 ans	24	74	[2]	100
70 ans et plus	20	77	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[21]	78	[1]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	73	[3]	100
Profession Intermédiaire	26	70	[4]	100
Employé	21	78	[1]	100
Ouvrier	21	76	[4]	100
Personne au foyer	21	74	[5]	100
Retraité	22	75	[3]	100
Autre inactif	26	69	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	24	72	[4]	100
Classes moyennes inférieures	22	75	[3]	100
Classes moyennes supérieures	24	74	[2]	100
Hauts revenus	22	75	[2]	100
Non réponse	[16]	77	[7]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	21	73	[5]	100
BEPC	22	75	3	100
BAC	25	72	[3]	100
Diplômé du supérieur	24	73	[3]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	25	73	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	22	75	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	26	70	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	22	75	[3]	100
Agglomération parisienne	21	75	[4]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	21	76	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	24	72	[4]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	31	66	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	73	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	25	72	[3]	100
Non	22	75	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 9 - Connaissez-vous l'aide suivante :
un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant ?**

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	25	71	4	100
Sexe				
Homme	25	72	3	100
Femme	24	71	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	33	63	[3]	100
25 à 39 ans	21	73	6	100
40 à 59 ans	22	73	5	100
60 à 69 ans	26	72	[2]	100
70 ans et plus	24	74	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[22]	74	[3]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	28	71	[2]	100
Profession Intermédiaire	23	71	[6]	100
Employé	22	72	[5]	100
Ouvrier	24	70	[6]	100
Personne au foyer	19	78	[4]	100
Retraité	26	72	[2]	100
Autre inactif	29	67	[4]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	24	71	4	100
Classes moyennes inférieures	25	69	6	100
Classes moyennes supérieures	26	71	[3]	100
Hauts revenus	24	74	[2]	100
Non réponse	[19]	75	[5]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	25	72	[3]	100
BEPC	25	70	5	100
BAC	26	70	[4]	100
Diplômé du supérieur	24	73	[3]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	26	70	[4]	100
2 000 à 20 000 habitants	23	74	[4]	100
20 000 à 100 000 habitants	27	70	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	24	72	4	100
Agglomération parisienne	23	73	[4]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	25	72	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	22	73	[5]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	28	68	[4]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	[21]	74	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	24	72	4	100
Non	25	71	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 10 - Connaissez-vous l'aide suivante :
un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA ?**

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	28	69	4	100
Sexe				
Homme	26	71	3	100
Femme	30	66	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	34	60	[6]	100
25 à 39 ans	27	68	6	100
40 à 59 ans	28	69	3	100
60 à 69 ans	25	73	[1]	100
70 ans et plus	24	73	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	70	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	68	[2]	100
Profession Intermédiaire	31	65	[4]	100
Employé	24	72	[4]	100
Ouvrier	29	66	[5]	100
Personne au foyer	30	66	[4]	100
Retraité	25	73	[2]	100
Autre inactif	33	62	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	33	62	5	100
Classes moyennes inférieures	26	69	5	100
Classes moyennes supérieures	27	71	[3]	100
Hauts revenus	25	72	[3]	100
Non réponse	[19]	74	[7]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	26	70	[4]	100
BEPC	28	69	4	100
BAC	27	68	[5]	100
Diplômé du supérieur	29	68	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	27	69	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	27	69	[4]	100
20 000 à 100 000 habitants	29	67	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	29	68	4	100
Agglomération parisienne	26	69	[5]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	27	70	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	27	68	[5]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	34	62	[4]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	26	68	[6]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	33	62	5	100
Non	26	71	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 11 -Connaissez-vous l'aide suivante : un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	29	67	4	100
Sexe				
Homme	29	67	4	100
Femme	29	67	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	32	64	[5]	100
25 à 39 ans	26	69	[5]	100
40 à 59 ans	29	67	4	100
60 à 69 ans	30	68	[2]	100
70 ans et plus	27	71	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	27	67	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	32	64	[4]	100
Profession Intermédiaire	31	64	[5]	100
Employé	25	72	[3]	100
Ouvrier	30	65	[5]	100
Personne au foyer	32	64	[4]	100
Retraité	28	70	[2]	100
Autre inactif	29	67	[4]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	30	66	4	100
Classes moyennes inférieures	27	69	[4]	100
Classes moyennes supérieures	31	66	[4]	100
Hauts revenus	29	68	[3]	100
Non réponse	[17]	76	[7]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	28	70	[3]	100
BEPC	28	68	3	100
BAC	29	67	[4]	100
Diplômé du supérieur	30	66	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	29	67	[4]	100
2 000 à 20 000 habitants	26	72	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	33	63	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	30	66	4	100
Agglomération parisienne	25	70	[4]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	69	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	28	67	[5]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	36	58	[6]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	73	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	32	64	4	100
Non	28	69	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 12 – Les familles qui ont des enfants touchent des prestations destinées à les aider. Pensez-vous que cette aide est globalement ... ?

	Suffisante	Insuffisante	[Nsp]	
Ensemble de la population	62	36	2	100
Sexe				
Homme	65	33	[2]	100
Femme	59	39	[2]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	51	47	[2]	100
25 à 39 ans	52	46	[2]	100
40 à 59 ans	62	37	[1]	100
60 à 69 ans	73	26	[1]	100
70 ans et plus	75	23	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	61	36	[3]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	70	29	[1]	100
Profession Intermédiaire	67	30	[2]	100
Employé	58	41	[1]	100
Ouvrier	46	52	[2]	100
Personne au foyer	52	48	[0]	100
Retraité	73	25	[2]	100
Autre inactif	51	46	[3]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	44	54	[2]	100
Classes moyennes inférieures	62	37	[1]	100
Classes moyennes supérieures	71	28	[1]	100
Hauts revenus	75	23	[1]	100
Non réponse	47	41	[12]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	59	40	[1]	100
BEPC	61	37	[2]	100
BAC	53	45	[1]	100
Diplômé du supérieur	68	30	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	60	38	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	62	38	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	56	42	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	63	35	[1]	100
Agglomération parisienne	68	30	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	66	32	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	55	44	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	47	51	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	46	53	[1]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	50	49	[1]	100
Non	66	32	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 13 – Quel type d’aide faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

	Les prestations en espèces	Les prestations en nature (équipements et services)	Les avantages fiscaux	Les aides sous forme de soutien et de conseils	Les aides sous forme d'aménagements horaires en entreprise	[Nsp]	
Ensemble de la population	15	39	14	16	13	3	100
Sexe							
Homme	13	42	15	16	12	3	100
Femme	16	37	14	16	14	3	100
Age de l'enquêté							
Moins de 25 ans	21	29	15	15	16	[4]	100
25 à 39 ans	18	37	12	11	17	[4]	100
40 à 59 ans	16	38	16	15	13	[2]	100
60 à 69 ans	9	49	12	16	11	[2]	100
70 ans et plus	8	47	14	22	9	[1]	100
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	29	34	[6]	[18]	[10]	[3]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	11	42	14	18	12	[2]	100
Profession Intermédiaire	11	48	13	11	15	[3]	100
Employé	18	36	15	12	16	[3]	100
Ouvrier	21	30	17	15	15	[3]	100
Personne au foyer	19	32	15	19	[12]	[3]	100
Retraité	9	47	13	20	10	[1]	100
Autre inactif	19	29	17	14	15	[6]	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	23	32	11	16	14	[3]	100
Classes moyennes inférieures	18	36	14	16	13	[2]	100
Classes moyennes supérieures	9	45	16	15	14	[2]	100
Hauts revenus	9	48	16	16	12	[1]	100
Non réponse	[6]	[27]	[17]	[18]	[14]	[19]	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	19	36	[12]	20	13	[1]	100
BEPC	14	39	13	19	12	3	100
BAC	18	34	16	14	14	[3]	100
Diplômé du supérieur	13	43	15	11	15	[2]	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	16	41	12	13	14	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	13	40	15	17	12	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	19	35	15	15	13	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	13	40	15	17	13	[2]	100
Agglomération parisienne	15	39	14	15	14	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	13	42	12	17	13	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	18	34	17	12	16	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	18	34	19	11	15	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	22	26	24	[14]	[11]	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	24	32	16	14	12	[2]	100
Non	12	42	14	16	14	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 14 - Quel type d'aide faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

- Evolution 2016 – 2018 -

	Les prestations en espèces	Les prestations en nature (équipement s et services)	Les avantages fiscaux	Les aides sous forme de soutien et de conseils	Les aides sous forme d'aménagements horaires en entreprise
Ensemble de la population	+ 2	-4	-6	+ 6	+ 1
Sexe					
Homme	+ 1	-2	-6	+ 5	+ 2
Femme	+ 2	-5	-5	+ 7	+ 1
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	-1	-4	-10	+ 6	+ 7
25 à 39 ans	+ 6	-8	-5	=	+ 4
40 à 59 ans	=	-1	-4	+ 4	+ 1
60 à 69 ans	ns	-1	-7	+ 6	-4
70 ans et plus	-1	-4	-6	+ 14	-2
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	ns	-13	ns	ns	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	=	-11	=	ns	ns
Profession Intermédiaire	+ 2	+ 3	-9	-1	+ 5
Employé	+ 3	-1	-6	+ 3	+ 1
Ouvrier	+ 1	-3	-5	ns	ns
Personne au foyer	=	-6	-6	ns	ns
Retraité	+ 1	-4	-6	+ 11	-3
Autre inactif	-4	-5	-8	ns	ns
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	-1	-3	-8	+ 6	+ 2
Classes moyennes inférieures	+ 4	-4	-7	+ 5	+ 1
Classes moyennes supérieures	=	-1	-7	+ 5	+ 3
Hauts revenus	+ 3	-6	-2	+ 8	-1
Non réponse	ns	ns	ns	ns	ns
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	+ 7	-8	ns	ns	ns
BEPC	-1	-1	-8	+ 8	=
BAC	+ 2	-10	-5	+ 6	+ 5
Diplômé du supérieur	+ 3	-3	-4	+ 1	+ 2
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	=	=	-8	+ 3	+ 2
2 000 à 20 000 habitants	-1	-1	-6	+ 8	-2
20 000 à 100 000 habitants	+ 4	-6	-6	+ 4	+ 4
Plus de 100 000 habitants	+ 2	-6	-5	+ 6	+ 2
Agglomération parisienne	+ 2	-4	-5	+ 6	+ 1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	+ 1	-2	-7	+ 6	+ 2
Un enfant de moins de 20 ans	-1	-6	-2	ns	+ 4
Deux enfants de moins de 20 ans	=	-1	-7	+ 15	+ 2
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	ns	-14	ns	ns	ns
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	+ 1	-3	-4	+ 5	=
Non	+ 2	-4	-6	+ 6	+ 2

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Ns : résultat non significatif, car portant sur des effectifs trop faibles.

Tableau A 15 – Etes-vous d'accord ou pas avec l'idée « Il faut supprimer les allocations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus » ... ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp	
Ensemble de la population	78	20	2	100
Sexe				
Homme	78	20	[2]	100
Femme	78	20	[2]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	68	29	[3]	100
25 à 39 ans	72	26	[2]	100
40 à 59 ans	82	16	[2]	100
60 à 69 ans	84	15	[1]	100
70 ans et plus	81	18	[1]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	81	[14]	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	72	27	[1]	100
Profession Intermédiaire	80	18	[2]	100
Employé	78	21	[2]	100
Ouvrier	80	18	[2]	100
Personne au foyer	78	21	[1]	100
Retraité	81	18	[1]	100
Autre inactif	67	28	[4]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	76	22	[2]	100
Classes moyennes inférieures	82	17	[1]	100
Classes moyennes supérieures	79	20	[1]	100
Hauts revenus	75	24	[1]	100
Non réponse	75	[9]	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	77	22	[1]	100
BEPC	82	16	[2]	100
BAC	77	21	[2]	100
Diplômé du supérieur	73	25	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	80	18	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	75	23	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	80	18	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	77	21	[2]	100
Agglomération parisienne	77	21	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	78	20	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	80	19	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	75	24	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	74	24	[2]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	78	21	[2]	100
Non	78	20	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 16 – Etes-vous d'accord ou pas avec l'idée « Il y a trop de prestations qui ne sont versées qu'aux plus hauts défavorisés » ... ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp	
Ensemble de la population	57	41	2	100
Sexe				
Homme	54	43	2	100
Femme	59	38	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	54	41	[4]	100
25 à 39 ans	64	34	[2]	100
40 à 59 ans	57	41	[2]	100
60 à 69 ans	55	43	[2]	100
70 ans et plus	52	47	[1]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	48	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	61	38	[1]	100
Profession Intermédiaire	61	36	[2]	100
Employé	59	39	[2]	100
Ouvrier	58	39	[2]	100
Personne au foyer	59	41	[0]	100
Retraité	54	45	[2]	100
Autre inactif	53	43	[4]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	52	46	[2]	100
Classes moyennes inférieures	60	38	[1]	100
Classes moyennes supérieures	60	38	[2]	100
Hauts revenus	56	43	[1]	100
Non réponse	57	[28]	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	51	48	[1]	100
BEPC	59	38	3	100
BAC	55	43	[2]	100
Diplômé du supérieur	57	42	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	60	37	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	57	42	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	56	41	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	59	39	[2]	100
Agglomération parisienne	50	48	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	43	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	62	37	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	64	35	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	68	30	[2]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	55	43	[2]	100
Non	57	40	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 17 – Etes-vous d'accord ou pas avec l'idée « Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes » ... ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp	
Ensemble de la population	82	16	2	100
Sexe				
Homme	82	16	2	100
Femme	83	16	[2]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	73	24	[3]	100
25 à 39 ans	83	15	[2]	100
40 à 59 ans	84	14	[2]	100
60 à 69 ans	83	16	[1]	100
70 ans et plus	87	11	[1]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	79	[16]	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	83	17	[1]	100
Profession Intermédiaire	84	14	[2]	100
Employé	82	17	[1]	100
Ouvrier	83	15	[2]	100
Personne au foyer	79	20	[1]	100
Retraité	86	13	[1]	100
Autre inactif	75	20	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	76	22	[2]	100
Classes moyennes inférieures	84	15	[1]	100
Classes moyennes supérieures	84	14	[1]	100
Hauts revenus	87	12	[1]	100
Non réponse	77	[6]	[17]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	80	17	[3]	100
BEPC	82	16	[2]	100
BAC	82	16	[2]	100
Diplômé du supérieur	84	14	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	83	15	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	82	16	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	84	14	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	83	16	[2]	100
Agglomération parisienne	81	17	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	82	16	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	83	16	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	83	15	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	85	[13]	[2]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	82	16	[2]	100
Non	82	16	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 18 – Etes-vous d'accord ou pas avec l'idée « Les CAF ne contrôlent pas suffisamment les situations individuelles des allocataires » ... ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp	
Ensemble de la population	81	17	2	100
Sexe				
Homme	81	17	2	100
Femme	81	17	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	73	23	[4]	100
25 à 39 ans	78	20	[2]	100
40 à 59 ans	82	16	[2]	100
60 à 69 ans	83	16	[2]	100
70 ans et plus	88	11	[1]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	78	[17]	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	78	21	[1]	100
Profession Intermédiaire	81	17	[2]	100
Employé	81	17	[2]	100
Ouvrier	80	17	[2]	100
Personne au foyer	80	20	[0]	100
Retraité	87	12	[1]	100
Autre inactif	73	22	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	75	23	[3]	100
Classes moyennes inférieures	82	17	[1]	100
Classes moyennes supérieures	85	14	[2]	100
Hauts revenus	84	15	[1]	100
Non réponse	76	[7]	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	83	16	[1]	100
BEPC	84	14	2	100
BAC	79	19	[2]	100
Diplômé du supérieur	78	21	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	83	15	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	83	16	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	80	18	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	80	18	[2]	100
Agglomération parisienne	79	18	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	81	16	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	78	20	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	84	15	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	75	23	[2]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	76	22	[2]	100
Non	83	15	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 19 – Etes-vous d'accord ou pas avec l'idée « Il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales » ... ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp	
Ensemble de la population	77	21	2	100
Sexe				
Homme	75	23	[2]	100
Femme	79	19	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	72	25	[3]	100
25 à 39 ans	78	20	[2]	100
40 à 59 ans	78	20	[2]	100
60 à 69 ans	75	24	[2]	100
70 ans et plus	80	19	[1]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	70	25	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	68	31	[1]	100
Profession Intermédiaire	77	20	[3]	100
Employé	80	19	[2]	100
Ouvrier	80	18	[3]	100
Personne au foyer	81	19	[0]	100
Retraité	79	20	[1]	100
Autre inactif	72	24	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	75	23	[2]	100
Classes moyennes inférieures	81	18	[2]	100
Classes moyennes supérieures	79	20	[1]	100
Hauts revenus	73	26	[1]	100
Non réponse	74	[10]	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	80	19	[1]	100
BEPC	81	17	[2]	100
BAC	78	20	[2]	100
Diplômé du supérieur	70	28	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	81	17	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	76	22	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	77	20	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	77	21	[2]	100
Agglomération parisienne	70	28	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	77	21	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	74	25	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	77	21	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	80	[17]	[2]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	78	21	[2]	100
Non	77	21	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 20 – Etes-vous d'accord ou pas avec l'idée « Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales » ... ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp	
Ensemble de la population	83	15	2	100
Sexe				
Homme	82	16	[2]	100
Femme	84	14	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	78	19	[3]	100
25 à 39 ans	80	18	[2]	100
40 à 59 ans	85	13	[2]	100
60 à 69 ans	82	16	[2]	100
70 ans et plus	86	13	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	80	[13]	[7]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	81	18	[1]	100
Profession Intermédiaire	82	16	[2]	100
Employé	83	16	[1]	100
Ouvrier	84	14	[2]	100
Personne au foyer	84	[14]	[2]	100
Retraité	85	14	[1]	100
Autre inactif	79	16	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	81	17	[2]	100
Classes moyennes inférieures	88	11	[1]	100
Classes moyennes supérieures	81	17	[1]	100
Hauts revenus	81	18	[1]	100
Non réponse	82	[3]	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	82	15	[3]	100
BEPC	86	12	[2]	100
BAC	80	18	[2]	100
Diplômé du supérieur	80	18	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	83	15	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	84	14	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	85	13	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	83	15	[2]	100
Agglomération parisienne	80	17	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	83	15	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	85	14	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	83	16	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	79	[18]	[3]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	84	15	[2]	100
Non	83	15	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 21 – Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ... ?

	C'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations	Le système devrait être moins complexe	[Nsp]	
Ensemble de la population	29	68	3	100
Sexe				
Homme	26	71	3	100
Femme	32	65	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	44	53	[3]	100
25 à 39 ans	35	62	[3]	100
40 à 59 ans	28	69	3	100
60 à 69 ans	20	79	[2]	100
70 ans et plus	17	79	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	26	70	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	28	71	[1]	100
Profession Intermédiaire	30	67	[3]	100
Employé	33	65	[3]	100
Ouvrier	33	64	[3]	100
Personne au foyer	28	68	[4]	100
Retraité	19	78	[3]	100
Autre inactif	46	51	[3]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	39	57	[4]	100
Classes moyennes inférieures	30	68	[2]	100
Classes moyennes supérieures	26	72	[2]	100
Hauts revenus	21	78	[1]	100
Non réponse	[20]	67	[13]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	30	68	[2]	100
BEPC	28	69	3	100
BAC	33	64	[3]	100
Diplômé du supérieur	28	69	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	29	68	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	23	74	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	31	67	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	33	65	[2]	100
Agglomération parisienne	28	70	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	70	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	28	70	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	35	62	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	43	50	[7]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	42	56	[3]	100
Non	25	72	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 22 – Pendant combien de temps après la naissance est-il souhaitable qu'un jeune parent interrompe son activité ?

	Trois mois	Six mois	Un an	Deux ou trois ans	Une durée fixe, pouvant être fractionnée	[Nsp]	
Ensemble de la population	10	20	22	24	23	1	100
Sexe							
Homme	11	20	23	22	23	[2]	100
Femme	9	20	21	26	24	[1]	100
Age de l'enquête							
Moins de 25 ans	10	29	21	20	18	[2]	100
25 à 39 ans	10	22	21	20	25	[1]	100
40 à 59 ans	8	17	19	28	27	[1]	100
60 à 69 ans	11	15	21	28	24	[1]	100
70 ans et plus	12	18	29	21	19	[1]	100
Profession de l'enquête							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[15]	[19]	[21]	23	[22]	[1]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	24	19	14	28	[1]	100
Profession Intermédiaire	10	25	23	17	23	[1]	100
Employé	8	16	20	26	28	[2]	100
Ouvrier	[7]	17	20	32	22	[1]	100
Personne au foyer	[4]	15	15	43	22	[1]	100
Retraité	11	18	26	23	21	[1]	100
Autre inactif	[9]	28	21	20	21	[1]	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	9	20	20	29	21	[1]	100
Classes moyennes inférieures	9	17	23	23	25	[2]	100
Classes moyennes supérieures	9	19	23	21	26	[1]	100
Hauts revenus	13	23	20	22	22	[1]	100
Non réponse	[8]	[22]	[23]	[17]	[23]	[6]	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	13	16	22	29	21	[1]	100
BEPC	8	17	24	27	22	[2]	100
BAC	9	23	21	23	24	[0]	100
Diplômé du supérieur	12	23	20	19	25	[2]	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	8	19	21	26	24	[1]	100
2 000 à 20 000 habitants	10	19	22	25	23	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	11	15	19	28	26	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	11	22	23	23	21	[1]	100
Agglomération parisienne	10	22	24	18	25	[1]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	10	20	23	22	23	[1]	100
Un enfant de moins de 20 ans	[8]	20	21	26	23	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	9	23	19	23	24	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	[7]	[13]	[13]	42	25	[.]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	8	20	19	28	24	[1]	100
Non	11	20	23	23	23	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 23 – Dans les familles ayant de jeunes enfants, si l'un des parents bénéficie d'un congé parental, faut-il plutôt privilégier, selon vous ?

	Un congé de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire	Un congé moins long, indemnisé hauteur du SMIC	Un congé plus court, mais encore mieux indemnisé	[Nsp]	
Ensemble de la population	28	45	25	2	100
Sexe					
Homme	29	41	27	2	100
Femme	27	48	23	2	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	25	48	25	[2]	100
25 à 39 ans	26	49	24	[1]	100
40 à 59 ans	30	45	23	[2]	100
60 à 69 ans	28	41	28	[3]	100
70 ans et plus	30	39	29	[3]	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	41	[17]	[2]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	28	42	28	[2]	100
Profession Intermédiaire	23	49	26	[2]	100
Employé	29	47	22	[2]	100
Ouvrier	25	49	24	[2]	100
Personne au foyer	38	48	[12]	[1]	100
Retraité	29	39	29	[3]	100
Autre inactif	25	44	29	[2]	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	29	46	23	[2]	100
Classes moyennes inférieures	27	47	24	[2]	100
Classes moyennes supérieures	29	45	25	[2]	100
Hauts revenus	29	39	30	[2]	100
Non réponse	[23]	50	[22]	[5]	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	23	47	28	[3]	100
BEPC	30	44	24	[2]	100
BAC	25	47	27	[2]	100
Diplômé du supérieur	29	43	25	[3]	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	25	50	23	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	30	41	27	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	29	44	25	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	28	44	25	[2]	100
Agglomération parisienne	29	42	27	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	45	26	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	26	51	21	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	28	42	28	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	42	34	22	[2]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	31	46	21	[2]	100
Non	27	44	26	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 24 – Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant 3 ans, l'autre parent doit arrêter ou réduire son activité pendant quelques semaines. Diriez-vous plutôt que ?

	C'est une bonne idée, ça permet la répartition de la prise en charge de l'enfant	C'est une mauvaise idée, c'est à chaque famille de s'organiser	[Nsp]	
Ensemble de la population	39	59	2	100
Sexe				
Homme	40	58	[2]	100
Femme	38	60	[2]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	51	48	[1]	100
25 à 39 ans	39	59	[2]	100
40 à 59 ans	41	57	[2]	100
60 à 69 ans	32	66	[2]	100
70 ans et plus	30	68	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	50	[3]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	44	54	[2]	100
Profession Intermédiaire	42	56	[2]	100
Employé	40	59	[1]	100
Ouvrier	40	58	[2]	100
Personne au foyer	37	61	[2]	100
Retraité	31	68	[1]	100
Autre inactif	49	50	[1]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	47	51	[2]	100
Classes moyennes inférieures	38	61	[2]	100
Classes moyennes supérieures	38	60	[2]	100
Hauts revenus	34	65	[1]	100
Non réponse	[29]	66	[5]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	39	58	[3]	100
BEPC	38	60	[1]	100
BAC	42	56	[1]	100
Diplômé du supérieur	39	59	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	37	62	[1]	100
2 000 à 20 000 habitants	35	64	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	38	59	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	41	58	[1]	100
Agglomération parisienne	45	53	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	59	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	39	58	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	37	60	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	62	[.]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	40	58	[2]	100
Non	39	59	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 25 - Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant 3 ans, l'autre parent doit arrêter ou réduire son activité pendant quelques semaines. Diriez-vous plutôt que ?

- Evolution 2016 – 2018 de la réponse « C'est une bonne idée, ça permet de répartir la prise en charge de l'enfant » -

	2016	2018	Evolution
Ensemble de la population	46	39	-7
Sexe			
Homme	50	40	-10
Femme	43	38	-5
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	44	51	+ 7
25 à 39 ans	46	39	-7
40 à 59 ans	48	41	-7
60 à 69 ans	46	32	-14
70 ans et plus	44	30	-14
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	39	47	+ 8
Cadre et profession intellectuelle supérieure	48	44	-4
Profession Intermédiaire	46	42	-4
Employé	48	40	-8
Ouvrier	51	40	-11
Personne au foyer	47	37	-10
Retraité	44	31	-13
Autre inactif	44	49	+ 5
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	50	47	-3
Classes moyennes inférieures	47	38	-9
Classes moyennes supérieures	45	38	-7
Hauts revenus	44	34	-10
Non réponse	[39]	[29]	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	49	39	-10
BEPC	47	38	-9
BAC	42	42	=
Diplômé du supérieur	46	39	-7
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	43	37	-6
2 000 à 20 000 habitants	45	35	-10
20 000 à 100 000 habitants	48	38	-10
Plus de 100 000 habitants	48	41	-7
Agglomération parisienne	48	45	-3
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	48	40	-8
Un enfant de moins de 20 ans	44	39	-5
Deux enfants de moins de 20 ans	42	37	-5
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	39	38	-1
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	47	40	-7
Non	46	39	-7

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Ns : résultat non significatif, car portant sur des effectifs trop faibles.

Tableau A 26 – Depuis 2016, les CAF versent une prestation pour compléter les pensions alimentaires trop faibles. Concrètement, tous les parents gardiens sont assurés de recevoir au moins 150€ par mois et par enfant. Au sujet de cette mesure, pensez-vous que ?

	Cela permet de lutter contre la pauvreté des parents seuls et de leurs enfants	Ce complément devrait être versé uniquement si le bénéficiaire dispose de faibles revenus	[Nsp]	
Ensemble de la population	43	56	2	100
Sexe				
Homme	40	58	[2]	100
Femme	46	53	[1]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	57	42	[1]	100
25 à 39 ans	51	48	[2]	100
40 à 59 ans	42	56	[2]	100
60 à 69 ans	32	66	[2]	100
70 ans et plus	31	68	[1]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	41	58	[1]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	39	60	[1]	100
Profession Intermédiaire	42	55	[2]	100
Employé	45	53	[2]	100
Ouvrier	48	50	[2]	100
Personne au foyer	52	47	[1]	100
Retraité	33	65	[2]	100
Autre inactif	56	43	[1]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	51	48	[1]	100
Classes moyennes inférieures	45	53	[2]	100
Classes moyennes supérieures	39	59	[2]	100
Hauts revenus	35	63	[1]	100
Non réponse	41	57	[2]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	44	54	[2]	100
BEPC	41	58	[2]	100
BAC	47	52	[1]	100
Diplômé du supérieur	43	55	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	43	56	[1]	100
2 000 à 20 000 habitants	38	61	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	43	54	[2]	100
Plus de 100 000 habitants	45	53	[2]	100
Agglomération parisienne	43	55	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	59	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	48	51	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	52	46	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	59	41	[.]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	54	45	[1]	100
Non	39	59	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 27 – Les CAF recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées.
Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux CAF ?**

	Oui	Non	[Nsp]	
Ensemble de la population	44	55	[1]	100
Sexe				
Homme	40	59	[1]	100
Femme	47	52	[1]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	32	67	[1]	100
25 à 39 ans	39	60	[2]	100
40 à 59 ans	46	53	[1]	100
60 à 69 ans	53	47	[.]	100
70 ans et plus	47	52	[0]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	59	[1]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	37	62	[1]	100
Profession Intermédiaire	41	57	[2]	100
Employé	46	54	[0]	100
Ouvrier	46	54	[0]	100
Personne au foyer	50	48	[2]	100
Retraité	51	49	[0]	100
Autre inactif	29	71	[1]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	45	54	[1]	100
Classes moyennes inférieures	45	54	[1]	100
Classes moyennes supérieures	42	57	[0]	100
Hauts revenus	44	56	[0]	100
Non réponse	[30]	66	[4]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	45	55	[1]	100
BEPC	47	53	[0]	100
BAC	37	62	[1]	100
Diplômé du supérieur	42	57	[1]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	47	53	[1]	100
2 000 à 20 000 habitants	44	56	[1]	100
20 000 à 100 000 habitants	47	52	[1]	100
Plus de 100 000 habitants	44	55	[0]	100
Agglomération parisienne	37	62	[1]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	41	58	[1]	100
Un enfant de moins de 20 ans	48	51	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	52	47	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	46	[.]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	52	48	[0]	100
Non	41	58	[1]	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 28 – Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans ou de leurs familles. Laquelle de ces actions vous semble la plus utile ?

	Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans	Développer les bourses pour les étudiants	Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans	Développer les déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans	Instaurer le RSA avant 25 ans pour les jeunes en recherche d'emploi	Nsp	
Ensemble de la population	19	30	15	12	19	4	100
Sexe							
Homme	20	30	15	12	19	3	100
Femme	18	30	15	13	19	4	100
Age de l'enquêté							
Moins de 25 ans	19	19	24	12	19	6	100
25 à 39 ans	20	30	14	12	21	[4]	100
40 à 59 ans	19	32	13	14	19	3	100
60 à 69 ans	19	36	15	12	16	[2]	100
70 ans et plus	20	34	11	12	21	[3]	100
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[15]	27	[13]	[14]	27	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	33	16	14	18	[2]	100
Profession Intermédiaire	20	32	16	14	15	[3]	100
Employé	20	28	14	14	21	[3]	100
Ouvrier	21	26	12	14	21	[5]	100
Personne au foyer	22	26	16	[8]	24	[4]	100
Retraité	20	35	13	11	18	[2]	100
Autre inactif	14	26	23	12	16	[9]	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	18	27	18	12	21	6	100
Classes moyennes inférieures	21	27	15	13	21	[3]	100
Classes moyennes supérieures	19	33	14	12	20	[2]	100
Hauts revenus	20	35	13	14	17	[2]	100
Non réponse	[19]	[27]	[19]	[4]	[12]	[18]	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	18	27	13	15	23	[5]	100
BEPC	21	31	14	11	20	4	100
BAC	20	26	20	10	20	[3]	100
Diplômé du supérieur	17	33	15	14	17	3	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	20	34	15	11	17	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	18	32	17	11	18	[5]	100
20 000 à 100 000 habitants	18	28	17	11	22	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	19	29	15	15	19	4	100
Agglomération parisienne	21	28	13	13	22	[4]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	20	31	14	11	20	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	21	28	16	14	20	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	14	32	19	17	15	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	[15]	29	[20]	[16]	[13]	[7]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	18	26	19	12	20	4	100
Non	20	32	14	12	19	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 29 – Voici quelques actions que l’on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans ou de leurs familles. Laquelle de ces actions vous semble la moins utile ?

	Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans	Développer les bourses pour les étudiants	Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans	Développer les déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans	Instaurer le RSA avant 25 ans pour les jeunes en recherche d'emploi	Nsp	
Ensemble de la population	9	6	25	28	21	11	100
Sexe							
Homme	7	7	24	29	23	10	100
Femme	11	6	26	27	19	12	100
Age de l'enquêté							
Moins de 25 ans	9	9	17	29	20	15	100
25 à 39 ans	13	7	23	26	23	8	100
40 à 59 ans	7	6	26	28	21	11	100
60 à 69 ans	8	[5]	24	29	24	9	100
70 ans et plus	8	[3]	33	26	20	10	100
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[6]	[8]	[21]	28	23	[14]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	[5]	26	27	22	[7]	100
Profession Intermédiaire	10	[5]	26	29	20	10	100
Employé	8	7	27	29	19	9	100
Ouvrier	8	9	21	23	23	15	100
Personne au foyer	[10]	[9]	24	24	19	15	100
Retraité	8	4	29	28	22	9	100
Autre inactif	[10]	[7]	18	32	20	13	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	10	7	22	29	18	14	100
Classes moyennes inférieures	9	6	25	27	22	10	100
Classes moyennes supérieures	10	7	26	27	22	9	100
Hauts revenus	8	5	29	28	23	7	100
Non réponse	[7]	[3]	[19]	[21]	[20]	30	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	[8]	[4]	29	25	16	18	100
BEPC	8	6	25	27	22	12	100
BAC	11	7	21	30	22	10	100
Diplômé du supérieur	9	6	26	29	22	8	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	11	[4]	25	28	22	11	100
2 000 à 20 000 habitants	9	[6]	24	27	24	10	100
20 000 à 100 000 habitants	8	8	26	25	21	12	100
Plus de 100 000 habitants	9	7	26	28	19	11	100
Agglomération parisienne	8	6	25	30	21	10	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	8	6	25	29	21	11	100
Un enfant de moins de 20 ans	10	[6]	26	25	21	12	100
Deux enfants de moins de 20 ans	11	[9]	22	23	26	[9]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	[12]	[9]	24	31	[18]	[6]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	9	7	22	29	20	12	100
Non	9	6	26	27	22	10	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 30 – Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans ou de leurs familles.
Ecart entre le % de citations « aide la plus utile » et « aide la moins utile »

	Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans	Développer les bourses pour les étudiants	Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans	Développer les déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans	Instaurer le RSA avant 25 ans pour les jeunes en recherche d'emploi
Ensemble de la population	+ 10	+ 24	-10	-16	-2
Sexe					
Homme	+ 13	+ 23	-9	-17	-4
Femme	+ 7	+ 24	-11	-14	=
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	+ 10	+ 10	+ 7	-17	-1
25 à 39 ans	+ 7	+ 23	-9	-14	-2
40 à 59 ans	+ 12	+ 26	-13	-14	-2
60 à 69 ans	+ 11	ns	-9	-17	-8
70 ans et plus	+ 12	ns	-22	-14	+ 1
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	ns	ns	ns	ns	+ 4
Cadre et profession intellectuelle supérieure	+ 4	ns	-10	-13	-4
Profession Intermédiaire	+ 10	ns	-10	-15	-5
Employé	+ 12	+ 21	-13	-15	+ 2
Ouvrier	+ 13	+ 17	-9	-9	-2
Personne au foyer	ns	ns	-8	ns	+ 5
Retraité	+ 12	+ 31	-16	-17	-4
Autre inactif	ns	ns	+ 5	-20	-4
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	+ 8	+ 20	-4	-17	+ 3
Classes moyennes inférieures	+ 12	+ 21	-10	-14	-1
Classes moyennes supérieures	+ 9	+ 26	-12	-15	-2
Hauts revenus	+ 12	+ 30	-16	-14	-6
Non réponse	ns	ns	ns	ns	ns
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	ns	ns	-16	-10	+ 7
BEPC	+ 13	+ 25	-11	-16	-2
BAC	+ 9	+ 19	-1	-20	-2
Diplômé du supérieur	+ 8	+ 27	-11	-15	-5
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	+ 9	ns	-10	-17	-5
2 000 à 20 000 habitants	+ 9	ns	-7	-16	-6
20 000 à 100 000 habitants	+ 10	+ 20	-9	-14	+ 1
Plus de 100 000 habitants	+ 10	+ 22	-11	-13	=
Agglomération parisienne	+ 13	+ 22	-12	-17	+ 1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	+ 12	+ 25	-11	-18	-1
Un enfant de moins de 20 ans	+ 11	ns	-10	-11	-1
Deux enfants de moins de 20 ans	+ 3	ns	-3	-6	-11
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	ns	ns	ns	ns	ns
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	+ 9	+ 19	-3	-17	=
Non	+ 11	+ 26	-12	-15	-3

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Ns : résultat non significatif, car portant sur des effectifs trop faibles.

Tableau A 31 – Depuis 2016, les jeunes de 16 à 26 ans ni en emploi, ni en formation, ni en étude peuvent bénéficier de la garantie jeunes qui est du montant du RSA (450€) et qui est assortie d’une formation et d’une aide çà l’insertion dans l’emploi et le logement. Que pensez-vous de cette prestation ?

	C'est une bonne chose	C'est une bonne chose, mais le montant est insuffisant	Tout dépendra des moyens de formation et d'insertion mis en œuvre	C'est une mauvaise chose	[Nsp]	
Ensemble de la population	28	21	41	8	2	100
Sexe						
Homme	26	21	42	10	[2]	100
Femme	30	21	41	7	[1]	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	36	29	26	[6]	[3]	100
25 à 39 ans	32	21	37	9	[1]	100
40 à 59 ans	28	22	39	9	[2]	100
60 à 69 ans	22	16	52	9	[1]	100
70 ans et plus	22	12	56	10	[1]	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	[16]	36	[6]	[3]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	19	46	[9]	[1]	100
Profession Intermédiaire	29	22	42	[6]	[1]	100
Employé	32	22	36	8	[2]	100
Ouvrier	34	23	29	12	[1]	100
Personne au foyer	24	27	41	[6]	[2]	100
Retraité	21	14	54	10	[1]	100
Autre inactif	33	31	28	[5]	[3]	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	34	26	31	7	[2]	100
Classes moyennes inférieures	27	23	38	11	[1]	100
Classes moyennes supérieures	28	17	47	7	[1]	100
Hauts revenus	24	17	50	8	[1]	100
Non réponse	[22]	[18]	36	[9]	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	29	20	39	[12]	[1]	100
BEPC	27	20	42	9	[2]	100
BAC	32	25	33	9	[2]	100
Diplômé du supérieur	27	20	45	7	[2]	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	27	23	39	9	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	27	20	42	9	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	28	22	39	10	[1]	100
Plus de 100 000 habitants	30	21	42	6	[2]	100
Agglomération parisienne	28	18	45	9	[1]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	27	19	44	9	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	35	23	33	[7]	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	28	25	36	[9]	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	29	27	33	[7]	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	32	27	34	6	[1]	100
Non	27	19	44	9	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 32 – Pour un jeune qui vit chez ses parents, si des aides publiques sont versées, est-il préférable, selon vous, qu’elles soient ... ?

	Versées directement au jeune	Versées à sa famille	[Nsp]	
Ensemble de la population	49	49	2	100
Sexe				
Homme	46	52	[2]	100
Femme	52	46	[2]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	63	34	[3]	100
25 à 39 ans	51	47	[2]	100
40 à 59 ans	48	51	[2]	100
60 à 69 ans	47	52	[0]	100
70 ans et plus	36	62	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	50	46	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	48	51	[1]	100
Profession Intermédiaire	53	45	[2]	100
Employé	51	48	[1]	100
Ouvrier	50	48	[2]	100
Personne au foyer	55	44	[2]	100
Retraité	39	59	[1]	100
Autre inactif	60	37	[3]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	55	43	[2]	100
Classes moyennes inférieures	49	49	[1]	100
Classes moyennes supérieures	48	50	[1]	100
Hauts revenus	42	57	[1]	100
Non réponse	46	39	[14]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	50	49	[2]	100
BEPC	46	52	[2]	100
BAC	54	45	[1]	100
Diplômé du supérieur	50	48	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	49	49	[1]	100
2 000 à 20 000 habitants	46	52	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	54	44	[1]	100
Plus de 100 000 habitants	50	48	[1]	100
Agglomération parisienne	45	53	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	50	49	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	52	46	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	45	53	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	58	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	53	45	[2]	100
Non	47	51	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 33 – Pour le calcul des allocations logement versées aux jeunes adultes partis du domicile parental, selon vous, faut-il prendre en compte les ressources ... ?

	Du jeune seulement	Du jeune et de ses parents	[Nsp]	
Ensemble de la population	62	36	2	100
Sexe				
Homme	58	40	[2]	100
Femme	67	32	[2]	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	64	34	[2]	100
25 à 39 ans	63	35	[2]	100
40 à 59 ans	66	32	[2]	100
60 à 69 ans	58	42	[1]	100
70 ans et plus	56	42	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	51	45	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	54	44	[2]	100
Profession Intermédiaire	63	36	[2]	100
Employé	67	31	[2]	100
Ouvrier	74	24	[1]	100
Personne au foyer	77	22	[2]	100
Retraité	57	42	[1]	100
Autre inactif	56	42	[2]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	67	30	[3]	100
Classes moyennes inférieures	65	34	[1]	100
Classes moyennes supérieures	60	40	[1]	100
Hauts revenus	56	42	[2]	100
Non réponse	63	[26]	[11]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	63	35	[1]	100
BEPC	67	32	[2]	100
BAC	61	38	[1]	100
Diplômé du supérieur	57	41	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	68	30	[1]	100
2 000 à 20 000 habitants	63	35	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	62	37	[1]	100
Plus de 100 000 habitants	63	35	[2]	100
Agglomération parisienne	54	43	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	60	38	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	67	31	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	67	30	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	73	23	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	70	28	[2]	100
Non	60	38	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 34 – Aujourd’hui, le calcul des prestations familiales tient compte de la composition du foyer. En matière de versement et de calcul des prestations, de quelle situation devrait-on, selon vous, tenir compte ?

	De la situation de la personne pour qui la prestation est versée	De la situation du ménage dans lequel vit cette personne	De la situation des parents et des enfants, même si les parents sont séparés	[Nsp]	
Ensemble de la population	28	43	26	3	100
Sexe					
Homme	27	44	26	2	100
Femme	29	41	26	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	31	41	25	[3]	100
25 à 39 ans	29	46	21	[4]	100
40 à 59 ans	27	43	27	3	100
60 à 69 ans	26	41	31	[2]	100
70 ans et plus	27	43	28	[2]	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	29	42	24	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	30	42	25	[3]	100
Profession Intermédiaire	29	45	23	[3]	100
Employé	25	45	28	[2]	100
Ouvrier	30	42	26	[3]	100
Personne au foyer	31	42	23	[4]	100
Retraité	27	42	29	[2]	100
Autre inactif	29	42	24	[5]	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	28	45	24	[3]	100
Classes moyennes inférieures	29	42	25	[3]	100
Classes moyennes supérieures	32	39	27	[1]	100
Hauts revenus	24	45	29	[2]	100
Non réponse	[19]	35	[25]	[21]	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	28	41	30	[1]	100
BEPC	28	41	28	3	100
BAC	27	44	26	[3]	100
Diplômé du supérieur	29	45	23	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	26	41	31	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	26	44	28	[2]	100
20 000 à 100 000 habitants	32	36	28	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	32	44	21	[2]	100
Agglomération parisienne	24	47	26	[4]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	30	41	27	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	28	45	24	[4]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	22	50	27	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	49	23	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	31	46	22	[2]	100
Non	27	42	28	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 35 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation : « Ça permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés » ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	62	34	4	100
Sexe				
Homme	64	33	3	100
Femme	60	36	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	52	43	[5]	100
25 à 39 ans	59	37	[4]	100
40 à 59 ans	63	34	3	100
60 à 69 ans	65	31	[4]	100
70 ans et plus	69	28	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	59	36	[5]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	61	38	[1]	100
Profession Intermédiaire	63	33	[4]	100
Employé	61	36	[3]	100
Ouvrier	60	38	[2]	100
Personne au foyer	65	32	[4]	100
Retraité	67	29	[4]	100
Autre inactif	53	41	[7]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	57	39	5	100
Classes moyennes inférieures	63	36	[2]	100
Classes moyennes supérieures	64	33	[3]	100
Hauts revenus	68	29	[3]	100
Non réponse	44	35	[21]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	60	36	[4]	100
BEPC	64	33	4	100
BAC	58	38	[4]	100
Diplômé du supérieur	62	35	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	64	33	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	63	34	[4]	100
20 000 à 100 000 habitants	60	35	[5]	100
Plus de 100 000 habitants	61	35	4	100
Agglomération parisienne	62	36	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	63	33	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	59	38	[3]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	57	40	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	65	30	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	61	36	[4]	100
Non	62	34	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 36 - Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Proportion de personnes plutôt d'accord avec l'affirmation : « Ça permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés » ?
Evolution 2016 – 2018

	2016	2018	evolution
Ensemble de la population	69	62	-7
Sexe			
Homme	64	64	=
Femme	68	60	-8
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	68	52	-16
25 à 39 ans	66	59	-7
40 à 59 ans	70	63	-7
60 à 69 ans	73	65	-8
70 ans et plus	67	69	+ 2
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	68	59	-9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	59	61	+ 2
Profession Intermédiaire	71	63	-8
Employé	70	61	-9
Ouvrier	70	60	-10
Personne au foyer	70	65	-5
Retraité	70	67	-3
Autre inactif	68	53	-15
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	68	57	-11
Classes moyennes inférieures	70	63	-7
Classes moyennes supérieures	69	64	-5
Hauts revenus	68	68	=
Non réponse	63	44	-19
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	70	60	-10
BEPC	70	64	-6
BAC	69	58	-11
Diplômé du supérieur	67	62	-5
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	70	64	-6
2 000 à 20 000 habitants	69	63	-6
20 000 à 100 000 habitants	70	60	-10
Plus de 100 000 habitants	68	61	-7
Agglomération parisienne	66	62	-4
Nombre d'enfants de moins de			
Aucun enfant de moins de 20 ans	68	63	-5
Un enfant de moins de 20 ans	72	59	-13
Deux enfants de moins de 20 ans	72	57	-15
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	63	65	+ 2
Touchez-vous une prestation			
Oui	67	61	-6
Non	70	62	-8

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 37 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation : « Ça permet de faire baisser les loyers » ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	45	50	5	100
Sexe				
Homme	45	52	4	100
Femme	45	49	5	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	41	50	9	100
25 à 39 ans	45	51	[5]	100
40 à 59 ans	45	51	4	100
60 à 69 ans	47	49	[4]	100
70 ans et plus	49	49	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	53	42	[6]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	44	54	[2]	100
Profession Intermédiaire	41	53	[6]	100
Employé	45	51	[4]	100
Ouvrier	45	50	[5]	100
Personne au foyer	43	52	[5]	100
Retraité	49	49	[3]	100
Autre inactif	40	50	11	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	46	48	7	100
Classes moyennes inférieures	46	51	[3]	100
Classes moyennes supérieures	46	51	[3]	100
Hauts revenus	45	52	[4]	100
Non réponse	30	52	[18]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	47	48	[5]	100
BEPC	49	47	4	100
BAC	41	53	6	100
Diplômé du supérieur	41	54	5	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	47	50	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	46	51	[4]	100
20 000 à 100 000 habitants	43	50	8	100
Plus de 100 000 habitants	46	50	5	100
Agglomération parisienne	43	52	[5]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	44	51	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	43	53	[4]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	49	48	[3]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	51	43	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	45	49	5	100
Non	45	51	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 38 - Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Proportion de personnes plutôt d'accord avec l'affirmation : « Ça permet de faire baisser les loyers » ?
Evolution 2016 – 2018

	2016	2018	evolution
Ensemble de la population	54	45	-9
Sexe			
Homme	54	45	-9
Femme	53	45	-8
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	51	41	-10
25 à 39 ans	49	45	-4
40 à 59 ans	55	45	-10
60 à 69 ans	57	47	-10
70 ans et plus	56	49	-7
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	49	53	+ 4
Cadre et profession intellectuelle supérieure	46	44	-2
Profession Intermédiaire	55	41	-14
Employé	52	45	-7
Ouvrier	58	45	-13
Personne au foyer	60	43	-17
Retraité	57	49	-8
Autre inactif	48	40	-8
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	56	46	-10
Classes moyennes inférieures	54	46	-8
Classes moyennes supérieures	54	46	-8
Hauts revenus	52	45	-7
Non réponse	46	30	-16
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	60	47	-13
BEPC	57	49	-8
BAC	51	41	-10
Diplômé du supérieur	49	41	-8
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	53	47	-6
2 000 à 20 000 habitants	54	46	-8
20 000 à 100 000 habitants	56	43	-13
Plus de 100 000 habitants	55	46	-9
Agglomération parisienne	52	43	-9
Nombre d'enfants de moins de			
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	44	-10
Un enfant de moins de 20 ans	54	43	-11
Deux enfants de moins de 20 ans	53	49	-4
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	47	51	+ 4
Touchez-vous une prestation			
Oui	50	45	-5
Non	55	45	-10

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 39 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation : « Ça appauvrit les ménages qui font face à des charges de logement de plus en plus importantes » ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	61	34	5	100
Sexe				
Homme	59	37	4	100
Femme	64	31	6	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	57	34	9	100
25 à 39 ans	59	36	[5]	100
40 à 59 ans	63	33	4	100
60 à 69 ans	59	37	[4]	100
70 ans et plus	66	32	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	55	37	[8]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	53	45	[3]	100
Profession Intermédiaire	61	35	[5]	100
Employé	62	33	[5]	100
Ouvrier	65	31	[4]	100
Personne au foyer	65	30	[5]	100
Retraité	64	33	[3]	100
Autre inactif	57	32	11	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	63	30	7	100
Classes moyennes inférieures	65	31	[4]	100
Classes moyennes supérieures	64	33	[3]	100
Hauts revenus	54	42	[4]	100
Non réponse	48	32	[20]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	61	34	[5]	100
BEPC	63	33	5	100
BAC	59	34	7	100
Diplômé du supérieur	60	35	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	64	33	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	63	32	[4]	100
20 000 à 100 000 habitants	61	33	[6]	100
Plus de 100 000 habitants	61	34	5	100
Agglomération parisienne	56	38	[5]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	61	34	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	67	28	[5]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	58	38	[4]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	62	33	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	64	31	5	100
Non	60	35	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 40 - Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Proportion de personnes plutôt d'accord avec l'affirmation : « Ça appauvrit les ménages qui font face à des charges de logement de plus en plus importantes » ?
Evolution 2016 – 2018

	2016	2018	evolution
Ensemble de la population	59	61	+ 2
Sexe			
Homme	55	59	+ 4
Femme	62	64	+ 2
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	64	57	-7
25 à 39 ans	57	59	+ 2
40 à 59 ans	58	63	+ 5
60 à 69 ans	52	59	+ 7
70 ans et plus	62	66	+ 4
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	58	55	-3
Cadre et profession intellectuelle supérieure	55	53	-2
Profession Intermédiaire	52	61	+ 9
Employé	61	62	+ 1
Ouvrier	62	65	+ 3
Personne au foyer	64	65	+ 1
Retraité	56	64	+ 8
Autre inactif	64	57	-7
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	65	63	-2
Classes moyennes inférieures	65	65	=
Classes moyennes supérieures	56	64	+ 8
Hauts revenus	47	54	+ 7
Non réponse	43	48	+ 5
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	66	61	-5
BEPC	59	63	+ 4
BAC	62	59	-3
Diplômé du supérieur	54	60	+ 6
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	60	64	+ 4
2 000 à 20 000 habitants	60	63	+ 3
20 000 à 100 000 habitants	57	61	+ 4
Plus de 100 000 habitants	59	61	+ 2
Agglomération parisienne	55	56	+ 1
Nombre d'enfants de moins de			
Aucun enfant de moins de 20 ans	57	61	+ 4
Un enfant de moins de 20 ans	63	67	+ 4
Deux enfants de moins de 20 ans	64	58	-6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	63	62	-1
Touchez-vous une prestation			
Oui	68	64	-4
Non	55	60	+ 5

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 41 – Que pensez-vous de la baisse des APL de 5€ par mois ?
Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation : « Ça permettra de faire des économies
budgétaires sur ce poste élevé des dépenses publiques » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	52	45	3	100
Sexe	52	45	3	100
Homme	55	42	3	100
Femme	49	48	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	44	51	[5]	100
25 à 39 ans	56	41	[3]	100
40 à 59 ans	51	47	[2]	100
60 à 69 ans	56	42	[2]	100
70 ans et plus	54	44	[2]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	55	41	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	60	39	[1]	100
Profession Intermédiaire	57	40	[3]	100
Employé	49	49	[2]	100
Ouvrier	47	51	[3]	100
Personne au foyer	47	51	[2]	100
Retraité	54	44	[2]	100
Autre inactif	45	49	[6]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	42	55	[3]	100
Classes moyennes inférieures	50	49	[2]	100
Classes moyennes supérieures	57	40	[2]	100
Hauts revenus	63	36	[1]	100
Non réponse	35	49	[16]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	44	54	[2]	100
BEPC	50	46	3	100
BAC	47	51	[2]	100
Diplômé du supérieur	59	39	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	50	47	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	47	50	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	51	46	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	53	44	[2]	100
Agglomération parisienne	59	39	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	52	46	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	51	47	[1]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	57	41	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	48	49	[4]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	47	50	[3]	100
Non	54	44	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 42 – Que pensez-vous de la baisse des APL de 5€ par mois ?
Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation :
« Ça permettra de faire baisser les loyers » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	23	74	3	100
Sexe				
Homme	23	74	3	100
Femme	23	75	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	28	68	[4]	100
25 à 39 ans	25	73	[2]	100
40 à 59 ans	20	78	[2]	100
60 à 69 ans	21	76	[3]	100
70 ans et plus	23	74	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	30	66	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	28	72	[1]	100
Profession Intermédiaire	20	77	[3]	100
Employé	20	77	[2]	100
Ouvrier	24	74	[2]	100
Personne au foyer	22	75	[3]	100
Retraité	22	76	[3]	100
Autre inactif	27	68	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	22	74	[3]	100
Classes moyennes inférieures	23	75	[2]	100
Classes moyennes supérieures	22	75	[2]	100
Hauts revenus	25	73	[1]	100
Non réponse	[15]	68	[17]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	20	78	[2]	100
BEPC	24	72	3	100
BAC	21	77	[3]	100
Diplômé du supérieur	23	75	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	20	77	[3]	100
2 000 à 20 000 habitants	23	74	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	24	73	[3]	100
Plus de 100 000 habitants	24	74	[2]	100
Agglomération parisienne	24	73	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	22	75	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	24	74	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	27	71	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	25	70	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	22	75	[3]	100
Non	23	74	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 43 – Que pensez-vous de la baisse des APL de 5€ par mois ?
Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation :
« Ça appauvrira les ménages concernés » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	59	38	3	100
Sexe				
Homme	56	42	3	100
Femme	63	34	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	61	35	[4]	100
25 à 39 ans	60	37	[3]	100
40 à 59 ans	62	36	[2]	100
60 à 69 ans	56	42	[2]	100
70 ans et plus	56	41	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	49	48	[2]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	54	45	[1]	100
Profession Intermédiaire	55	42	[3]	100
Employé	63	34	[2]	100
Ouvrier	66	31	[3]	100
Personne au foyer	67	31	[2]	100
Retraité	57	41	[2]	100
Autre inactif	62	32	[6]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	69	29	[2]	100
Classes moyennes inférieures	63	34	[2]	100
Classes moyennes supérieures	55	43	[2]	100
Hauts revenus	50	48	[2]	100
Non réponse	53	30	[18]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	61	36	[3]	100
BEPC	61	37	3	100
BAC	61	37	[3]	100
Diplômé du supérieur	57	41	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	63	35	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	60	37	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	57	38	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	60	38	[2]	100
Agglomération parisienne	55	42	[2]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	59	38	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	65	34	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	59	40	[1]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	60	35	[5]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	68	30	[2]	100
Non	57	41	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 44 – Que pensez-vous de la baisse des APL de 5€ par mois ?
Etes-vous d'accord ou pas avec l'affirmation :
« Ça annonce d'autres baisses de cette allocation » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Ensemble de la population	66	31	3	100
Sexe				
Homme	66	31	3	100
Femme	67	30	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	61	34	[4]	100
25 à 39 ans	65	32	[3]	100
40 à 59 ans	69	29	[2]	100
60 à 69 ans	69	29	[2]	100
70 ans et plus	66	31	[3]	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	55	41	[4]	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	65	34	[1]	100
Profession Intermédiaire	64	31	[5]	100
Employé	70	29	[2]	100
Ouvrier	67	31	[3]	100
Personne au foyer	70	29	[2]	100
Retraité	68	30	[2]	100
Autre inactif	64	31	[5]	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	66	31	[3]	100
Classes moyennes inférieures	68	29	[2]	100
Classes moyennes supérieures	67	31	[2]	100
Hauts revenus	65	33	[2]	100
Non réponse	58	[27]	[15]	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	63	34	[3]	100
BEPC	67	30	3	100
BAC	67	30	[3]	100
Diplômé du supérieur	67	31	[2]	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	69	29	[2]	100
2 000 à 20 000 habitants	65	33	[3]	100
20 000 à 100 000 habitants	69	27	[4]	100
Plus de 100 000 habitants	67	31	[2]	100
Agglomération parisienne	62	35	[3]	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	66	31	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	66	33	[2]	100
Deux enfants de moins de 20 ans	69	29	[2]	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	69	26	[6]	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	70	27	[3]	100
Non	65	32	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont supérieurs de 4 points ou plus à la moyenne et les chiffres en rose italiques sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.